7e ANNÉE — QUEBEC, SAMEDI, 27 SEPTEMBRE 1890 — No. 17

ABONNEMENTS:

Par an (d'avance)..... $1.00
Payable dans le cours de l'année.... $1.50

Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.

Le *Canadien*, quotid. par an..... $5.00
" " semi-q., " $3.00

LE CULTIVATEUR

Edition Hebdomadaire du CANADIEN

ANNONCES:

Première insertion..... 10 cts
Autres insertions..... 05
Naissances, mariages ou décès.... 25 "

Les annonces suivantes seront insérées pour UN CENTIN le mot:

Demandes d'emploi, demandes de domestiques ou employes. Annonces pour chambre ou pension.

J. ISRAEL TARTE, Editeur-Propriétaire — BUREAU: 86, rue St-Pierre, Québec.

Amiante! Amiante!

Specialites Etrangeres et Domestiques

Pipes en amiante.
Boîtes de sûreté en amiante,
Carton d'amiante,
Presse-étouppe (packing d'amiante).
Ciment d'amiante pour conduits à vapeur et enduits de bouilloires.
Costumes en amiante pour pompiers,
Drap d'amiante.
Peinture d'amiante, à l'épreuve du feu.
Feutre d'amiante.
Corde d'amiante.

Poêles à Gaz, Lampes sans cheminées, Lampes à l'albo-carbone, Poêles de cuisine fonctionnant au moyen d'une lampe, etc.

THEO. HAMEL

44 COTE DE LA MONTAGNE
QUEBEC

Agence Générale Française

(C. A. Chouillou) de Montréal,
Seul Agent Dépositaire à Québec

THEO. HAMEL,
44 COTE LA MONTAGNE.

Importation de tous Produits français

CHAMPAGNE (Morizet).
COGNAC — Boulestin, Frapin, Engrand & Frères, Marquis Fils, Jockey Club, Chs. Duc, Comte d'Ervos, etc.
CLARETS — St-Julien de Lasa, Clos du Caroubier (Claret algérien), très recommandé, médaille d or à l'exposition de 1889, St-Estèphe, St-Emilion. Produits supérieurs de la maison Lalande de Bordeaux.
SAUTERNES — Assortiment complet, Vins mousseux, Scoth Whiskies, Gins, Liqueurs fines.

Conserves alimentaires, Conserves de légumes, de la maison Fontaine de Paris, fournisseur de l'empereur de Russie, Chocolat d'Aiguebelle, Huile d'olive, Vins d'Espagne, Vins de Messe, etc.
☞ Une visite est sollicitée.
17 juillet—

QUEBEC

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1890

POUR LA SESSION

Moyennant 25 centins, payables d'avance, nous expédierons le CULTIVATEUR, à partir du 15 septembre jusqu'à la fin de la session provinciale, à toute personne qui nous en fera la demande. Outre l'avantage d'avoir les comptes-rendus des travaux de la session, nos lecteurs pourront suivre aussi le procès criminel intenté par l'hon. Thomas McGreevy à M. Tarte—proces qui sera sans conteste l'un des plus intéressants qui aient jamais eu lieu en ce pays.

Nous avons été dans la nécessité de supprimer *Le Cultivateur* à un certain nombre de ceux qui ont cru devoir se dispenser de nous payer. Nous allons continuer à pratiquer cette opération ennuyeuse mais obligatoire. Nos avocats ont en mains des douzaines de comptes dont ils vont demander le recouvrement devant les tribunaux.

Un industriel de la Dordogne vient, après de longues recherches, de trouver une machine qui est appelée à causer une véritable révolution dans les divers systèmes de locomotion connus jusqu'à ce jour. Cette machine consiste en une voiture à trois roues, qui sera mise en marche par le seul poids de son conducteur assis sur son siège et qui s'arrêtera dès que celui-ci se lèvera.

Avec cette voiture, on n'aura plus les ennuis ou les dépenses d'un cheval, la fatigue du bicycle ; on s'asseoit et la machine se met en route ; on se lève, elle s'arrête.

Il y a plusieurs cas de diphtérie à Halifax et dans quelques localités environnantes.

SACHANT CE QUE JE SAIS

La *Justice* manque à la loyauté et à la vérité quand elle dit que je connaissais depuis longtemps les tripotages des travaux du hâvre et que je les ai approuvés en les cachant. Je donne ici ma parole d'honneur qu'il y a six mois, je ne savais rien des infâmes machinations dont j'ai aujourd'hui la preuve.

Comme tout Québec, je voyais bien que les travaux n'avaient pas de fin, que des millions y étaient engloutis, que la Commission du havre était le domaine et la chose de M. McGreevy, mais je ne soupçonnais pas, il ne m'était pas permis de soupçonner qu'ils étaient le centre et le théâtre d'un système de fraudes aussi abominables.

J'admets pourtant que les efforts faits pour ne laisser pénétrer dans le sein de la Commission que des créatures du député de Québec-Ouest ou à peu près m'avaient mis la puce à l'oreille. Il avait été question de moi comme représentant du Bureau de Commerce. Au retour de l'un de mes voyages d'Europe, j'appris que la coterie McGreevy avait remué ciel et terre pour empêcher que je fusse choisi. Le nom de Sir Hector Langevin avait été jeté comme une menace à ceux qui m'étaient sympathiques. L'honorable ministre devait supprimer la Commission si j'y étais nommé !

On verra bientôt que ce n'étais pas la première fois que l'auterité de Sir Hector Langevin était invoquée à l'appui des projets auxquels M. McGreevy était mêlé.

Toujours est-il que les masques sont brisés.

Sachant ce que je sais, je me demande comment notre parti a pu survivre, dans ce district, dans cette province, au régime sous lequel il a été courbé. Il est vrai que, depuis dix ans, nous sommes allés sans cesse en descendant. Notre grande force de naguère nous a seule empêchés de dégringoler tout à fait.

J. I. T.

POLITIQUE

Le voyage de Sir John A. Macdonald, et de Sir John Thompson à Halifax ne signifie-t-il pas que nous pourrions bien n'être pas loin des élections générales ?

***

Nous croyons savoir que M. Linière Taschereau a refusé de se présenter dans le comté de Portneuf. Il a eu raison. M. Taschereau est un homme fort distingué et de beaucoup d'esprit, et sous le rapport du talent, de l'honorabilité, Portneuf n'eût pu mieux choisir. Seulement, il réside à la Beauce, et ce fait eût rendu douteux le succès de sa candidature. Il a donc fait preuve de tact et de jugement en ne se jetant pas dans un combat aussi aventureux.

Démangeaison de la peau

En trois applications la Pommade Solari guérit les Démangeaisons de la peau, même les plus accentuées. A vendre dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôt général à la pharmacie LaRue, coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, St-Boch, Québec.

N. B.—Expédié par la malle sur réception [illegible] facilement.

Le bill McKinley et le Gouverneur-Général

Mardi, Son Excellence le gouverneur-général a ouvert officiellement l'exposition centrale d'Ottawa. Après quelques remarques préliminaires, lord Stanley a discuté en ces termes le bill McKinley.

Je ne veux pas entrer sur le domaine politique ni me livrer à des commentaires bien étendus sur les événements actuels. Je ne veux non plus en aucune façon critiquer la conduite de nos puissants voisins des Etats-Unis, bien qu'il existe chez eux, à notre égard, cette rivalité—j'allais dire jalousie—que l'on rencontre quelquefois entre personnes les plus intimement liées et qui n'en sont pas pour cela pires amis. Je n'aurais d'ailleurs pas le cœur de chercher querelle à nos voisins, lorsqu'ils nous envoient un représentant aussi aimable que le consul américain ici présent. (Appl.) Je leur reconnais donc parfaitement le droit de faire ce qu'ils ont cru devoir faire, tout en considérant avec soin, bien que sans alarme, l'effet que leur détermination va avoir sur les intérêts de notre pays.

Mais je me permettrai quelques remarques pour vous montrer qu'il nous convient, en ce pays, de compter plus que jamais sur nous-mêmes, et de développer nos ressources avec un surcroît d'activité, comme nos amis de l'autre côté de la ligne l'ont fait dans le temps passé. (Appl.)

Je ne veux pas du tout amoindrir l'importance de la mesure qui vient d'être adoptée. Il n'y a pas de doute qu'elle exercera une certaine influence sur notre commerce, mais ce n'est pas l'effet immédiat du bill qu'il importe de considérer, c'est plutôt le résultat final. Lorsque des marchés qui nous étaient ouverts jusqu'à présent nous sont fermés, nous devons chercher pour notre commerce de nouveaux débouchés. Pour ma part, j'ai assez connu le Canada et les habitants de ce pays pour savoir qu'on ne sera pas en peine de trouver ces nouveaux débouchés.

A l'heure qu'il est, bien que le trafic ne soit pas encore établi sur ses nouvelles voies, je ne vois pas qu'il y ait d'alarme nulle part. Il n'y a pas, on ne prévoit pas de faillite. Le commerce n'est pas moins ferme, apparemment, excepté peut-être pour quelques articles, et la conclusion que je tire de ces observations est que les habitants du Canada entendent édifier eux-mêmes leur prospérité. (Appl.) Ils ne désirent pas renoncer aux rapports courtois qu'ils ont toujours entretenus avec leurs voisins, mais ils sont bien déterminés à travailler au développement de leur propre commerce sur les voies de communication que les hommes d'Etat canadiens leur ont assurés. (Appl.). J'ai été heureux d'entendre l'autre jour un de mes honorables amis, le ministre des finances, s'exprimer sur ce sujet avec énergie et confiance. J'espère que ses prévisions se réaliseront et que les Canadiens se montreront à la hauteur de la tâche qui leur est imposée par les circonstances. (Appl.)

Lord Stanley a parlé en homme pratique et éclairé en admettant en toute franchise qu'il est déplorable pour nous que le marché américain nous soit fermé par suite des changements apportés dans le tarif par le bill McKinley, changements qui vont un pas de plus dans la voie de la protection des produits américains. Il ne faut, toutefois, pas perdre la tête. Regardons la situation en face. S'il est vrai qu'aux Etats-Unis il existe un parti puissant qui veut sérieusement exempter le Canada des effets du du bill McKinley, nous le verrons bientôt, et nous constaterons s'il est possible d'en venir à une entente avec nos voisins Sinon, nous serons bien obligés de nous tirer d'affaire le mieux possible.

Monsieur l'abbé Pierre Poissant, curé de St-Calixte, dans l'Archidiocèse de Montréal décédé le 21 courant était membre de la société d'une messe *section provinciale*.

B. PH. GARNEAU, Ptre,
Secrétaire.

Bureau Provincial de Médecine

Le bureau s'est assemblé mercredi matin à 10 heures, sous la présidence de l'hon. Dr J. J. Ross.

Présents : Dr R. Rinfret, M.P.P., Dr Gibbon, vice-présidents ; Dr A. G. Belleau, secrétaire : Dr Léonidas Larue, régistraire ; Dr Dagenais, trésorier. Les Drs Parke, Watters, Vallée, Lemieux, Simard, tous de Québec ; Guay, St-Romuald ; Côme Rinfret, Ste-Croix ; Labrecque, Malbaie ; Grandbois, Fraserville ; Morissette, Ste-Hénédine ; Rodger, Craik, Georges Ross, L. E. Desjardins, J. Perrigo, tous de Montréal ; l'hon. A. H. Paquet, St-Cuthbert ; J. O. Mousseau, St-Polycarpe ; J. H. L. St-Germain, St-Hyacinthe ; J. Lippé, St-Ambroise de Kildare : H. A. Mignault, St-Jérôme ; E. C. P. Chevrefils, Somerset ; F. Trudel, St-Stanislas ; F. Paré, Sherbrooke.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et adoptées.

Le rapport des examinateurs pour l'examen préliminaire est lu et adopté.

Nous avons publié hier les noms des heureux candidats.

Les gradués présentent leur diplôme respectif, et reçoivent la licence. Nous avons déjà donné leurs noms hier, et nous devons y ajouter ceux des Drs Jos. Nap. H. Campeau, Ste-Cunégonde ; Wesley Groves, Fitzray Harbor ; Ferdinand Bélanger, Ste-Rose ; James Edward Hanway, du Queen College : Ls de Lotbinière, Harwood.

Les bacheliers suivants sont admis à l'étude de la médecine et chirurgie sur présentation de leurs diplômes respectifs :

Frédéric Boulanger, Ste-Agathe ; John Bergeron, Ste-Sophie d'Halifax ; Ant. Asselin, Manchang, Mass. ; Ls Arthur Lessard, St-Joachim ; Léon Fiset, Québec ; Jos T Gauvreau et Ed J A R Martin, Rimouski ; Jos Ed Dubé, Montréal ; Zénon Malot, Ste-Julie de Verchères ; David Roberge, L A Cuthberth, Hormisdas Fréchette, St-Norbert, Conn ; Geo H Mathewson, Montréal ; James John Ross, d'Ewitville ; Nap Lambert et Honorius Ricard, Trois-Rivières ; James Pritchard, North Wakefield ; J B E Tessier dit Lavigne, J A Bernier, Frédéric Pelletier, Gaspard E Marsolais, Jos H Riopel, et Art. Trudeau, Montréal.

Le rapport des assesseurs de l'université Laval de Québec est lu et adopté.

Proposé par le Dr Rodger et secondé par le Dr Chevrefils :

Qu'à l'avenir, à l'assemblée du comité de créances qui devra siéger la veille de l'assemblée semi-annuelle, le président et le vice-président qui doivent signer les licences, soient présents, et que toutes les licences soient préparées ce jour-là et que le comité fasse rapport au bureau le jour suivant, et que le comité des créances soit composé des officiers du collège et des Drs Craik, Perrigo, Desjardins et Lemieux.

Le Dr Guay propose, secondé par l'hon. Dr Pâquet, et résolu unanimement, que les membres du Collége des médecins de la province de Québec ont appris avec un vif regret, la mort du Dr E. Alf. De St-Georges, gouverneur de ce collége pendant de nombreuses années et que copie de la présente résolution soit transmise à sa famille.

Proposé par le Dr Guay, secondé par le Dr Côme Rinfret et résolu que le Dr Arthur Vallée, de la ville de Québec, soit nommé Gouverneur du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, au lieu et place de feu le Dr De St-Georges.

Deux applicants à la licence sont refusés, ne s'étant pas conformés à la loi.

L'avis de motion suivant est présenté :

Considérant qu'il serait utile de constituer tous les médecins de la province en une association de secours mutuels, il est proposé par le Dr Lippé, secondé par le Dr Labrecque, qu'à la prochaine assemblée générale des gouverneurs du collége il soit discuté et résolu, s'il y a lieu, d'augmenter la contribution des membres, de manière à pouvoir accorder une certaine somme aux familles des médecins qui viendront à décéder.

Les trois avis de motion suivants, qui avaient été présentés à l'assemblée tenue à Montréal le 14 mai dernier, sont remis à la prochaine assemblée qui sera tenue à Montréal, le second mercredi de mai prochain.

Avis est donné par le Dr St-Germain, secondé par le Dr Laberge que la résolution suivante sera proposée à la prochaine assemblée qui se tiendra le 24 septembre prochain.

Attendu que l'établissement d'une association médico chirurgicale dans chaque district de la province, est désirable, et favoriserait très efficacement les intérêts scientifiques des membres de la profession médicale ; attendu que ces associations ne pourraient se maintenir et arriver à leur but que moyennant des sacrifices pécuniaires assez considérables, de la part de chacun de ses membres ; attendu de plus que le bureau a en mains une somme de plus de $6,000 qui est improductive au point de vue des intérêts intellectuels des membres du dit collège à ces causes, il est résolu qu'en vue de favoriser et encourager l'établissement d'associations médicales dans chaque district de la province ce bureau en vertu d'un pouvoir qui l'auront conférer par les dispositions de l'acte médical, maintenant en force, actoyera chaque année à toute association médico-chirurgicale de district, un montant égal à la moitié des contributions payables annuellement au collége, par les médecins de tout district ou telle association existe ou existera à l'avenir.

Pourvu toujours qu'il soit démontré à la satisfaction des membres de ce bureau telle somme ainsi octroyée aura été employée judicieusement dans les intérêts de la profession, soit pour achat de livres, cartes, abonnements aux journaux ou revues scientifiques, etc., autrement tel actroi sera retranché.

Autre avis de motion. Proposé par le Dr Desjardins recondé par le Dr Dagenais que le comité de législation professionnel soit chargé de préparer un projet de loi au point de vue de remettre au bureau des médecins et chirurgiens, le contrôle des examens pour l'admission à l'étude de la médecine, dans la proivnce de Québec.

Autre avis de motion, proposé par le Dr St-Germain, secondé par le Dr Lippé :

1. Que les mots suivants soient ajoutés à la fin du paragraphe 4 du chapitre 1 des règlements :

" Mais aucun procureur ne pourra voter pour plus de 20 membres."

2.—Que la phrase suivante soit ajoutée après le mot " jour " à la 4e ligne du 18e paragraphe du chapitre 1er :

" Sur preuve que la dite somme de $10.00 est insuffisante pour rembourser et indemniser des frais de déplacements, dépenses de voyages, pensions, etc., d'aucun membre de ce bureau présent aux assemblées semi-annuelles ou extraordinaires, une somme additionnelle suffisante pour équilibrer les dites dépenses, lui sera payée."

3. Que la section 10e du chap. 4me des règlements soit abrogée et remplacée par la suivante : " Tout candidat qui aura été refusé à un premier examen, pourra exiger, à la même assemblée de ce bureau, une seconde épreuve devant un comité autre que celui qui l'aura examiné en première instance, lequel comité sera nommé par le président seul ou aidé de l'un ou l'autre des vices présidents.

Il est proposé par le Dr Chevrefils et secondé par l'hon. Dr Paquet, que le secrétaire soit autorisé à écrire au Dr Campbell, président du comité nommé pour préparer des amendements à l'acte médical concernant l'exercice illégal de la profession, de convoquer le dit comité et faire rapport à la prochaine assemblée.

Le secrétaire est chargé d'écrire aux agents détectifs pour les différents districts et leur demander de faire rapport.

Proposé par le Dr Mousseau, secondé par le Dr Jules Prévost et l'hon. Dr Paquet, que le bureau est résolu unanimement, que le bureau, par son président et son secrétaire, se mette en communication avec le bureau médical d'Ontario pour qu'il y ait réciprocité de pratique entre les médecins pratiquants à quinze mille de distance de la frontière des deux provinces.

Sur motion du Dr George Ross, secondé par le Dr Rodger, des remerciements sont votés à l'université Laval pour l'usage gratuit de ses salles.

L'assemblée s'ajourne à quatre heures pour jusqu'au second mercredi de mai prochain, à Montréal.

L'inspection officielle du pont du chemin de fer Québec, Montmorency & Charlevoix, sur la rivière St. Charles, aura lieu la semaine prochaine.

ECHOS DE PARTOUT

On dément officiellement la nouvelle que la reine Victoria aurait demandé des enseignements au sujet de l'histoire fantaisiste relative au prince George publiée par les journaux de New-York.

—

Des malfaiteurs inconnus se sont introduits pendant la nuit, par un souterrain qu'ils avaient creusé à cet effet, dans la banque de Dallas (Orégon), et se sont emparés de $10,000 en espèces.

—

Le gouverneur de l'Etat de la Virginie a commué en travaux forcés à perpétuité la peine de mort prononcée contre une négresse, du nom de Nannie Woods, pour avoir incendié, au mois d'octobre dernier, le village de Rocky Mount, dans le comté de Franklin. Nannie devait être pendue hier.

—

Le président des Etats-Unis et Mme Harrison sont allés visiter Johnstown et ont parcouru en voiture les quartiers dévastés l'an dernier par la terrible inondation. Mme Harrison a fait déposer des fleurs au cimetière de Grand View, sur la grande tombe des sept cents victimes de l'inondation restées inconnues.

—

Aujourd'hui, à New-York aura lieu l'inauguration de la statue en bronze élevée à Horace Greeley, le fondateur de la *Tribune* de New-York, à l'entrée des bureaux de ce journal. Le discours d'inauguration sera prononcé par M. Chauncey M. Depew.

—

On vient de découvrir, dans une région de l'isthme de Tehuantepec, une fleur remarquable qui change de couleur plusieurs fois par jour ; ainsi elle est blanche le matin, rouge le midi et bleue le soir. Cette plante, des plus curieuses, appartient à la famille des lianes.

—

La plus grande ferme à blé du Manitoba est celle de M. Sandison, de Brandon, comprenant 1,800 acres. Il a aussi 300 acres semés en d'autres grains. Ce monsieur espère récolter 50,000 boisseaux de blé de première qualité. La plus grande ferme ensuite est celle de M. Adam Mackenzie, sur les Grandes Plaines. Il a 1,200 acres de blé en excellent état, dont le rendement sera très considérable.

—

Le vicariat apostolique de la Colombie anglaise vient d'être érigé en diocèse, sous le nom de " diocèse de New Westminster ; " le siège du nouvel évêché sera dans la ville de ce nom et M. l'abbé Durieux, O. M. I., ancien missionnaire, a été nommé évêque.

—

Un supplément au rapport du département de la marine constate que le nombre des naufrages et accidents dans les eaux intérieures du Canada, pour l'année 1889, a été de 15, dont 5 ont été des pertes totales. Le nombre de vies perdues s'élève à 13.

47 personnes ont reçu des récompenses du ministère de la marine, au cours de cette année, pour avoir sauvé la vie de marins naufragés.

—

Après avoir eu cinq représentations au théâtre de Brunswick, la pièce connue de M. Alexandre Dumas fils, *l'Affaire Clémenceau*, vient d'être interdite par arrêté de police ; l'arrêté se fonde sur ce que cette pièce blesse au plus haut degré les sentiments moraux et religieux. Il faut remarquer cependant que *l'Affaire Clémenceau* a eu à Berlin une longue série de représentations, sans que la police ait songé à l'interdire.

—

On vient de mettre en place, à Schlestadt, sur la limite qui sépare le cimetière protestant et le cimetière catholique, le monument élevé en l'honneur des soldats allemands et français tombés à Schlestadt ou dans les environs de cette ville.

Ce monument est en grès ; il se compose d'un bloc de pierre, sur lequel repose un obélisque. Sur l'un des côtés se trouve l'inscription : " Ici reposent les ossements de vingt-trois soldats allemands et de vingt-cinq soldats français " ; sur le côté opposé on lit : " Aux vaillants guerriers des deux nations. "

Les deux autres côtés sont ornés de croix en relief, décorées de lauriers.

—

Le 1er lieutenant du génie Raschein, ingénieur à Malix (Grissons), a soumis à la fabrique fédérale d'armes le modèle et les plans détaillés d'un nouveau fusil, reposant sur le système du chargement automatique, c'est-à-dire sur le même principe que le canon Maxin. Le recul de l'arme est utilisé pour retirer et rejeter la douille, pour tendre le ressort et amener une nouvelle cartouche dans le canon de telle sorte que le tireur n'a qu'à lâcher la détente tant et tant de fois, et qu'il lui est possible d'obtenir ainsi une grande vitesse et un grand nombre de coups à la minute.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

Chemin de fer inutile jusqu'ici

Soixante milles du chemin de la Baie des Chaleurs sont maintenant construits, et les habitants de la région qu'il traverse sont privés de communications. Cette voie ferrée, bâtie avec l'argent de la Puissance et de la province, subventionnée dans des proportions plus que libérales, ne fonctionne pas. Le gouvernement de Québec a dû intervenir pour que les légitimes réclamations de ceux qui avaient travaillé à la construction fussent soldées. Et il en reste encore, nous dit-on, qui devraient être réglées. L'entrepreneur, M. McFarlane, a été forcé de se mettre en faillite.

Cet état de choses, qui est en deça de la vérité, ressemble si fidèlement à l'histoire de la construction du chemin de fer du Nord, que l'on reconnaît de suite la main qui a touché aux deux entreprises. Y a-t-il eu beaucoup moins que deux mille procès à propos de la construction du chemin de fer du Nord ? Et les tribunaux n'en sont pas libérés. Il y en a encore dans toutes les juridictions, depuis la Cour Suprême jusqu'en bas. Combien de gens ont renoncé à leurs droits en face de la certitude d'avoir à plaider pour obtenir justice ! Et plaider avec M. McGreevy ce n'est pas une affaire ordinaire. On était sûr de passer par-devant tous les juges.

Eh ! la Province n'est pas quitte, elle aussi, du système de tracasseries et de plaidoieries qui a si admirablement réussi à notre Goliath jusqu'à ce jour. Depuis des années, il manœuvre, il intrigue, il épie le moment propice pour faire régler de prétendues réclamations, des réclamations sans fondement ! C'est lui qui doit au trésor public. La Province l'avait poursuivi pour les $100,000 de la Banque Jacques-Cartier. La poursuite est là, arrêtée net. Il n'est pourtant pas possible que M. Mercier laisse perdre cet argent.

C'est un homme de ressources, M. McGreevy. Il vit un bon matin l'orage se déchaîner dans la chambre des Communes à propos de son affaire de la Baie des Chaleurs. L'opposition manifestait de la curiosité. Que fit-il ? Le *Canadien*, qui est bien pourvu de ses épîtres, lui laisse la parole :

" I send you to day the votes and proceedings about what Edgar asks about Bay de Chaleur Railway. X. X sent for me to ask what answer he would give. I agreed that he would give the required information but will state that I have notified him of my withdrawal from the direction and severed my connection with the company."

(Traduction)

Je vous envoie aujourd'hui les votes et délibérations en rapport avec les demandes de Edgar concernant le chemin de la Baie des Chaleurs. X. X. m'a envoyé chercher pour me demander quelle réponse il donnerait. J'ai consenti à ce qu'il donnât l'information demandée, mais il déclarera que je l'ai notifié de ma retraite de la direction et que j'ai cessé mes rapports avec la compagnie. "

M. McGreevy faisait faire ces déclarations au parlement, et en même temps il restait intéressé dans la compagnie au point d'en retirer **$42,000.00 !**

Il est vrai que M. McGreevy n'est pas précisément scrupuleux dans ses déclarations parlementaires. Celle qu'il a faite, par la bouche de M. Curran, durant la session dernière, est un tissu de fausseté. Ses écritures même, des lettres signées de sa main existent pour le confondre et lui infliger le démenti.

Nous demandons au parlement de protéger le public contre un pareil système et des abus aussi coupables. Nous lui demandons aussi de prendre les moyens nécessaires pour faire bénéficer la région de Bonaventure de la construction du chemin de fer qui coûte de si larges sommes aux deux gouvernements et qui ne rapporte rien à la population.

Deux mégères

Les sœurs Kate Furey, agée de quarante-cinq ans, et Mary Marrow, âgée de trente-huit ans, ont été traduite devant la cour de police de Yorkville, pour avoir roué de coups et blessé grièvement, au cours d'une querelle de famille, leur mère, une pauvre vieille de 84 ans. Les deux prisonnières ont été écrouées en attendant leur procès.

LE QUEBEC-CENTRAL

St-Côme de Kennebec, 13 Sept. 1890.

M. le Rédacteur.

Permettez-moi d'insérer, dans une colonne de votre journal, les quelques lignes suivantes pour détremper l'opinion publique au sujet du chemin de fer, projetée depuis longtemps (Lévis et Kennebec) et passant par St-Georges, St-Côme et St-Théophile et allant à Moose-River. Plusieurs des opposants allèguent :

1. Que cette ligne (Lévis et Kennebec) sera plus longue que celle passant par les Trings au lac Mégantic ou plutôt àla frontière.

2. Que le terrain n'est pas aussi favorable pour la construction d'une ligne de chemin de fer que celui des Trings.

3. Qu'il est impossible, ou très difficile de traverser les Alléghanys. Monsieur le Rédacteur, je nie ces trois allégués : je ne crains pas de le dire, que ces avancés viennent de personnes qui ne connaissent nullement le parcours de cette ligne projetée, localisée et commencée par un des nôtres, l'hon. N. Napoléon Larochelle.

I Je nie le premier avancé. Comptons : De St-François à St-George, 9 milles ; de St-George à St-Côme, 9 milles ; de St-Côme à St-Théophile, 9 milles ; de St-Théophile au canton Risborough, 10 milles ; de la ligne entre Marlow et Risborough, à la frontière, 16 milles ; de la frontière à Moose River, 12 milles ; tout cela chaîné par M. Ross, arpenteur, à St-Georges, 55 milles en tout. L'arpenteur qui mesurera la longueur de la ligne partant de Tring,à la frontière,près du lac Mégantic, pourra vous en dire un mot.

II Je nie le 2ème allégué, car au témoignage d'un ingénieur civil, M. Stocs, qui a localisé cette ligne de St-François, à cinq milles de la frontière, l'été et l'automne dernier, m'a affirmé qu'il n'a rarement rencontré un terrain aussi régulier que celui qui se trouve dans les cantons Jersey, Marlow et Risborough et que c'est la plus belle ligne qu'il ait encore localisée, sans compter que c'est la ligne la plus courte de Saint-François pour aller rencontrer le Pacifique Canadien à Moose River ou le Main Central à Moosehead Lake.

Je conseillerai aux amateurs de belles lignes et de lignes directes, de venir faire une visite dans ces parages et de constater la réalité par eux-mêmes. Ils pourront comparer le tracé du chemin de fer (Lévis et Kennebec) et celui du Québec-Central de Tring, au lac Mégantic. Je suis certain par avance, qu'ils donneront gain de cause à l'ancienne ligne projetée (Lévis et Kennebec.)

III. Je nie le 3ième allégué : car M. Stocs, ingénieur civil de la compagnie du Québec-Central, du moins l'année dernière, et un de mes paroissiens M. David Fortier ont trouvé (et ce sont eux-mêmes qui me l'ont affirmé) un magnifique défilé le long d'un ruisseau appelé le Sandy Stream. De plus, ils m'ont affirmé qu'ils y avaient trouvé de la neige de 2 ou 3 ans en plein mois d'août, et ce, prouvé par la couleur des feuilles qui se trouvaient dans les différentes couches de neige.

Comment peut-on dire après ces témoignages que le passage des Allighanys est quasi impossible.

D'ailleurs, la ligne projetée, appelée (Lévis et Kennébec) a une charte et dn octroi d'un demi-million de piastres, accordés par le gouvernement de l'honorable Mercier, premier ministre. Les paroissiens de St Georges, de St Côme, de St Théophile, ainsi que tout le Kennebec Road, espèrent que le gouvernement de l'honorable premier ministre, ainsi que le ministère de la colonisation ne consentira jamais à détourner cette charte et l'octroi accordés pour cette partie de la province. Ce serait paralyser la colonisation des cantons Jersey, Marlow et Risborough où l'on peut faire 7 ou 8 belles paroisses. Il suffit qu'on nous assure de conserver intactes l'octroi et cette charte, et nous trouverons facilement dans la suite une compagnie qui prendra l'initiative de compléter cette ligne.

Espérant que mon rapport sera rédigé dans votre journal.

Je demeure votre tout dévoué,

J. Elie dit Breton,
Curé de St. Côme de Kennebec.
Beauce.

La réception faite à l'occasion de l'arrivée de Monsignor Labelle à St-Jérôme, jeudi, a permis aux citoyens du comté de Terrebonne d'acclamer l'homme d'Etat distingué qui les représente dans le parlement canadien, l'hon. M. Chapleau.

Messieurs Dillon et William O'Brien ont été arrêtés pour avoir conseillé aux gens de ne pas payer leurs loyers. C'est un triste état de choses que celui qui suscite de pareilles équipées.

On dit que la situation financière de la république de Salvador est peu enviable. La petite vérole et les fièvres typhoïdes exercent aussi de terribles ravages.

LA VILLE DE MONTREAL

Le nouveau recensement

Une population de 233,027

Les cotiseurs ont transmis au conseil-de-ville un état du recensement de la ville de Montréal.

L'état fourni est un désappointement pour un grand nombre. On croyait généralement que le recensement donnerait à la ville près de 260,000 âmes et l'on n'est arrivé qu'à 233,027.

Nous donnons le tableau fourni par les cotiseurs eux-mêmes, avec un état comparatif, de la population en 1887.

Recensement de la ville de Montréal tel que pris par les cotiseurs

Quartiers	1890	1887
Ste Antoine	43,854	42,543
Centre	1,215	1,434
St Laurent	17,324	16,547
St Gabriel	10,344	6,813
Ste Marie	31,340	27,329
St Jacques	30,514	28,293
Hochelaga	8,379	6,343
Est	3,847	4,183
Ste Anne	24,739	25,452
St Jean-Baptiste	14,553	8,834
Ouest	2,219	2,989
St Louis	23,506	22,303
Total	211,843	193,070
Ajoutez 10 %	21,184	
Total	233,027	

Augmentation totale de 1890 sur 1887, —18,773.

Hôtel de Ville, 17 septembre 1890.

D'après ce tableau, c'est le quartier St Jean-Baptiste qui a le plus développé sa population de 1887 à 1890. L'augmentation a été de 5,719.

Le quartier Ste Marie dépasse aujourd'hui en population le quartier St Jacques. Son augmentation a été de 4,020.

Il y a eu diminution dans les quartiers Centre, Est, Ouest et Ste Anne.

LA FAMINE EN IRLANDE

Suivant le *Daily Telegraph* de Londres, le bruit qu'une grande famine menacerait l'Irlande n'a aucun fondement. D'abord il n'est pas probable que la récolte des pommes de terre soit aussi complètement mauvaise en 1890 que dans l'année de la grande famine. Mais en supposant même qu'on fût absolument privé de pommes de terre, les conséquences seraient incomparablement moins désastreuses qu'il y a un demi-siècle. Les personnes qui font de la pomme de terre leur principal nourriture sont loin d'être aussi nombreuses qu'en 1846, et d'ailleurs les communications rendues si faciles par les bateaux à vapeurs et les chemins de fer, permettent de porter des secours, dans un bref délai, jusque dans les coins les plus reculés de l'île-sœur. Il est impossible de calculer le nombre des personnes qu'on aurait pu arracher à la mort pendant cette " année terrible " si on avait pu porter à destination les moyens de subsistance que la sympathie anglaise mettait à la disposition de ceux qui se trouvaient si cruellement éprouvés.

La poudre sans fumée

Vienne, 19.—Le nouvel usage que l'on vient de faire, sur une grande échelle, de la poudre sans fumée dans les récentes manœuvres de l'armée autrichienne en Hongrie, a confirmé les conclusions auxquelles avaient déjà été amenées les autorités en fait de questions militaires : l'emploi de la poudre sans fumée dans les batailles forcera à introduire de grands changements dans la tactique de la guerre.

Pendant ces grandes manœuvres, 77 bataillons d'infanterie, 36 escadrons de cavalerie et 128 pièces d'artillerie ont entretenu un feu nourri durant quatre heures. Les officiers n'ont pu se rendre compte ni de la position ni des forces des troupes qui les attaquaient, d'après l'épaisseur de la fumée comme ils auraient pu le faire d'après l'emploi de la poudre ordinaire ; de plus, ils ont été très longtemps à découvrir les positions des batteries d'artillerie.

Tant que l'infanterie est restée à couvert, il a été à peine possible de l'apercevoir un peu, et les officiers n'ont pu se rendre compte de sa force ni de ses mouvements. La nouvelle poudre dégage une odeur désagréable et elle déplaît tout à fait à l'armée.

Ottawa, 19.—Les soumissions pour le service de la poste entre l'Europe et le Canada, viennent d'être ouvertes. Le gouvernement est en [illegible] deux compagnies.

LA SOUPE A L'OIGNON

Au nombre des bonnes farces de nos grand-pères qu'a épargnées le progrès nous avons la fameuse soupe à l'oignon qu'on va porter aux jeunes mariés en pleine nuit nuptiale, dans un poêlon, accompagné d'une cuiller d'étain dont on a relevé la queue.

Et ce que rient les auteurs de cette jolie fumisterie ! Et ce qu'auraient ri ceux qui ont voulu la jouer au jeune couple à la noce duquel ils avaient été invités ! Malheureusement, ils ont couché au poste, ont mangé la soupe à l'oignon, et les voici en police correctionnelle pour outrager aux agents.

Ils étaient trois. L'un d'eux, n'a, paraît-il, rien fait, le pauvre diable, que de se griser d'une façon tout à fait byronienne ; il a écrit son cas à M. le procureur de la République, dans une longue lettre, de la longueur de laquelle il s'excuse très humblement, et dont nous extrayons quelques lignes qui exposent l'affaire :

Nous avions arrêté d'aller trouver un ami qui s'était marié dans la journée ; nous avions pris une voiture pour aller trouver les nouveaux mariés ; mais le malheur est que l'on ne se souvenait plus du numéro de la maison. C'est ce qui a obligé mon camarade et son épouse à descendre de voiture et appeler très fort les mariés, etc.

Ici, intervention d'un gardien de la paix dans les conditions les plus favorables pour être mal reçu de gens ivres et contrariés, de se trouver à une heure du matin, en pleine rue, avec une soupe à l'oignon sur les bras, une bonne farce manquée et quatre heures de voiture, ce qui suppose de nombreux arrêts chez les marchands de vin, en attendant l'heure de présenter la soupe à l'oignon.

Donc, le gardien de la paix, les entendant appeler à tue-tête le marié, les invite à se taire ; ils lui expliquent qu'ils cherchent un de leurs amis ; l'agent leur dit de le chercher sans troubler le sommeil des citoyens.

Nos farceurs s'éloignent ; puis à peine ont-ils fait vingt pas qu'ils recommencent à appeler leur ami. L'agent revient à eux les menace de les mener au violon ; alors l'un d'eux lui saute à la gorge, le renverse ; la femme de celui-ci tape sur l'agent avec le panier contenant la soupe à l'oignon ; heureusement un autre gardien de la paix arrive au secours de son collègue et les trois farceurs sont conduits au poste.

M. le président.—Et celui-ci (l'homme à la lettre), qu'a-t-il fait ?

L'agent.—Oh ! lui, il était trop en robe pour pouvoir faire quelque chose. Nous ne l'avons même pas arrêté : c'est lui qui est venu une demi-heure après nous demander la permission de coucher au poste.

M. le président, *s'adressant à celui-ci.*—Pourquoi n'êtes-vous pas rentré chez vous vous coucher, au lieu d'aller au poste ?

Le prévenu.—Parce que j'avais le mur mur de mon ami sur le bout de la langue et que je me disais qu'il allait me revenir : alors j'aurais été lui faire une petite visite à lui et à son épouse, ayant même composé une petite chanson à ce à-propos-là.

M. le président.—A deux heures du matin, une visite à des mariés ! C'eût été assez indiscret de votre part.

Le prévenu.—Histoire de rigoler ; entre camarades, ça se fait journellement.

M. le président.—Journellement, mais pas nuitamment.

Comme toujours, les deux autres affirment qu'ils n'ont rien fait du tout ; comme d'ordinaire, l'agent se plaint sans motifs.

Le prévenu que l'agent déclare n'avoir rien dit, ni rien fait est condamné à une simple amende de 5 francs pour ivresse. Les deux autres ont été condamnés, le mari à quinze jours de prison, et la femme à six jours.

Les vrais chançarts ont été les jeunes mariés, dont rien n'a troublé le bonheur.

Les mines d'amiante à Thetford

Il y a actuellement en opération à Thetford Mines douze grandes mines que l'on prétend inépuisables. Elles sont rendues à une profondeur de quarante à cinquante pieds et donnent du coton plus riche et plus en abondance que jamais. Le nombre des mineurs est d'environ 800.

La population est en grande majorité canadienne-française, il n'y a d'anglais que les agents et les commis des mines ; celle gagne sa vie aux mines et aux moulins ; on ne compte pas douze cultivateurs dans Thetford. Le salaire des mineurs est de $1 à $1.50 par jour, et les propriétaires vendent leur coton de $200 à $250 la tonne.

Le village n'a actuellement qu'une petite chapelle pour cette population à peu près exclusivement catholique. Il n'y a qu'un seul prêtre aussi pour desservir le révérend M. D'Auteuil, qui de plus a la desserte de Coleraine.

L'an prochain, ils doivent commencer la construction [illegible] érigée [illegible]

Nos communications avec la Chine et le Japon

La compagnie du Pacifique a eu le plaisir de prendre possession, le 30 août dernier, du premier des trois grands *steamers* destiné à faire le trajet entre la Colombie Anglaise et la Chine et le Japon. Ce magnifique navire a été baptisé par lady Louisa Egerton du nom de " Empress of India." Lord Hartingdon assistait à la cérémonie et a fait un discours dans lequel il a déclaré que ces *steamers* font partie des voies de communication qui relient entre elles les diverses parties de l'empire. Il a fait l'éloge de la compagnie du Pacifique. Au moment où les Etats-Unis font tout en leur pouvoir pour nous fermer les portes de leur marché, nous devons nous réjouir de voir des voies nouvelles de relations commerciales s'ouvrir pour nous d'une manière pratique et rapide.

L'" Empress of India " a, comme les *steamers* de la même ligne qui viendront après elle, 485 pieds de longueur, 51 de largeur, 36 de profondeur. Elle jauge 6,700 tonneaux.

Nous félicitons la compagnie du Pacifique de cette addition à son équipement déjà si remarquable, et nous souhaitons que dans un avenir rapproché l'océan Atlantique soit sillonné de navires améliorés et pouvant rivaliser de confort et de vitesse dans le transport du fret et des passagers entre nos ports de mer et ceux de l'Europe.

Le mouvement boulangiste

L'an dernier, presqu'à même date, dans le mois d'août, M. Mermeix, rédacteur de la *Cocarde*, organe attitré du général Boulanger, avec la *Presse*, dirigée par M. Laguerre, était arrêté, jeté en prison, tenu au secret pour avoir publié à l'avance une partie de la preuve recueillie par la Haute Cour contre le Général.

Ce procédé sommaire de M. Constans fit grand bruit. Il était, sans aucun doute, odieusement tyrannique. Et dans les pays où la liberté du citoyen n'est pas un vain mot, il eût créé une violente sensation, il n'eût pas été toléré. Le ministre de l'intérieur connait la France, il sait que la victoire et le pouvoir y appartiennent aux hommes des coups de force et d'autorité absolue, et depuis son entrée aux affaires, il s'est inspiré de cette doctrine. Elle lui a réussi. Il a vaincu, écrasé le Général et ses amis. Les derniers écrits de M. Mermeix, les *Coulisses du Boulangisme*, achèvent l'extermination. Celui-là même qui, il y a douze mois, se faisait mettre au cachot pour la cause du Général, divulgue aujourd'hui toutes les intrigues, toutes les manœuvres qui ont existé entre ce dernier et les royalistes. Rien de tout-à-fait nouveau ne nous est appris. M. Mermeix écrit que le comte de Paris a promis de l'argent au Général, que la duchesse *D'Uzès* s'est saignée de trois millions de francs, etc. Qui ne savait cela ? M. Mermeix, qui a été dans les secrets du Général et de son comité, confirme de son témoignage la rumeur accréditée déjà. Voilà tout.

Ce tout n'est pas à l'honneur de M. Mermeix, car il s'est rendu coupable de trahison de secrets d'honneur, et sa conduite est propre à donner une petite idée de beaucoup de ceux qui s'étaient attachés à la fortune de M. Boulanger. Pour un homme de bonne foi, il y avait évidemment dix aventuriers. Nous avons connu à Paris quelques-uns de ces hommes de bonne foi, qui comptaient sur le Général pour doter la France d'un régime gouvernemental calqué sur les institutions américaines. Nous plaignons ces braves gens, car ils ont fait campagne à côté d'une foule de farceurs et de coquins.

En France on parle de décréter de haute trahison le comte de Paris, la duchesse *D'Uzès* etc., parce qu'ils ont travaillé au renversement de la République. Quelle différence avec notre système et de quelles libertés nous jouissons ! Ici, nous pouvons demain au matin nous déclarer en faveur de l'annexion aux Etats-Unis sans qu'il vienne à l'idée de personne de nous inquiéter.

On dira, on pensera que nous avons tort, que nous trahissons les intérêts de notre pays. Les uns le croiront, d'autres croiront le contraire. Nul, depuis le représentant de la Reine Victoria jusqu'au dernier travailleur, ne songerait à nous accuser d'un crime contre les lois. Nous serions dans notre droit de citoyen libre.

Nos amis de France ne connaissent pas ces libertés. Ils en ont le pressentiment éloigné et c'est de ce pressentiment qu'est né le mouvement boulangiste, qui tendait à une réforme vers des institutions moins autocratiques et plus populaires.

LA LOI DU TARIF DOUANIER

La chambre de commerce de New-York, réunie le 16 en séance spéciale sur une convocation signée par trente-trois de ses membres, s'est occupée de la disposition du bill du tarif douanier fixant au 1er novembre l'expiration du délai au-delà duquel les marchandises non retirées des entrepôts de douanes seront soumises aux conditions du nouveau tarif.

En l'absence de M. Smith, président de la chambre, actuellement en Europe, la séance a été ouverte par le vice-président, M. Alexander E. Orr, et la parole a été donnée à M. J. Edward Simmons, qui a dit que l'objet de la réunion était si clairement défini dans la convocation qu'il était inutile de s'y étendre, et qu'en conséquence il suffirait de présenter les résolutions, dont voici le texte :

Attendu qu'il est stipulé dans le projet de loi désigné sous le nom de " bill McKinley " que le délai pour le retrait des marchandises, actuellement en entrepôt, ne s'étendra pas au-delà du 1er novembre prochain ;

Attendu que le temps limité fixé pour ce retrait causerait une demande d'argent inusitée des importateurs, et, par suite, accroîtrait la présente pénurie du marché monétaire dans un moment où de grands besoins sont créés par les récoltes ;

Il est résolu que dans l'opinion de cette chambre, ce serait un grand avantage pour le commerce et les intérêts généraux du pays que le délai pour le retrait des marchandises actuellement en entrepôt fût étendu au 1er février 1891, et cette chambre demande instamment que le bill soit amendé à cet effet.

M. Cornelius N. Bliss a secondé la résolution, en faisant observer toutefois que le but que se proposait la chambre était virtuellement atteint, le comité des voies et moyens de la chambre ayant lui-même proposé l'amendement et le secrétaire du trésor y ayant également donné son assentiment. Cependant, a ajouté l'orateur, il est bon que la chambre de commerce exprime son opinion sur la question.

M. F. A. Conklin et M. Louis Windmüller ont ajouté quelques brèves observations, et les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

SIR JOHN A MORRISBURG

Le public aimera savoir ce qu'a dit le Premier-ministre du Canada du bill McKinley, au pique-nique de Morrisburg. Voici le résumé de ses remarques :

Le bill McKinley n'est pas encore définitivement adopté, mais il le sera sans doute en substance. Eh bien ! nous aimerions mieux qu'il ne passe pas, mais il faut en prendre notre parti. Je ne veux pas dire que cette législation est le résultat d'un sentiment d'inimitié de la part de nos voisins, mais en tous cas elle est contraire à nos intérêts. Elle va entraver et diminuer nos relations commerciales avec nos voisins. Ce n'est pas notre faute Le premier traité de réciprocité, celui de 1854, fut fait par le gouvernement dont j'étais membre. Lorsque les Etats-Unis nous firent savoir qu'ils désiraient mettre fin à ce traité, nous le regrettâmes, mais ce ne fut nullement dû à nous si le traité prit fin. On a lieu de croire que les Etats-Unis prirent cette décision en 1866 parce qu'ils crurent, à tort certainement, que le Canada sympathisait avec le Sud contre le Nord dans la guerre de sécession. Nous n'avions pourtant jamais donné lieu à ce soupçon, mais ce fut apparemment la cause de l'abrogation du traité.

Subséquemment nous tentâmes à maintes reprises d'engager le gouvernement des Etats-Unis à renouer nos relations de réciprocité, par correspondances réitérés, par délégations, de toutes manières. Et quand le gouvernement de M. MacKenzie arriva au pouvoir, il envoya, dans le même but, M. George Brown à Washington. A l'époque du traité de l'Alabama en 1871, nous fîmes tout en notre pouvoir—j'étais un des commissaires à ce traité—pour induire le gouvernement américain a améliorer les relations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada. Ce fut chaque fois sans succès. On abrogea jusqu'aux clauses du traité de Washington relatives aux pêcheries.

Naturellement, le gouvernement des Etats-Unis a le droit d'adopter les mesures qu'il croit favorables aux intérêts de son pays sans s'occuper de savoir s'il nuit aux autres pays. Nous devons supposer, par conséquent, que sa législation récente est destinée à favoriser nos voisins. Elle va restreindre notre commerce avec eux. Mais nous n'y pouvons rien. Nous n'allons pas pleurer, comme des enfants. Il faut chercher à nous en tirer le mieux possible. C'est ce que nous faisons déjà d'ailleurs dans une certaine mesure. Et pourquoi ne ferions-nous pas ce qu'on a fait après l'abrogation du traité de 1854. Les anciens se rappellent qu'à cette époque, le peuple du Canada, la classe agricole surtout, se trouva dans une fort pénible pénible position. Les marchés américains étaient fermés à nos produits agricoles ; cependant, chose étonnante, notre pays n'en souffrit pas du tout De nouveaux débouchés s'ouvrirent bientôt et en peu d'années les choses étaient aussi prospères que jamais.

Prenons aujourd'hui la même attitude virile que les Canadiens d'alors. Si l'on nous ferme les anciens marchés, cherchons en de nouveaux. Un exemple se présente tout de suite à mon esprit. Les cultivateurs savent que l'orge cultivé en ce pays s'appelle orge à six rangs et que c'est la sorte d'orge dont font usage les brasseurs américains. En Angleterre on préfère l'orge à deux rangs. Ces deux espèces d'orge ne germent pas ensemble parce que l'un murit avant l'autre. Il vous faut donc cultiver une seule espèce d'orge ou si vous les cultivez toutes deux cultivez-les séparément M. Carling, ministre de l'agriculture, a distribué dans tout le pays de cet orge anglais à deux rangs et je suis heureux de dire que l'expérience a très bien réussi surtout au Manitoba et au Nord-Ouest. Si nos cultivateurs doivent perdre le marché de l'orge aux Etats-Unis, tout ce qu'ils ont à faire est de cultiver l'orge à deux rangs pour lequel nous trouverons un marché illimité en Angleterre, où la production de ce grain est très inférieure à la consommation et où l'on importe l'orge de France, d'Allemagne et des autres pays d'Europe. Voilà un exemple de ce que nous pouvons faire.

Un autre sujet à considérer est l'élevage des volailles. Dans cette branche de l'industrie agricole, l'Angleterre nous offre encore un marché illimité. Nous avons déjà commencé, en prévision de ce qui nous arrive, à exporter des œufs en Europe. Ils arrivent aussi frais à Londres qu'à New-York.

Il ne nous faut donc pas rencontrer cette législation hostile en esprit de colère ni d'inimitié : car, si les Américains ont cru devoir l'adopter c'est leur droit. Cherchons de nouveaux marchés.

L'un des plus importants résultats de la construction du Pacifique Canadien est l'ouverture de nouveaux marchés à la Chine et au Japon pour une grande partie de nos produits manufacturés. Notre commerce avec ces pays est encore, il est vrai, à l'état d'enfance. Bientôt le Pacifique Canadien aura une magnifique flotte de vaisseaux sur l'océan pour faire le commerce entre le Canada, la Chine et le Japon, et avant longtemps j'espère, l'Australie. Nous avons des avantages illimités pour développer notre commerce avec les pays asiatiques, et ce n'est pas seulement la Colombie Anglaise qui en profitera. Il n'y a pas un seul industriel au Canada qui ne puisse trouver son compte à envoyer en Asie les produits de son industrie.

Je puis bien dire aussi que les colons d'Australie nous offrent les meilleures conditions de réciprocité. Me voilà vieux mais j'espère voir établir et se développer nos relations commerciales avec ces colonies, avant de me retirer de la vie publique.

Il est essentiel que nous ayons un câble entre l'Australie et la Colombie Anglaise. Le câble est le précurseur du commerce. Après en avoir combattu le projet voici qu'on en admet l'utilité en Australie.

Après le câble, il faut une ligne de steamers entre l'Australie et le Canada et nous aurons alors, à part le commerce que j'ai déjà mentionné, un commerce croissant avec les colons de l'Australie.

L'esclavage en Afrique

Zanzibar, 18.—Les voyageurs qui viennent de la côte allemande confirment la nouvelle disant que les autorités allemandes ont publié à Bagamoyo un décret autorisant le trafic des esclaves. Le décret est signé par le commandant des forces allemandes et a été affiché à Bagamoyo et à Dar-es-Salam. Les marchands d'esclaves chassés de Zanzibar se sont établis à Bagamoyo et y font de bonnes affaires. On dit que le sultan a télégraphié aux puissances de l'Europe pour demander du secours.

LES ROMANS NATIONAUX

M. Chatrian

La vie de Chatrian.—Sa collaboration avec Erckmann. — La série des "Romans nationaux". — Le talent des deux écrivains.—La place qu'ils occuperont

(De *La Presse*, Paris, 7 sept.)

Comme nous l'annoncions hier, Chatrian est mort, dans sa propriété de Villemomble. Cet événement à peine remarqué eut occupé la presse et l'opinion pendant huit jours, s'il s'était produit vingt-cinq ans plus tôt. Rien en effet, ne fut comparable à la vogue de ces deux romanciers presque oubliés aujourd'hui.

Durant tout le second Empire, le public s'arrachait les "Romans nationaux"; Erckmann-Chatrian avaient des admirateurs passionnés ; la critique les discutait comme elle discute aujourd'hui Daudet, Zola, Bourget et tant d'autres. Qui sait si dans quelques années d'ici les grands noms que nous venons de citer ne tomberont pas à leur tour dans une indifférence voisine de l'oubli.

C'est à peine si l'on se souvient encore du triste procès qui, l'année dernière, amenait la rupture définitive d'Erckmann et de Chatrian.

Les deux romanciers, on le sait, avaient pendant trente ans collaboré à la même œuvre. Leur intimité avaient été aussi touchante que devait l'être plus tard celle des frères de Goncourt. Pourtant, aucun lien de parenté ne les unissait. Ils s'étaient rencontrés tout jeunes dans la vie, avec les mêmes aspirations, le même idéal, la même foi profonde en l'avenir. Doués tous deux d'un grand talent, ils avaient entrepris ensemble la série de ces " Romans nationaux " dont Zola fait, quelque part un si grand éloge. Désormais, leurs noms devaient n'être plus séparés que par un trait d'union dans l'histoire de la littérature française.

Puis, brusquement, par un de ces inexplicables revirements du cœur humain, alors qu'ils approchaient tous deux de la fin, ils se séparèrent.

Chatrian en fut profondément affecté ; il demeura inconsolable et, quelques mois après, il devait succomber au chagrin d'avoir perdu son vieux compagnon.

La jeunesse de Chatrian

Alexandre Chatrian était né à Soldatenthal, dans la Meurthe, en 1826. Il avait été destiné par sa famille à l'industrie de la verrerie qu'exerçait son père.

Déja il touchait à une belle position, lorsque tourmenté par le goût des lettres, il entra, contre le gré de ses parents, en qualité de maître d'étude au collège de Phalsbourg ; c'était là qu'il avait fait quelques classes après avoir reçu les premiers éléments d'un vicaire de campagne.

Erckmann, plus âgé que lui de quatre ans, était originaire du même département. De bonne heure, il avait perdu sa mère et avait été placé comme interne au collège communal de sa ville natale.

Les caractères de ces deux jeunes gens qui plus tard devaient s'unir dans la lutte pour l'existence, étaient tout différents. Erckmann était un enfant sombre et sauvage : Chatrian était doux et caressant. Qui donc expliquera que deux natures aussi dissemblables, puissent ainsi s'entendre et s'attacher pour la vie ? Pourtant ce phénomène est un des plus fréquents.

Erckmann, après avoir terminé ses classes, vint faire son droit à Paris, il ne lui fallut pas moins de cinq ans pour franchir les deux premiers examens ; c'était assez, il en resta là. On le voit, ce n'était pas l'Ecole de droit qui avait ses préférences ; en revanche, il s'oubliait voloutiers au Collège de France et à la Sorbonne. Entraîné par sa vocation littéraire, il s'efforçait de publier des petites brochures et d'écrire dans les journaux du temps.

A cette époque, il avait déjà fait la connaissance de Chatrian. Les deux camarades se rapprochèrent de plus en plus et bientôt ne se séparèrent plus. Leurs débuts furent obscurs et pénibles. Ils travaillaient en même temps à un drame: le *Chasseur des ruines* qui ne fut pas joué par suite du refus des auteurs de faire les changements demandés. Le théâtre de Strasbourg, en revanche, monta l'*Alsace en 1814*, supprimé par le préfet à la seconde représentation. Ils avaient acquis déjà cette unité de style et de conception qui fit que, pendant longtemps, on ignora la double origine de leurs productions.

Le succès

Leurs premiers romans eurent beaucoup de peine à voir le jour. Enfin l'apparition de "l'Illustre docteur Mathéus" les signala tout à coup à l'attention de la critique. Dès lors, chaque nouvel ouvrage des deux auteurs obtint un succès prodigieux : Erckmann-Chatrian devinrent les grands favoris du public. Nous ne pouvons mentionner ici que leurs romans les plus connus : " l'Ami Fritz, la Maison forestière, le Rêve d'Aloïus, le Juif polonais, le Fou Vegof, les Volontaires ", enfin cette belle serie des "Romans nationaux" remarquable surtout par le souffle de républicanisme et de liberté qui les anime. Les éditions de ces œuvres se succédaient avec une rapidité vraiment extraordinaire. Les auteurs avaient trouvé, dans les épisodes de notre histoire nationale moderne, un élément d'intérêt dramatique bien autrement saisissant que toutes les combinaisons de l'imagination.

La grandeur de l'œuvre

Le principal mérite d'Erckmann-Chatrian est d'avoir accompli une œuvre de justice et de vérité, d'avoir fait connaître la guerre, les plus éloquents plaidoyers qui se soient encore vus. Certaines pages des " Romans nationaux ", tels que *Waterloo* et *l'Invasion*, rappellent par leur énergie les *Iambes* de Barbier. C'est le même cri de colère et d'indignation qui s'élève contre les abus du pouvoir souverain, la barbarie d'un despote qui, pour satisfaire son ambition, lance les peuples sur les champs de bataille pour les faire s'entre déchirés.

Il fallait à ces deux grands écrivains une fière et courageuse indépendance pour oser produire de telles œuvres à une époque où la France subissait le joug du plus odieux despotisme.

Mais Erckmann-Chatrian ont fait plus encore que de protester au nom de la liberté violée, ils ont abordé les questions sociales, et, en cela, ils ont été les véritables précurseurs du socialisme contemporain, les devanciers du maître, qui, plus tard, devait à son tour, écrire *l'Assommoir* et *Germinal*.

Au point de vue exclusivement littéraire, Erckmann-Chatrian pourraient être considérés comme les premiers romanciers naturalistes. Nulle part, peut-être, on ne trouve une observation plus exacte et plus profonde, un souci plus constant de rester fidèle à la vérité.

J. L. O. VIDAL, Agent

Entrepôt de Poêles, Charrues, Socs, etc, de Lotbinière

Machines à vapeur,
Voitures d'hiver et d'été,
Trains de traval, Harnais,
FER, POULIES, POMPES,
Presse hydraulique pour Tanneur,
Presse à vis.

VENTE A GRAND SACRIFICE

MACHINES A VENDRE

Au No. 122, rue St-Paul, Québec

J. L. O. VIDAL, Agent,
11 sept. 1890.—3m cl 122, rue St-Paul

Balances ! O Balances !

GARANTIES ET CERTIFIES

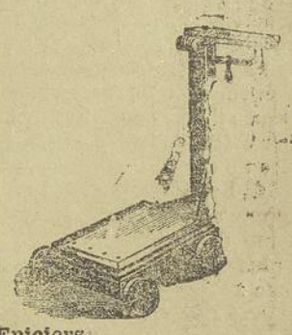

**Pour Epiciers,
Marchands de Thé,
Bouchers,
Cultivateurs, etc.**

—o-o—

Balances Postales et Balances à Paquets

Balances de comptoirs et grosses Balances.

— SEULS AGENTS POUR —

GURNEY & WARE

—@—

MECHANICS SUPPLY Co

96, rue St-Pierre

30 août 1890—1a Téléphone 45

Mesdames, soignez-vous

Pourquoi souffririez-vous des maladies telles que : maladies du foie, des poumons, et des intestins, d'inflammations de toutes sortes, de toux, de rhumes, de Bronchites, chroniques ou aigues, de dyspepsie, des différentes maladies de matrice, et de toutes les autres maladies auxquelles votre sexe vous condamne, quand en employant les remèdes que Mme Brunet à l'aide de toutes sortes d'Herbes et de Racines vous pourriez si bien jouir d'une bonne santé. Soyez persuadées que quelque soit votre maladie, elle ne vous tiendrait pas si longtemps sous son joug, si vous vous décidiez à employer ces remèdes, qui sont si universellement recommandés. Essayez vous-même ce que tant d'autres ont déjà fait à Québec et dans les paroisses environnantes, et vous remercierez ensuite la providence d'avoir été si bien inspirée. N'ayez aucune crainte, c'est à une femme que vous vous adresserez et elle est au courant de toutes les misères de son sexe. Rendez-vous toutes chez

MME. M. BRUNET

No. 82, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

28 juillet—

LE DECOLLETAGE

On propose de former une ligue

Opinion d'une femme sur les décolletées

Une américaine qui collabore à plusieurs revues, miss Elisabeth Stuart Phelps, vient de publier dans le *Forum* une virulente philippique contre le *Décolleté dans la vie moderne.*

Dans cette étude qui a fait quelque bruit en Amérique, madame Phelps constate avec chagrin le déclin du sens de la pudeur parmi les femmes américaines.

" Il est impossible, dit-elle, d'aller au théâtre sans se convaincre de ce fait. Nos ladies mondaines montrent en présence de scènes atroces un sang froid, une sérénité renversante. Quand voyons-nous les paupières baissées, cette aimable rougeur qui est la protestation d'une âme virginale contre des actions et des paroles qui devraient révolter toute jeune fille pure, quand voyons-nous ces signes de la féminité outragée ?"

Tout en reconnaissant qu'un drame *propre* " et élevé pourrait être un spectacle utile, miss Phelps remarque avec découragement que de très honnêtes gens encouragent sur la scène et à l'opéra de très mauvaises pièces, et que les femmes américaines sont les premières à les favoriser.

" Notre scène, dit-elle, exibe souvent des monstruosités morales qui confinera à la domination."

Mais si le théâtre moderne révolte miss Phelps, elle s'empresse d'ajouter que le spectacle que présente une salle de bal est encore plus révoltant.

" Il n'est besoin d'être ni quaker, ni puritain, ni ermite, ni dévot pour trouver que nos danses de salon offensent le bon goût. Qu'on dise tout ce qu'on veut en faveur de la beauté, de la grâce, de l'immense plaisir d'accorder ses pas avec la musique, je défie un spectateur impartial de juger innocents les exercices chorographiques auxquels se livrent dans une salle de bal les gens les plus corrects. Une mode qui donne à un *roué* le droit d'enlacer une femme chaste, et de la tenir pressée dans ses bras pendant que l'orchestre joue des airs voluptueux, est un danger que la morale réprouve. Je crois fermement que le temps est proche où ces habitudes licencieuses seront jugées comme nous jugeons aujourd'hui les pratiques du culte d'Aphrodite."

Miss Phelps constate un second lieu que la modestie féminine a diminué aux Etats-Unis proportionnellement à l'augmentation de l'amour de la boisson parmi certaine classe de femmes, puis elle élève de nouveau contre l'indécence de certaines toilettes :

" N'est-il pas vrai que jamais les femmes honnêtes ne se sont habillées d'une façon aussi indécente dans ce pays et dans ce siècle ? Nous aimerions pouvoir jeter notre gant aux femmes d'Amérique et leur crier : Mettez fin à ces immodesties ! Défendez-vous si vous le pouvez. Qu'on cherche deux femmes honnêtes dans toute l'Amérique qui consentent à justifier cette mode décolletée qui est la disgrâce de notre sexe.. on ne les trouvera pas. Le temps est venu de protester contre une abomination qui est la honte des femmes.

De plus en plus indignée, miss Phelps continue :

" Qu'est-ce que la toilette de soirée d'une femme à la mode, si ce n'est un défi à la civilisation ? La robe *habillée* découvre le corps avec l'indifférence de l'impudeur.

" Les remontrances de la chaire, les plaintes de la presse, les dénonciations des femmes modestes glissent sur ces épaules nues comme l'aile parfumée des éventails, qui les caresse au bal. Votre voisinière, madame, est votre supérieure moralement, quand elle va au bal à la fête de St Patrick, elle est vêtue jusqu'au menton, comme l'exige l'idée que le peuple se fait des convenances."

Pour remédier à cet état de choses, miss Phelps propose la formation d'une ligue de femmes qui boycotteront impitoyablement les impudentes qui affectent de ne pas se couvrir convenablement.

" Qu'une douzaine de femmes influentes de New-York, Washington, Philadelphie et Boston s'entendent pour régler la coupe de leurs vêtements et s'engagent à refuser l'entrée de leur salon à toute femme vêtue d'une façon indécente et à éliminer toute invitation chez des hôtesses trop décolletées. Que l'Association prend simplement *The Ladies*, mais qu'elle craigne pas de s'adjoindre les sympathies d'une douzaine d'hommes influents au cœur bien placé et à l'esprit élevé."

On annonce que la goélette *Comrade*, de Cleveland (Ohio), a péri corps et biens dans le lac Supérieur, pendant une effroyable tempête. Commandée par le capitaine Petersen, cette goélette était montée par huit hommes en tout.

La mère de Gambetta

A propos de la mort récente du père de M. Rouvier, ministre des finances, M. Emmanuel Arène, député de la Corse, parle, dans sa dernière chronique, de ces pères modestes et ignorés d'hommes célèbres, s'effaçant dans le rayonnement de leurs fils, les suivant de loin, sans jamais quitter l'humble foyer familial où l'on trouve toujours " les choses inconnues dans la vie publique, l'affection désintéressée, les étreintes loyales qu'aucune arrière-pensée ne guide, la bouche qui ne ment pas, le cœur toujours épanoui ! "

M. Emmanuel Arène en arrive à raconter alors la mort de la mère de Gambetta et les circonstances émouvantes qui l'ont accompagnée :

" J'ai vu mourir ainsi la mère de Gambetta, et ce spectacle, avec les circonstances dramatiques qui l'accompagnèrent, les moindres détails qui l'ont gravé dans mon esprit, restera toujours devant mes yeux, dans sa grandeur et sa simplicité saisissantes. C'était, elle aussi, une bonne vieille, une bonne maman tendre et simple, fière et terrifiée tout ensemble de la gloire de son enfant, entendant, certes, parler de lui, car son grand nom sonnait superbement de par le monde, mais ne le voyant plus guère, et là-bas, dans son jardinet de Nice, se languissant après lui, comme nous disons dans le Midi.

Un beau jour, enfin, elle n'y tint plus, elle voulut aller le voir à Paris. A Paris ! Seigneur de nous ! Elle s'y pensait pas, si vieille, toute branlante ! Le vieux père voulut la retenir, et l'autre vieille de la maison, Miette, la bonne Miette, levait au ciel ses grands bras maigres.

—Mais, ma pauvre madame, un si grand voyage, et en cette saison ! Ça n'a pas de bon sens..

Hé non ! ça n'avait pas de bon sens, et elle n'avait pas trop raison, la pauvre Miette. Mais allez donc parler de bon sens aux vieilles mamans qui s'en vont voir leur fils ! Elle sauta, rajeunie de vingt ans, dans ce train qu'elle n'avait jamais pris, et tout d'un trait arriva dans ce Paris, si grand, et tout plein, cependant, de son fils. Elle avait aussi une fille, dont le mari était percepteur à St-Mandé ; c'est là qu'elle se fit conduire, bien heureuse, enfin, d'être arrivée, mais si fatiguée, si complètement anéantie ! Dès le soir même, une attaque la foudroya, un transport au cerveau. Elle tomba sur son lit, agonisante. Quand Gambetta accourut, elle était là qui s'en allait, sur ce pauvre lit de fer, inerte, les yeux vitreux, le reconnaissant bien encore, l'enfant de sa chair et de son cœur, ne pouvait plus parler, remuant à peine ses lèvres blanches où passait un sifflement rauque, un souffle de mort qui allait en s'affaiblissant.

Cela dura trois jours ; elle ne reprit pas connaissance. Nous étions alors au plus fort des affaires d'Egypte, en plein cœur de cette discussion émouvante de ce grand et solennel débat où les intérêts, tout le passé glorieux de la France étaient engagés et que Gambetta suivait de toute sa passion de patriote. Tout le jour il était à la chambre, anxieux, agité, refoulant ses angoisses filliales, ne songeant qu'à la France, l'autre mère, la mère immortelle ! Mais, la séance finie, il courait à Saint-Mandé, et jusqu'au soir, bien avant même dans la nuit, il restait là près de ce petit lit, la main, déjà froide, de la mourante dans la sienne, épiant dans ses yeux immobiles, une lueur qui ne venait pas.

" Puis, un jour, il dut se mêler au débat, prendre la parole. Ce fut son dernier discours, un admirable cri d'éloquence et de passion, le débordement du patriotisme, un chant d'amour pour la patrie qui remua la chambre jusqu'aux entrailles et secoua d'un frisson l'Europe entière. A cet instant précis, à l'heure où cette grande voix, la voix du fils tant aimé, résonnait si magnifiquement, parlant à la France et parlant au monde, à l'autre bout de Paris, la mère, doucement, expirait..

" Je la vis se crisper en une contraction dernière, et puis ce fut le calme de la mort. Fieutzal, le pauvre Fieutzal, mort, lui aussi, me dit en s'essuyant les yeux : " C'est fini." Moins d'un an après, à Ville-d'Avray, il devait me le dire encore, ce mot terrible, et cette fois c'était pour Gambetta lui-même. Je courus à la chambre. Gambetta venait de descendre de la tribune. Il m'aperçut :

" —Eh bien ?

" Je lui pris la main.

" —Eh bien ! Il faut du courage !

" Et l'instant d'après, quelle scène ! et comme elle est là devant moi aussi vivante qu'au premier jour, cette triste soirée de mort ! le tribun, l'homme dont l'ardente parole était, à cette minute même, télégraphiée aux quatre coins du monde, ce grand cœur tombait anéanti, près du petit lit de fer. Sa poitrine se soulevait en sanglots déchirants et cette voix, la voix tonnante de tout à l'heure, devenue tendre et suppliante, balbutiait le mot éternel, le mot des petits enfants et des grands hommes :

" —Maman ! maman !

" Dans la rue, on criait les premiers journaux du soir et le cri des vendeurs montait jusqu'à nous : " Le discours de Gambetta ! Demandez le discours de Gambetta !

Mort d'un avare

Un vieillard du nom de Gustav Tuchel que l'on prenait dans le quartier pour un indigent, a été trouvé mort dans un misérable taudis qu'il habitait au No. 219 Est 102e rue. Tuchel avait dans sa chambre cinq livrets de caisse d'épargne et d'autres valeurs représentant une somme de $8,000 environ, mais il était d'une avarice sordide, il ne se nourrissait guère que de pommes de terre et de lait, et il s'est littéralement laissé mourir d'inanition. On ne lui connait pas d'héritiers à New-York.

Erreur fatale

De bien triste circonstances ont accompagné le décès de Mme Crozier, maîtresse de pension, à Digby, N. E. Elle était indisposée depuie quelque temps, et mardi soir comme d'habitude la prescription du docteur fut envoyée pour être remplie à la pharmacie de R. F. Stard Co. Après en avoir pris une dose, la malade devint furieuse et on découvrit que le pharmacien avait envoyé de la strychnine au lieu de la prescription. La pauvre femme mourut quelques minutes plus tard. On s'assura à la pharmacie que la bouteille contenant la strychnine avait changé de place sur les tablettes avec la bouteille contenant le " sulfural ", médecine prescrite. Ce changement avait été fait par un commis sans la connaissance de l'autre qui servit la pratique de Mme Crozier.

Accidents de chemin de fer

Un accident, comme il ne devrait pourtant plus s'en produire depuis longtemps, a eu lieu pendant l'après-midi, à East Saint-Louis (Illinois) près de la gare du Saint-Louis, Kansas Cité & Colorado Railroad, La chaudière d'une locomotive en manœuvres a fait explosion avec un bruit épouvantable et le mécanicien et le chauffeur nommés Barrett et Dougheney ont été tués sur le coup. Barrett a été projeté à plus de cent pieds de distance et il avait la tête séparée du tronc lorsqu'il est retombé. Quant à Dougheney, il a été projeté en l'air à travers les innombrables fils de télégraphe suspendus au dessus de la voie, et il est retombé sur les rails n'ayant plus forme humaine. Un éclat de la chaudière pesent une tonne est allé tomber à plus de deux cent cinquante pieds de distance de l'endroit de l'accident.

D'autre part, un autre terrible et singulier accident a eu lieu sur la ligne du Black Hills et Fort Pierce Railroad, entre Deadwood et Lead City (Dakota du sud). Au moment où un train de plaisir passait sur le flanc d'une colline, un pin gigantesque, auquel des étincelles lancées par la locomoive d'un autre train passé quelques instants avant avaient mis le feu, s'est abattu sur le dernier wagon qui était justement bondé de touristes, et l'a brisé et fait rouler au fond d'un ravin. Deux voyageurs, MM. Belding et Snyder, ont été tués sur le coup, et dix ou douze autres plus ou moins grièvement blessés.

Le charmeur de serpent

On annonce de Pottsvlle (Pennsylvanie) la mort du " vieux " David Harpster, surnommé le charmeur de serpents.

Harpster était connu de nom dans presque tous les Etats-Unis par suite du dangereux métier auquel il se livrait depuis de nombreuses années et qui vient de causer sa mort. Il s'était fait une spécialité de prendre les serpents vivants et c'est lui qui fournissait à la plupart des musées et des cirques les serpents à sonnettes et les autres reptiles américains. Mais, l'autre soir, le vieux David, comme on l'appelait familièrement, s'est enivré dans un cabaret bien connu de la ville, et il a fait le pari stupide de couper entre ses dents la tête d'un serpent vivant. Il a retiré un gros serpent à sonnettes de sa cage ; mais le reptile l'a piqué aussitot au poignet.

Plus honteux qu'inquiet de sa terrible mésaventure, David a remis aussitôt le serpent dans sa cage, et a disparu. On n'a plus entendu parler du vieux charmeur de serpents jusqu'au surlendemain, lorsqu'on l'a trouvé par hasard étendu dans un bouquet de buissons, dans la cour d'une grande fonderie. C'était là qu'il était allé se cacher et cuver se boisson, après sa mésaventure. Mais lorsqu'on l'a retrouvé, David, avait le bras, au poignet duquel il avait été mordu, et tout un côté de la tête affreusement enflés, et il était incapable de remuer ou d'appeler au secours.

Le vieux charmeur de serpents a été transporté dans une maison du voisinage, et un médecin a été appelé en toute hâte mais il était trop tard pour pouvoir sauver le malade, et il est mort au bout de deux ou trois jours de souffrances affreuses. Cette infortuné était âgé de soixante-treize ans.

On parle à Washington d'un second Congrès pan-américain, qui aurait lieu au mois de mai prochain et dont l'objet serait d'établir un système uniforme de monnaie pour tout le Nouveau-Monde.

Un crocodile en liberté

Les habitants de la petite ville de Canajoharie (New-Xork) sont dans la consternation et les femmes et les enfants de la la calité n'osent plus sortir, par suite de l'évasiond'un énorme crocodile appartenant à M. Arkell, le publiciste bien connu.

M. Arkell possède à Canajoharie, dans le quartier appelé East Hill, une magnifique villa où il va passer tous ses dimanches et dans laquelle est installée une petite ménagerie, qui fait la joie des enfants de la localité. Il parait que M. Arkell aime beaucoup les enfants et sa villa leur est toujours ouverte. Le printemps dernier la ménagerie de M. Arkell s'est enrichie de deux gros crocodiles qui lui ont été offerts par M. Wrenn, un des directeurs de l'East Tennessee, Virginia & Georgia Railroad. Or, samedi, une douzaine d'enfants étant allés visiter la ménagerie, l'un deux a laissé ouverte, par mégarde, la porte de la grille entourant le bassin des crocodiles. L'un des crocodiles le plus gros, s'est échappé et ce n'est que plusieurs heures après que le gardien de la ménagerie s'en est aperçu.

La nouvelle de l'évasion du crocodile s'est répandue avec rapidité dans toute la ville et y a causé un grand émoi. Le gardien de la ménagerie et six ou sept hommes de bonne volonté armés de fusils se sont mis à la rechsrche de l'alligator ; mais, aux derniers avis, ils n'étaient pas encore parvenus a retrouver sa trace.

Plusieurs personnes supposent que le crocodile s'est enfui dans la rivière Mohawk, qui passe à un quart de mille de la propriété de M. Arkell. S'il en est ainsi il est probable que les habitants de quelque ville des rives de la Mahawk ne tarderont pas à être surpris par la visite du crocodile fugitif.

Une bonne fortune

Elbridge Moody, un pauvre fermier de Whitefield, près de Gardiner (Maine), a trouvé récemment une mine d'or dans sa ferme. Ayant envoyé à New-York un spécimen de minerai pour le faire analyser, M. Moody vient d'être informé que le minerai en question est très riche et que son exploitation ne peut que donner de fort beaux bénéfices. Bien qu'on lui ait déjà offert un prix phénoménial pour sa ferme, qu'il avait achetée pour quelques centaines de dollars, M. Moody refuse de la vendre et se propose d'exploiter lui-même sa mine.

Entre marins

Une jolie anecdote à propos de la visite de l'escadre anglaise à Toulon.

L'autre matin, les matelots du torpilleur français le *Capitaine-Cuny* étaient en train de faire une provision d'eau douce à Cannes. A cet effet, ils avaient amarré une manche en toile à l'une des bornes-fontaines du quai Saint-Pierre, qui allait rejoindre le réservoir du torpilleur. A peine venaient-ils de commencer cette opération qu'une chaloupe à vapeur anglaise, appartenant à l'escadre mouillée au golfe Juan, vint se placer à côté du torpilleur français. Cette chaloupe venait également faire une provision d'eau douce.

Aussitôt un matelot français enleva la manche retenue à la borne-fontaine, et, s'adressant à l'officier qui commandait l'embarcation anglaise :

—A vous l'honneur, mon officier ! dit-il.

L'officier anglais accepta de grand cœur. Puis, mettant la main dans la poche de son gilet, il en retira quelques pièces de deux francs qu'il offrit au mathurin.

Mais ce dernier, faisant le salut militaire, s'empressa de répondre :

—Merci, mon officier, nous ne faisons pas payer nos politesses.

L'officier sourit et n'insista pas.

L'exil en Sibérie

Le capitaine du navire *Catherine Sudden*, qui vient d'arriver de Sibérie à Port Townsend, a transmis aussitôt une description du système d'exil tel qu'il l'a vu lui-même mettre en pratique. Il décrit les scènes brutales dont il a été le témoin sur l'île Laghalen, fâmeuse prison où sont enfermés les exilés russes. Il a vu tout un convoi d'exilés, de tout âge, lourdement enchainés et qu'on conduisait à l'île.

Quelques-uns d'entre eux, des vieillards, tombèrent sur la route, leurs forces épuisées. Le misérable conducteur, agissant d'après les ordres de son supérieur, fit feu sur ces infortunés et après les avoir tués, leur enleva leurs chaînes. Pas de merci, ni pour les vieillards, ni pour les femmes, ni pour personne. Les maris étaient tués sous les yeux de leurs femmes ; les mères voyaient leurs filles insultées, outragées. Hommes et femmes étaient poussés comme bétail ; c'est à coups de fouet qu'on les fait marcher. Les cellules de la prison sont sales, puantes et le traitement des détenus barbare à l'excès.

L'Italie a envoyé des troupes sur la frontière suisse pour protéger le chemin de fer du Saint-Gothard.

Avez-vous les symptômes suivants ?

Un point aigu au côté droit, ressent plus fréquemment, lorsque vous respirez toussez et vous couchez sur le côté. Si vous pressez sur le côté droit avec la main, vous éprouvez du mal et la douleur devient aigüe. Le pouls est plein dur et fort ; les intestins constipés, les yeux tachetés de jaune et la langue épaisse. Ils indiquent un estomac en désordre, et si on ne les soulage pas, ils affaiblissent le système qui est nerveux et malade. Les *Pilules Anti-Bilieuses* du Dr Morin, sont reconnues comme étant le meilleur remède pour les maladies du Foie et autres maladies Bilieuses.

La foudre et ses victimes

La foudre a fait de nombreuses victimes humaines et causé d'énormes dégâts matériels pendant les pluies incessantes de ces derniers jours.

A Provincetown (Massachusetts), la foudre est tombée pendant la matinée sur un grand entrepôt connu sous le nom d'Union Wharf. Un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Salomon Stanley, et le capitaine au long cours Ralph Atwood, âgé de soixante-deux ans, ont été tués sur le coup. De plus, le fils du capitaine Atwood, Harry, et M. F. Williams, l'un des propriétaires de l'entrepôt, ont été grièvement blessés, et dix ou douze personnes légèrement. Le capitaine Atwood laisse une veuve et six enfants.

A Sag Harbor (Long Island) et dans les environs, la foudre a incendié plusieurs maisons et granges et causé des pertes matérielles considérables.

Poursuites

Les commissaires d'Ecoles de la Côte St-Paul, Montréal, ont pris une action en cour Supérieure contre les sœurs de la congrégation Notre-Dame.

Les commissaires avaient assuré aux Sœurs par contrat, neuf cents piastres par année pour 25 ans, à condition qu'elles donneraient l'enseignement gratuitement à cinquante jeunes filles. Ils les exemptaient en même temps des taxes municipales et scolaires.

Les commissaires prétendent aujourd'hui qu'ils n'avaient pas le droit de passer un tel contrat, et maintenant ils s'adressent aux tribunaux pour le faire annuler.

Hier matin, en cour Supérieure, M. Olivier Clermont a intenté une action de $10,000 contre l'ex-échevin Rousseau, entrepreneur du pont de Hull. Le fils de M. Clermont s'est noyé lors de la construction du pont, et le père poursuit l'entrepreneur en dommages.

Terre à vendre

A Saint-Prime, Lac Saint-Jean

UNE EXCELLENTE TERRE DANS LE deuxième rang de St-Prime, à 2 milles de l'église et à quelques arpents d'un moulin à scie, est en vente à des conditions faciles. Elle contient quatre arpents et demi de front sur vingt-huit de profondeur. Soixante arpents de défrichés, dont quarante peuvent être labourés à la charrue. Vingt-cinq arpents en bois de cèdre. Une bonne maison en pièces, une grange et une étable.

S'adresser à J. ISRAEL TARTE,
19 sept. 1890.—cl Québec

SAISON DE 1890

M. VENIER NICOL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de pelleteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des plus exigents. N'attendez pas là neige et le froid

AUSSI : — Les dames trouveront à faire tailler et ajuster par une personne compétente les Manteaux et Gilets en Seallette et de manière à ne pas laisser voir les coutures.

N. VENIER NICOL

Manchonnier et Chapellier

285 & 287 RUE SAINT-JOSEPH

ST. ROCH, QUEBEC

18 sept—3ms ccl

Toujours a l'Enseigne du Sauvage

Malades, quand vous voulez vous soigner, ne vous inquiétez pas, vous pourrez vous guérir sûrement en vous rendant directement chez **J. E. P. RACICOT, No 25 rue St-Joseph, a l'enseigne du Sauvage.**

Ne vous arrêtez pas à demander à qui que ce soit où se trouve M. Racicot, mais voyez s'il y a un sauvage au-dessus de la porte et de cette manière vous serez certain de ne pas vous tromper. N'écoutez pas ces gens qui essaieront à vous tromper en vous envoyant ailleurs que chez le véritable fabricant de REMEDES SAUVAGES. N'oubliez pas que M. Racicot est le seul à Québec qui fasse usage d'herbes et de Racines pour la fabrication de ses médecines. **Rendez-vous tous à l'Enseigne du Sauvage.**

DECOUVERTE
PLUS d'**ASTHME**
POUDRE CLÉRY — Se vend partout

L'ENVELOPPE BLANCHE

La question de la gratification de fin d'année est gravement discutée en famille, chez les Morinier, sous l'abat-jour de la lampe, au bruissement de la bise qui passe non loin de là, sur les fortifications de Paris.

—Le ministre, dit le mari d'une voix grave, avait tenté de supprimer nos étrennes l'an dernier.

La femme, les deux fillettes assez grandes pour comprendre les choses d'argent, et même le dernier môme, gras et gourmand, écoutent sa grosse voix qui calcule les probabilités de cette munificence dont une partie aidera certainement à payer le terme. Peu à peu, Morinier, garçon chauve et sanguin, jeune encore, commis de 1re classe au bureau des téléphones sous-marins, se laisse aller aux suggestions de ses propres espérances, et sa femme, méridionale et imaginative, s'accrochant à l'idée capiteuse d'une couple de billets de cent francs, arrive à en régler l'emploi et à promettre à chacun son cadeau.

Elle-même aura un manchon pour mieux soigner ses mains que cet hiver a rendues rouges et crevassées ; l'aînée des enfants s'enivre des splendeurs futures d'un beau manteau neuf, la seconde réclame une poupée parlante et marchante. Quant au dernier bébé qui a écouté la bouche grande ouverte, pendant un moment, il s'écrie tout à coup, encore barbouillé de confiture : "J'aurai du sucre d'orge, quarante sucre d'orge ?"

—Oui, mon gros, dit sa grande sœur, même cinquante !

Et toute réjouie à l'idée du manteau promis à sa convoitise, elle l'embrasse avec une telle violence qu'il est presque renversé de sa haute chaise.

Non ! quarante ! répète le petit en reprenant son équilibre. Il a la tenacité de son âge et le chiffre 40 (on n'a jamais su pourquoi) constitue pour lui le superlatif des nombres.

—Pas tant de projets, mon Dieu !—dit le papa, revenu soudain à des sentiments plus sceptiques,—nous ne sommes pas si sûrs que cela de la gratification, et le gouvernement est si ladre...

Un coup de sonnette a interrompu l'entretien ; un ami est entré à propos pour ménager la réputation du gouvernement et la conversation change, par prudence, car on doit se méfier de toutes trahisons et éviter à qui que ce soit le plaisir de rapporter plus ou moins fidèlement, des propos hétérodoxes.

Le lendemain, à l'heure où le père doit rentrer, les cœurs battent dans l'impatience fiévreuse de l'attente.

Enfin la clé tourne dans la serrure et Morinier apparaît, radieux.

—Les sucres d'orge ! s'écrie Bébé impatient.

—Oui, nous les aurons ! répond le père en embrassant le môme, et une exclamation joyeuse de toute la famille répond à cette bonne nouvelle.

—Et l'argent ?... Où est-il ? demanda l'aînée des fillettes.

—Ah ! l'argent, fait le père en souriant. Il est accordé, mais nous ne le toucherons que dans deux jours. Il y a tant de petits imprimés à remplir et de formalités à espacer.

Deux jours après, l'employé joyeux remettait à sa femme, sa caissière ordinaire, les deux billets bleus de la Banque de France si longtemps attendus et bien enfermés dans une enveloppe blanche.

—Tu vas les serrer—lui dit il, avec un sourire. Et il les pose sur la table, pendant que la ménagère range et dérange les menus objets de couture destinés au raccommodage des vêtements d'enfants, race éternelle de déchireurs.

Morinier ouvre les lettres posées sur la table à son intention ; il y a là aussi des cartes de neuvel an, puis un livre, le dernier volume de vers, un peu décadent de cet excellent Maurice, son ami le boulevardier, qui se croit obligé d'être à la remorque des modes et des systèmes.

La bonne, pendant ce temps, est entrée avec une pile de vaisselle pour mettre le couvert ; car la salle à manger sert également de salon et de cabinet de travail et c'est, du reste, la pièce qui se chauffe le plus aisément.

—Vite, dit la mère aux enfants et à son mari, débarrassons la table. On va dîner.

—A table ! chante le mari sur un air du chœur des *Huguenots*. Puis il ferme son livre en souriant et va le ranger dans la chambre à côté, parmi les ouvrages de choix. Pendant qu'il est absent quelques minutes, sa femme prend soudainement un aspect terrifié et pâlit.

—Tu as mal, maman ? dit une des fillettes.

—Non ! non ! et sa voix s'étrangle. Puis elle reprend : les billets ! où sont les billets ! Enfants, cherchez-les !... Bébé ne les a pas touchés ?

Bébé fait des gestes énergiques de dénégation. L'enveloppe qui contenait la somme tant espérée était là, cependant, il y a un instant, prête à être serrée dans le coffret. Qu'en a-t-on fait ? L'aurait-elle jetée au feu, par mégarde, avec les papiers inutiles, des bandes de journaux et de vains prospectus ? Elle les a pourtant détruits un à un soigneusement. Elle secoue ses jupes, menace Bébé inutilement. Comme on entend le père fermer la porte de sa bibliothèque, elle met un doigt sur sa bouche pour imposer à tous le silence et commander le secret. Morinier s'est assis ; tout le monde s'est groupé autour de la soupière fumante ; le mari est toujours souriant, la femme étouffe son angoisse. Elle ne lui dira rien encore, oh ! non ! Il est si nerveux. Il voit tellement les choses en noir ! La vie bureaucratique les lui a montrées sous cette couleur. Elle cherchera, après le dîner, sans rien dire. Morinier, cependant, voit bien que sa femme est soucieuse.

Il pense qu'elle rumine sur les étrennes et plaisante ; elle trouve la force de sourire. Heureusement que l'abat-jour tombe assez bas, car si son mari voyait bien sa figure, il saurait y lire un cruel désespoir.

Une seule idée hante la pauvre femme pendant tout le repas : Elle a peut-être jeté les billets au feu ! Elle frissonne des pieds à la tête intérieurement, comme font les femmes courageuses. Puis, par une réaction de volonté elle en est déjà à chercher les moyens de retrouver le plus possible de cette somme par de secrets engagements de bijoux au Mont-de-Piété, par de misérables travaux d'aiguille, par des emprunts à des amis sûrs. Bébé, pendant ce temps, mène un bruit d'enfer ; il a renversé plusieurs fois sa timbale et la salière et fait de si vilaine musique avec son nez et sa bouche qu'il occupe tout le monde, si bien qu'on n'a pas le loisir de parler d'autre chose et que le trouble de la pauvre maman passe inaperçu.

Enfin la nappe est enlevée et, impatiemment, elle reprend son livre de comptes, sa boîte à ouvrage, ses papiers épars ; elle feuillette et compulse tout avec une fièvre croissante. Enfin, n'y tenant plus, elle se renverse sur sa chaise avec un soupir profond.

—Qu'as-tu donc, ma chérie ? Qu'est-ce que c'est ?

—Je crois..je crois..que j'ai perdu les billets !..

—Les billets de banque ?

—Oui !

L'homme le plus tendre et le plus attentif n'a plus parfois dans ces occasions-là ni patience ni mesure et devient rude comme le plus ordinaire des ouvriers d'usine.

Morinier a changé de ton brusquement et s'écrie :

—Ah ! par exemple, il ne manquait plus que cela ! Toi, la femme d'ordre, la femme modèle, toi qui te vantes même de tes qualités, tu me mets des billets de banque au feu !—Ce que c'est que de vouloir tout ranger ! car enfin, je ne t'avais pas prié de toucher à tous ces papiers ! Ce n'est plus de l'ordre, c'est de la manie ! —Il continue ainsi, frappe du pied, vocifère, et dans son emportement contre la jeune femme, peut-être aussi par pitié et par crainte de lui en trop dire, il prend son chapeau et se sauve dehors sans pardessus.

Les enfants, aussitôt que la colère du père a fait explosion, sont tombés dans un morne silence ; quand papa est en colère, les petits visages s'assombrissent et les babillages s'éteignent tout d'un coup.

Au désespoir de la pauvre femme s'ajoute la désolante réflexion que son mari va probablement prendre du mal pour être sorti sans pardessus ; puis il se fait un grand calme autour de cette table, les bouches sont closes, les yeux tristes, et la jeune mère, de temps à autre, soupire longuement.

Mais ce silence a endormi Bébé que l'on va coucher ; puis les autres, par rang d'âge, vont oublier dans leur bon sommeil d'enfants le souci de la famille.

Mme Morinier, seule, songe douloureusement au coin de son feu, attendant son mari et le plaignant, lui surtout, de ce qui arrive, pendant que l'aigre vent du Nord continue à souffler sur les fortifications désertes.

Quand Morinier rentre, il a été calmé par le froid et la course, mais il est resté grognon et boudeur, malgré les cajoleries tristes de sa femme.

Et elle songe en s'endormant : "En voilà pour des mois de mauvaises humeur !"

Le guignon procède par séries : Après la perte des billets, le bébé est tombé malade, puis les autres enfants comme lui ; la scarlatine n'a épargné personne. Ils se sont remis peu à peu, mais Bébé, le plus délicat, est resté faible et pâlot. Le médecin, un monsieur riche et distingué, en cravate blanche, dit qu'il faudrait le mener aux bains de mer, et chaque fois la pauvre mère soupire en se demandant comment suffire à cette dépense. Ils pourraient simplement, en établissant le budget avec l'économie la plus minutieuse, passer l'été à la campagne pas trop loin de Paris.

Juin touchait à sa fin, torride et fatigant, avec ses nuits lourdes pleines des effluves nauséabonds de Saint-Ouen et ses journées sénégaliennes. Le moment des vacances, attendu et désiré toute l'année, approchait. Un soir, que Morinier, par le plus grand des hasards, se trouvait désœuvré, il lui vint l'idée de commencer à préparer son petit bagage de livres à emporter. Deux ou trois volumes de Balzac d'abord ; on ne se mettrait pas en route sans cela, puis des vers.

—Tiens ! dit-il, ce volume de Maurice que je n'ai jamais eu le temps de finir. Il prend le petit livre, le secoue et le retourne pour en faire partir la poussière, mais une enveloppe en est tombée,—il la ramasse,—et l'ouvre avec un pressentiment.

—Mes deux cents francs ! ma gratification !

Il s'élance vers sa femme :

—Ah ! ma pauvre amie ! Et moi qui t'avais accusée de ma propre faute !—moi qui t'ai fait souffrir injustement !.. C'est moi qui avais mis l'enveloppe dans ce maudit livre de vers !

Elle sourit en lui répondant :

—Tout cela est peut-être heureux, car nous aurions dépensé cet argent si tu ne l'avais égaré, et maintenant nous pouvons mener Bébé à la mer !

CHARLES GRANDMOUGIN.

LA QUESTION DU TRAVAIL

Le congrès social international de Liège s'est ouvert le 9 de ce mois. Il y a été donné lecture de la lettre suivante de Son Eminence le cardinal Manning sur la question du travail. Elle est d'un haut intérêt, et nous engageons nos lecteurs à y donner leur attention. Le cardinal Manning est l'un des hommes les plus éminents de notre siècle, il a beaucoup étudié le sort des ouvriers et leurs rapports avec le capital. Sa parole a donc un grand poids. Sa lettre était adressée à Mgr l'évêque de Liège, président du congrès :

Archbishop's House.

Westminster, Londres, S. W.,
4 septembre 1890.

Monseigneur,

Le congrès de Liège a sagement déterminé la question du travail industriel, en la plaçant parmi les questions sociales. L'économie politique n'est pas seulement une matière de valeurs et d'échanges ou de contrats libres ; mais elle a pour objet la vie humaine considérée dans toutes ses nécessités et son bien-être. Il est impossible de discuter combien d'heures par jour doivent travailler un homme ou une femme, tant que l'on ne sera pas fixé sur le nombre d'heures que chaque jour un homme doit consacrer aux exigences de la vie humaine, et sur le temps nécessaire chaque jour à une femme pour s'acquitter des devoirs de la vie domestique.

Faire passer le travail et le salaire avant les nécessités de la vie humaine et domestique, c'est renverser l'ordre de Dieu et de la nature et ruiner la société humaine dans son principe originel. L'économie de l'industrie est régie par la suprême loi morale qui détermine, limite et contrôle toutes ses opérations.

En partant de ce contrôle moral, je puis dire que, pour les travaux des ouvriers employés dans les mines et pour tous les autres travaux pénibles, une journée de *huit* heures est juste et raisonnable. Pour les travaux moins pénibles, une journée de *dix* heures peut prudemment être acceptée. Il n'est pas raisonnable de fixer une seule et même mesure pour les travaux durs et les moins fatigants.

Il est difficile de comprendre qu'une mère de famille à la tête de son ménage puisse travailler loin de ses enfants. Le contrat précédent et sacré du mariage s'oppose à tout contrat d'intérêt qui serait une violation du premier. Quant aux autres femmes, *huit* ou *dix* heures de travail par jour est tout ce qu'elles peuvent donner sans compromettre l'accomplissement nécessaire de la vie humaine et leur droit de jouir de la vie de famille dans leur foyer.

En ce qui concerne les enfants, on ne doit leur permettre aucun travail avant qu'il aient achevé convenablement leur éducation. Ce temps varie selon les diverses conditions de la vie sociale dans les différentes nations. Cependant, dans presque tous les pays, la limite d'âge fixée pour le temps de l'école a besoin d'être reculée.

Pour les jeunes filles, tous les travaux nuisibles et dangereux pour leur santé doivent être défendus par la loi.

Il devrait être absolument illégal de faire travailler les femmes et les enfants dans les mines ; ainsi devrait-il en être pour les travaux de nuit.

Le repos du dimanche devrait être assuré par la loi aux ouvriers, et la cessation du travail, sauf quelques cas urgents, devrait être obligatoire sous certaines peines.

Si un gouvernement désire se singulariser dans l'univers chrétien, en ne reconnaissant pas le jour du Seigneur, il doit au moins, pour la santé et pour raisons physiques, accorder un jour de repos par semaine aux classes ouvrières.

Enfin, le pouvoir d'association, pour motifs de secours mutuel et de soutien, est un droit naturel et légitime, appartenant soit au capitaliste ou au producteur, soit au patron ou à l'ouvrier. Ces sortes d'associations sont très fécondes et pacifiques, lorsque maîtres et ouvriers s'unissent ensemble en confraternités ou corporations. Si au contraire ils restent séparés et indépendants les uns des autres, ils devraient pouvoir conférer librement en tête à tête chaque fois qu'une difficulté s'élève entre eux ; et s'ils ne réussissaient pas à s'entendre, ils devraient pouvoir soumettre leurs différends à un conseil d'arbitres librement choisis par les deux partis.

Si enfin cet arbitrage ne réussissait pas à amener la paix, la société en général pourrait, pour sa propre protection intervenir spontanément, ou dumoins recourir à l'autorité législative.

Ma dernière parole, Monseigneur, semble peut-être violente et hardie. Je ne crois pas qu'il soit jamais possible d'établir d'une manière efficace et durable des rapports pacifiques entre patrons et ouvriers tant qu'on n'aura pas reconnu, fixé et établi publiquement une mesure juste et convenable réglant les profits et les salaires, mesure d'après laquelle seraient réglés tous les contrats libres entre le capital et le travail.

De plus, comme les valeurs sont soumises dans le commerce à des variations nécessaires, il faudrait que tous les contrats libres fussent soumis à une révision périodique, chaque *trois* ou *cinq* ans, afin qu'on pût garder l'accord réciproque sur le contrat. Cette condition doit être insérée dans le contrat même.

Je suis heureux de prendre le temps du congrès par des considérations aussi longues et connues de tout le monde. Je demanderai seulement, si je me suis trompé, à être éclairé par la sagesse de l'assemblée.

Je suis, Monseigneur, votre dévoué serviteur,

HENRY E.
Cardinal archevêque de Westminster.

Les évictions continuent à s'exercer en Irlande. Notre ancien gouverneur-général, le marquis de Lansdowne, en a fait faire un certain nombre sur ses domaines.

LE COMMERCE DE FRANCE

L'administration vient de publier le tableau général du commerce extérieur de la France pendant l'année 1889. Cette année n'a pas démenti les espérances que l'on fondait sur elle; déjà les années 1888 et 1889 avaient accusé une amélioration appréciable dans la situation commerciale : et on était fondé à croire que le mouvement s'accentuerait encore. C'est, en effet, ce qui s'est produit. Le commerce général est évalué, en 1889, importations et exportations réunies, à une somme totale de 10 milliards 124 millions de francs; c'est une augmentation de 639 millions sur l'année précédente et de 850 millions sur la moyenne de la période quinquennale antérieure à 1889.

Les importations américaines ont été de 320,000,000, en augmentation de 51 millions sur 1889, et les exportations françaises aux Etats-Unis ont été de 405,000,000, en accroissement de 23 millions. Dans le total des importations américaines, le coton figure pour 138,308,156 francs, les céréales pour 71,974,461 fr., les huiles et essences de pétrole pour 33,699,561 francs, les graisses pour 16,776,246 fr.

Dans le total des exportations françaises aux Etats-Unis, les tissus, passementeries et rubans de soie, sont représentés par 113,964,361 francs ; les tissus, passementeries et rubans de laine, comptent pour 48,525,530 francs, les tissus de coton pour 47,031,718 fr. et les ouvrages en peau pour 25,721,500 fr. Au cours de l'année 1889, la France a expédié aux Etats-Unis 6,463,900 litres de vins ayant une valeur de 9,985,885 fr. L'article de Paris est représenté par 4,610,135 francs de fleurs artificielles, 4,400,435 franc de plumes de parure, 11,631,876 fr. de tabletterie et bimbeloterie.

La rage au Tonquin

On écrit de Hanoï, qu'un fonctionnaire français, M. Lamothe-Vaysière, a succombé à la suite d'un accès de rage.

Une quarantaine de jours environ avant sa mort, M. Lamothe-Vaysière avait été mordu à la main par son chien. L'animal ne paraissant aucunement malade, M. Lamothe se contenta de laver la plaie, qui se cicatrisa très rapidement.

Il ne pensait plus à cet accident, lorsqu'il ressentit les premiers symptômes du terrible mal : il se fit conduire à l'hôpital de Hanoï, et fut pris dès son arrivée du délire rabique ; on dut lui mettre la camisole de force, et il ne tarda pas à expirer. Il était âgé de trente ans.

Ce n'est pas la première fois, que la rage fait parler d'elle en Indo-Chine. Il y a deux ans environ, le fils d'un vice-président du Tonquin, M. Wulfhing, avait reçu une morsure insignifiante, d'un tout jeune chien et était mort, quarante jours environ après l'accident, dans d'atroces souffrances.

Dans une rencontre entre Turcs et Arméniens à Van, 400 personnes ont été tuées, surtout des Turcs.

Les serpents venimeux

Il paraît qu'un médecin russe vient de trouver un remède infaillible contre la morsure des serpents les plus venimeux. Le précieux antidote, si longtemps et si vainement cherché, serait enfin découvert. Quel bienfait pour tant de régions, l'Inde, l'Afrique, l'Australie, le Brésil, le Vénézuéla, la Martinique, la Colombie, Java, Sumatra, dont le serpent est le perpétuel et terrible fléau.

On estime qu'en dix ans plus de 200,000 victimes ont succombées, dans les Indes, aux morsures empoisonnées des serpents. A lui seul, le fameux cobra a causé la mort de 19,000 individus, expirant dans d'effroyables douleurs. Jusqu'ici, le gouvernement des Indes n'a trouvé qu'un moyen pratique pour détruire les serpents, c'est de mettre leur tête à prix. On en tue environ 260,000 chaque année, prodigieuse, mais insuffisante hécatombe qui coûte à l'administration plus de 300,000 fr.

Au Bengale, on donne une prime à tout individu qui tue un serpent. La valeur de la prime varie avec l'espèce du reptile. Des lithographies coloriées permettent aux agents de la police sanitaire et de l'administration, de reconnaître promptement l'espèce de l'ophidien, presque toujours dangereux. En outre, il s'est formé des castes de chasseurs de serpents, dont la féconde et périlleuse besogne est payée par mois, sans compter une prime de quarante centimes par tête de reptile.

Accident

M. H. Payment, charpentier de St Scholastique, a eu une main horriblement coupée dans une scierie. On dut faire mander le Dr Marciel, de St Eustache, pour faire l'amputation de la main. Pénible coïncidence, la femme de Payment est tellement paralysée qu'il lui est impossible de vaquer aux occupations de sa maison.

Les journaux du monde

Le nombre des journaux publiés dans tous les pays du monde est évalué à 41,000, dont 24,000 paraissant en Europe.

L'Allemagne arrive en tête de la liste avec 5,500 ; viennent ensuite la France avec 4,100 ; l'Angleterre avec 4,000 ; l'Autriche-Hongrie, 3,500 ; l'Italie, 1,400 ; l'Espagne, 850 ; la Russie, 800 ; la Suisse, 450, et le reste s'applique au Portugal, aux pays scandinaves et aux provinces balhanniques.

Les Etats-Unis possèdent 12,500 journaux, le Canada en a 700 et l'Australie également 700.

Sur les 300 feuilles périodiques publiées en Asie, le Japon seul, figure pour 200. Il paraît 200 journaux en Afrique et 3 aux îles Sandwich.

17,000 journaux se publient en langue anglaise ; 7,500 en allemand, 6,800 en français, 1,800 en espagnol et 1,500 en italien.

La statue d'Horace Greely

On a inauguré, la semaine dernière, en grande pompe, à New-York, une magnifique statue en bronze, élevée à Horace Greely, le fondateur de la *Tribune*, à l'entrée des bureaux de ce journal, No. 154, rue Nassou.

Samedi, avait été choisi pour l'inauguration, parce que c'était le quarante-neuvième anniversaire de la publication du premier numéro du *Weekly Tribune*. Longtemps avant l'heure fixée pour la cérémonie, onze heures du matin, une foule considérable, s'est réunie dans la Printing House Square, et sur le parc de l'hôtel de ville. A onze heures précises, M. D. Nicholson, rédacteur en chef de la *Tribune*, en l'absence de M. Whitelaw Reid, ministre des Etats-Unis à Paris, a conduit sur une estrade, qui avait été élevée à leur intention, les principaux invités, parmi lesquels se trouvaient le colonel John Hay, l'évêque Potter, M. Chauncey M. Depew, l'ex-sénateur Warner Miller, le juge Arnoux, l'ex-district attorney des Etats-Unis Tenny, Mlle Gabrielle Greely, le seul enfant survivant du défunt ; de nombreux représentants de la presse de New-York, les rédacteurs et tout le personnel de la *Tribune*. La cérémonie s'est ouverte par une prière dite par l'évêque Potter, puis M. Chauncey M. Depew a prononcé le panégyrique de M. Greely. C'est ensuite Mlle Greely, elle-même, aux applaudissements et aux acclamations de la foule, qui a fait tomber les drapeaux qui enveloppaient la statue de son père.

La statue de Greely, exécutée par M. Ward, et coulée par la Henry-Bonnard Bronze Company, est fort belle. Greely est représenté assis dans son bureau. Il est bon de rappeler que cette statue est élevée par la *Tribune* à son fondateur, et ce n'est pas celle pour laquelle une souscription publique a été ouverte et a produit jusqu'à présent près de $11,500.

Le *New-York Canada*, dit que le Rév. M. Têtrault, curé de l'église catholique de New-York est parti pour le Canada. Il revient prendre quelques jours de repos au pays natal.

ECHOS DE PARTOUT

Le rapport officiel du naufrage du naire de guerre turc *Ertogroul* dit que 587 ommes se sont noyés et que 66 ont été auvés.

—

M. l'abbé C. L. Parent, V. F., curé de a paroisse des Escoumains, a donné au éminaire de Chicoutimi la somme de 2,000 pour y fonder une bourse.

—

Le *New-York-Canada* est un des rares ournaux de la presse franco-américaine ui se prononce contre l'annexion du Caada aux Etats-Unis.

—

Un grand nombre de conseils municiaux dans tout le Portugal ont adressé u gouvernement des pétitions contre le raité avec l'Angleterre.

—

Un dépêche a annoncé que le fameux énéral turc Osman pacha avait péri à bord u navire de guerre *Ertogroul*, qui vient e faire naufrage en revenant du Japon. Il résulte des renseignements ultérieurs ue celui qui a péri se nomme bien Osman pacha, comme le général, et qu'il est non as le vainqueur de Plevna mais le genre de Hassan pacha, amiral de la marine urque.

—

Le comité des directeurs de l'exposiion de Chicago et les membres de la ommission nationale réunis, après de ongues hésitations et de longs débats, nt arrêté de concert quelques points imortants touchant l'organisation de l'enreprise. Ils n'ont point encore cependant définitivement fixé l'emplacement e l'exposition, que le comité local de diection propose de diviser en deux sections, l'une sur le bord du lac, l'autre au Jackson Park ; tandis que le comité exécutif, représentant la commission nationale, insiste pour l'adoption du Jackson Park, du Washington Park, et des terains connus sous le nom de Midway Plaisance. Comme on le voit, les tiraillements et les incertitudes continuent.

—

De graves désordres ont eu lieu près de Wayne Court House (Virginie occidentale) où deux cents ouvriers italiens, employés ur une ligne de chemin de fer en consruction, se sont mis en grève parce qu'un ntrepreneur avait disparu en emportant argent destiné à les payer. Il s'en est uivi une émeute, le shérif a dû intervenir, et plusieurs grévistes ont été tués à oups de fusil ou de revolver. Quarante rrestations ont été opérées.

—

De grandes fêtes religieuses ont eu lieu écemment à Tréguier, en Bretagne, à occasion de l'inauguration du " tombeau e saint Yves." 80,000 prlerins on visité a vieille cité épiscopale.

On se rend compte de l'enthousiasme ont les Bretons témoignent, en cette irconstance, quand on sait que saint Yves est le véritable patron de la Bretagne, comme celui des pauvres, de la euve et de l'orphelin. Sa renommée st universelle. Des autels lui ont été rigés partout : Chartres, Evreux, Auxerre Orléans, Digon, Anvers, Gand, Rome, nt des confréries sous son vocable ; il y a une rue, à Paris, qui porte encore son om.

—

On annonce l'ouverture prochaine à Paris, d'un théâtre comme on n'en a peut-être jamais vu. Dans cette salle, qui portera le nom de " Théâtre de la plume et pensée ", seront données des représentations par signes.

Le directeur de cette scène originale ra M. Victor de L'Epée, qui appartient à la famille du célèbre abbé. La pièce d'ouverture, *l'Amour et la Mort*, st l'œuvre d'un jeune sourd-muet, M. Varenne, qui joint à son talent de littérateur le don de la peinture.

Le public pourra suivre ces représentations, qui constitueront des pantomines pour le commun des mortels, et seront d'un grand attrait pour les sourds muets.

—

C'est en 1865 que le mouvement des conventions canadiennes a été inauguré à New-York, qui fut aussi le berceau de la première société St-Jean-Baptiste fondée aux Etats-Unis.

Il y a donc vingt-cinq ans que cette organisation a commencé.

Ne serait-il pas à propos, dit à ce sujet le *Travailleur*, de commémorer cet événement mémorable d'une manière quelconque.

La surveillance en Irlande

On calcule que le gouvernement anglais entretient, tant soldats que gens de police, 50,000 hommes en Irlande pour maintenir la population. Or, la population mâle, adulte et valide de l'île ne dépasse pas 500,000 têtes, dont 200,000 au moins sont opposées aux revendications autonomistes et agraires. On peut donc compter en moyenne un soldat ou agent de police armé pour six Irlandais sans armes.

Rien que le corps de police coûte trente-sept millions par an.

UNE PROPOSITION IMPORTANTE

La réciprocité commerciale

Texte des nouvelles propositions

Une dépêche de Washington annonce une nouvelle d'une importance majeure. Le comité de la chambre des représentants et du Sénat a pris connaissance d'une preposition qui atténuerait dans une assez large mesure les rigueurs du bill McKinley.

Voici le texte de cette proposition :

" Que, quand et aussitôt que le gouvernement de la Puissance du Canada permettra que tous les articles de négoce et de commerce de quelque désignation ou de quelque nature qu'il puissent être, produits du sol ou des eaux des Etats-Unis, tous les articles manufacturés, les animaux vivants de toutes espèces et leurs produits, tous les minéraux et les produits des mines des Etats-Unis, entrent dans les ports de la Puissance du Canada libres de droits, alors tous les articles manufacturés au Canada, et tous les produits du sol et des eaux et tous les minéraux et les produits des mines du Canada et tous autres articles de toute désignation et nature produits dans le dit Dominion du Canada, auront la permission d'entrer dans les ports des Etats-Unis libres de droits : pourvu toutefois que le présent acte ne s'applique à aucun des articles sur lesquels une taxe de revenu intérieur est imposé par les lois des Etats-Unis.

" Que lorsque le président des Etats-Unis aura été informé par le gouvernement de la dite Puissance du Canada que par l'autorité de son parlement il a autorisé l'admission en franchise dans la dite Puissance des articles de négoce ou de commerce, des produits et des articles manufacturés des Etats-Unis, le président annoncera la chose par proclamation et proclamera aussi que tous les articles, produits naturels et manufacturés de la dite Puissance du Canada seront admis en franchise dans tous les ports des Etats-Unis, et les dix articles seront ainsi admis francs de droits dans les ports des Etats-Unis, tel que ci-dessus pourvu, libres de droits dans les ports de la dite Puissance.

" Que le secrétaire du Trésor est par les présentes autorisé, avec l'approbation du président des Etats-Unis, et de concert avec les officiers compétents du gouvernement de la Puissance du Canada à faire des règles et règlements aux fins de mettre en vigueur les clauses du présent acte et de protéger les dits gouvernements respectivement contre l'importation de marchandises ou d'articles étrangers par l'entremise de l'un ou de l'autre sans paiement de droits ; et le secrétaire du Trésor des Etats-Unis fournira aux officiers de douane des Etats-Unis tous les règles et règlements pour les guider dans l'accomplissement de leurs devoirs conformément à ce que ci-haut.

" Afin que les industries des deux pays ne soient pas inutilement dérangées par un changement subit dans la politique fiscale de ces pays, et que les revenus des deux pays ne souffrent pas par suite d'un changement trop rapide et trop radical dans les lois régissant la mise en opération de la présente mesure, il est par le présent statué que le Président des Etats-Unis nommera des commissaires qui, de concert avec d'autres commissaires nommés par le gouvernement de la Puissance du Canada, conviendront ensemble d'un nombre donné d'articles, embrassant en tout ou en partie les principaux articles maintenant achetés par un pays de l'autre, produits naturels ou manufacturés de ce pays, et sur lesquels le pays qui achète paie maintenant des droits.

Lorsque les articles sur lesquels les commissaires seront ainsi convenus (s'ils viennent aux Etats-Unis) seront admis en franchise dans tous les ports de la Puissance du Canada, alors le président des Etats-Unis, par proclamation, admettra tous les articles sur lesquels on est aussi convenu de part et d'autre (étant les produits du Canada) libres de droits dans les ports des Etats-Unis.

Qu'avant de faire les proclamations ou aucune d'entre elles autorisées par le présent acte, le Président s'assurera que tout les citoyens et sujets des Etats-Unis peuvent jouir du droit de relations commerciales dans tous les ports, hâvres et localités du Canada avec les sujets et citoyens de la Puissance et une façon aussi pleine et entière sous tous les rapports que ceux-ci en jouissent dans les ports, hâvres et localités des Etats-Unis avec les citoyens et sujets d'iceux."

On saura dans quelques jours quel sort sera fait à cette proposition que l'on dit être inspirée par M. Blaine.

Toute femme qui fait usage du fameux remède " Le Régulateur de la Santé de la Femme " du Dr Larivière, Manville, R. I., sent un bien-être intérieur, une espèce de vigueur qui parcourt tout le corps et donne une vie nouvelle. Le remède est très employé dans les chaleurs. Essayez le. Evans & Sons, agents généraux pour le Canada.

Dépôt à Québec : W. Brunet et Cie.

LES VOIX DE L'ACADIE

Nous publions, ci après, deux communications qui font voir jusqu'à quel point l'indignation des Acadiens est soulevée, en ce moment, dans toutes les parties des Provinces Maritimes.

Ces articles dévoilent, une fois de plus, les conspirations ourdies, dans l'ombre, depuis longtemps, en certains quartiers, pour arracher aux Acadiens, la langue française, le seul héritage qui leur reste, avec leur foi, après tant de malheurs.

M. l'éditeur de l'*Evangeline*,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir la lettre d'*Un Acadien* que vous avez reproduit du *Casket* et elle rencontre mon entière approbation. Comme Acadien—français j'ai été réjoui du brillant succès de la convention acadienne qui a eu lieu à la Pointe-de-l'Eglise. Une chose qui m'a fort intéressé ce sont les résolutions qu'on y a adoptées pour l'enseignement du français dans nos collèges acadiens, nos couvents, nos académies et nos écoles publiques. C'est un fait bien connu que l'enseignement du français est reconnu nécessaire dans cette province et une des preuves est qu'on envoie chaque année tant au Canada qu'en France de jeunes ecclésiastiques parlant la langue anglaise pour y apprendre le français.

On n'a pas jusqu'à présent fait des efforts pour enseigner cette belle langue dans nos écoles publiques, et d'après mon humble opinion nos députés à la législature locale devraient attirer l'attention du gouvernement pour qu'un acte provincial fut passé afin que la langue française fut enseignée sur le même pied d'égalité que la langue anglaise dans les écoles françaises de la province. Si on ne s'empresse pas de porter remède à cet état de choses nous sommes menacés de perdre la belle langue que nous ont légué nos pères.

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont fait beaucoup pour la conservation de la langue française et il nous faut coûte que coûte imiter leur exemple si nous voulons nous montrer les dignes descendants des martyrs de 1755. A l'œuvre donc.

Bien à vous,

L. T. Briand.

Halifax, ce 12 sept. 1890.

Extrait du discours du Dr L. J. Belliveau

..Mais je m'oubliais. Je suis monté sur cette estrade pour seconder la motion proposée par mon ami le Dr LeBlanc, d'Arichat. Je suis heureux d'appuyer cette proposition et je le fais de toutes mes forces. Quoi ! messieurs, des écoles, des couvents maintenus par les sueurs, les sacrifices des Acadiens, où l'on n'enseigne pas le français ! C'est à nous, messieurs, de voir à ce que nos droits ne soient pas méconnus. Les autorités quelles qu'elles soient, n'ont pas droit de nous enlever ce qui nous est cher. Nous avons eu chez nous, je parle particulièrement du diocèse de St-Jean, des avantages que vous n'avez pas eus ici ; dans nos couvents, dans notre collège, dans nos écoles, le français marche de pair avec l'anglais, et cependant personne ne s'en plaint, l'anglais n'est pas négligé pour cela.

Nous sommes Acadiens-Français ; nous voulons rester Acadiens-Français, mourir Acadiens-Français. Il nous faut conserver cette belle langue française, seul héritage avec la foi que nos pères nous aient légué ! Ils ont préféré abandonner leurs biens, plutôt que de renoncer au privilège de prier Dieu en français ! Suivons leur exemple. Celui qui cherche à m'enlever ma langue, en veut à ma foi et à ma nationalité. C'est un voleur de grand chemin, un esprit étroit ; il n'appartient pas à ce siècle de liberté.—*Moniteur.*

LE CARDINAL LAVIGERIE

Un portrait de cet éminent prince de l'Eglise

Le cardinal Lavigerie, qui a présidé, à Paris, le congrès antiesclavagiste, aura été, dans la seconde moitié de ce siècle, une des figure les plus hautement sympathiques de l'épiscopat. On peut rencontrer des évêques plus savants, plus ascètes, je doute qu'on en rencontre qui aient plus de charme et qui soient plus habiles. " Un des plus grands éloges qu'on puisse faire d'un homme, selon moi, a écrit Legouvé, c'est de dire qu'il sait se tirer d'affaire." Cette science, peu la possèdent comme le cardinal Lavigerie. Il ne faut être ni plus Royaliste que le Roi, ni plus ultramontain que le Pape, mais tolérant, respectueux de la croyance de chacun, apte à se plier aux circonstances, à se conformer au temps, *Serviebant tempori*, comme disait Tacite des courtisans de son siècle. Que ce soit en Orient avec Abd-el-Kader, dans les salons des Tuileries avec Naqoléon III, au Vatican avec Pie IX ou Léon XIII, sous la troisième république avec Grévy, Gambetta, Flourens, etc., à Nancy, à Alger, en Tunisie, jamais le cardinal Lavigerie n'est pris au dépourvu. " Il faut que ce prêtre soit vraiment un homme supérieur, dit lui l'Empereur, pour me par cette franchise sans que je puisse me fâcher."

***

Charles-Martial-Allemand Lavigerie est à Bayonne le 31 décembre 1825. Il commença ses études dans sa ville natale, les continua à Marseille, où son père, employé dans les douanes, avait été envoyé, et les acheva au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris. " Je m'explique très bien la hauteur de son vol, écrit un de ses condisciples d'alors, aujourd'hui magistrat ; c'est, de tous nos camarades, celui qui offrait la plus grande aptitude d'assimilation, comme aussi le plus de science de la vie."

L'abbé Lavigerie n'acheva pas sa théologie à Saint-Sulpice. Il fit sa troisième année de séminaire à l'Ecole des Carmes, où il passa brillamment sa licence ès lettres. " La soutenance de sa thèse de doctorat sur l'*Ecole chrétienne d'Edesse*, se souvient un de ses collègues dans l'épiscopat, fut des plus brillantes. M. Villemain fut très aimable ; la thèse française révélait déjà les qualités d'écrivain dont l'abbé Lavigerie fit preuve plus tard ; M. Leclerc, alors doyen de la Faculté des lettres, avait pour lui une prédilection particulière, je dirai plus, une affectueuse estime qu'il a toujours conservée." Le souvenir de cette soutenance, d'ailleurs, est resté gravé dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté.

Avec une verve dont M. Villemain ne savait plus comment faire l'éloge, l'abbé Lavigerie cita des textes de Michelet, de Guizot, de Cousin, de Villemain. Quelques années plus tard, devenu auditeur de rote, l'abbé Lavigerie avouait avec son bon rire si franc, si communicatif et que Pie IX aimait tant, que ce jour-là il avait servi à ses juges du Villemain *un peu trop inédit* et qu'il s'était plus fié à sa facilité d'improvisation qu'à sa mémoire. On s'étonnera que M. Villemain s'y soit laissé prendre. L'abbé Lavigerie avait un don d'assimilation qui tenait du prodige. A l'époque où il faisait ses cours à la Sorbonne, il rendait compte d'ouvrages dont il avait à peine eu le temps de parcourir la table des matières, et les analysait, les citait, avec un à-propos merveilleux.

On lui fit offrir la chaire d'éloquence française à la Faculté de Caen ; il refusa, préférant rester à Paris. Il fut successivement professeur au Petit Séminaire de Notre-Dame-des-Champs ; aumônier des Dames Augustines de la rue Monsieur ; professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne. L'archevêque, qui venait de rétablir le concours des chapelains de Sainte Geneviève, lui fit demander de se présenter ; l'abbé Lavigerie obéit, démissionna en faveur de l'abbé Freppel. Son cours facile et enjoué, sa polémique avec quelques vieux jansénistes, attiraient de plus en plus l'attention sur lui, lorsqu'éclatèrent les massacres de Syrie, en 1860.

Depuis trois ans déjà l'abbé Lavigerie avait succédé à M. Janunes, fondateur de l'Œuvre des écoles d'Orient; le gouvernement songea à lui pour porter aux maronites les aumônes de la France. L'abbé Lavigerie provoqua, de son côté, une souscription qui dépassa deux millions, et s'embarqua pour l'Orient. Dans ce voyage, il eut l'occasion de voir Abd-el-Kader, il a raconté cela dans le *Bulletin de l'Œuvre des écoles d'Orient, année 1861*. A son retour, il fut reçu par l'Empereur et l'Impératrice, qui avaient exprimé le désir de le voir. Il leur plut beaucoup, et l'année 1861 ne s'écoulait pas, qu'il allait, à Rome, remplacer comme auditeur de rote, Mgr de la Tour d'Auvergne, nommé archevêque de Bourges; il avait trente six ans. Il désira n'être présenté à Pie IX qu'au bout de huit jours, qui lui suffirent pour aborder le Pape en fort bon italien.

Le 22 mars 1863, Mgr Lavigerie fut promu à l'évêché de Nancy : il prit pour armes un pélican avec cette devise : *Caritas*. Son dévouement à la cause du Souverain-Pontife se manifesta alors en plusieurs circonstaces. Afin de donner un plus grand essor à l'Œuvre du denier de St. Pierre, il s'inscrivit le premier sur la liste de souscription pour son traitement d'une année.

Le gouvernement venait d'ériger en métropole l'évêché d'Alger ; ce fut à Mgr Lavigerie qu'il offrit ce siège. Mgr Lavigerie avait à peine quarante-deux ans ; il refusa d'abord, puis se laissa vaincre, et, en mai 1867, il prêtait serment entre les mains de l'Empereur et s'embarquait pour cette terre d'Afrique qu'il évangélise depuis. Le reste est de l'histoire d'hier et d'aujourd'hui, on la connaît.

Maurice Guillemot.

SIR A. P. CARON

Un correspondant de Chicoutimi écrit dans l'*Electeur* que Sir Adolphe Caron songe à se présenter dans ce comté. Il n'est pas convenable de laisser cet excellent homme se mettre pour rien en colère. Le ministre de la milice sera de nouveau candidat dans la division électorale qui l'a élu si longtemps et qu'il n'abandonnera pas à l'heure de la bataille.

...t pleure ... veut son Castoria

La perte d'un navire turc

587 soldats noyés

Avantures burlesques du navire

Conflit.—400 soldats tués

Hioge, Japon, 21.—Le navire de guerre turc *Ertogroul* a fait naufrage en pleine mer et cinq cents quatre-vingt sept personnes de son équipage se sont noyées.

Osman pacha, que sa victoire sur les Russes à Plevna a placé au rang des généraux célèbres, et Ali pacha se trouvaient à bord de ce navire et se sont également noyés. Ils avaient été envoyés par le sultan de Turquie en mission spéciale auprès de l'empereur du Japon.

Les aventures de l'*Ertogroul*, depuis son départ de Constantinople pour l'Orient, il y a plusieurs mois, sont des plus tristes en même temps que très comiques.

Lorsqu'il a quitté les eaux de Constantinople, il manquait d'argent, mais il était entendu qu'il en recevrait de Turquie dans les ports où il devait se rendre.

Le résultat fut que son séjour dans les mers de l'Orient se prolongea indéfiniment, vu que les agents turcs n'ont pu tenir leur promesse de lui envoyer de l'argent. Il a perdu, en conséquence, quelques hommes de son équipage et ses officiers, poussés par la faim, furent plusieurs fois sur le point de se révolter.

Les gouverneurs des villes que l'*Ertogroul* a visitées ont refusé de lui faire la remise des droits d'entrée du port et de lui accorder les privilèges dus à un navire de guerre turc, pour ce motif que le navire ne naviguait pas à titre de navire de guerre, car il n'y avait pas à bord assez de poudre pour tirer les salves d'usage à l'entrée d'un port.

Après d'autres aventures du même genre dignes de figurer dans un opéra comique, l'*Ertogroul* est enfin arrivé dans les eaux du Japon ; c'est à son retour qu'il a fait naufrage.

Constantinople, 20.—Le rapport officiel dit que 587 personnes se sont noyées à bord du *Ertogroul*, et que 66 personnes ont été sauvées.

—Un conflit a eu lieu entre les Turcs et les Armeniens à Van. 400 Turcs ont été tués. Le prêtre Arménien est mort de blessures reçues dans cettre rencontre.

INCENDIE A BLACK LAKE

Plusieurs maisons détruites

Black Lake, sur le Québec Central, à environ 90 milles d'ici vient d'être terriblement éprouvé par le feu.

Vers 7.30 hrs du soir le feu se déclara chez M. P. A. Vaillancourt, marchand général, et en un instant, malgré les efforts de tout le village accouru sur les lieux pour essayer d'enrayer les progrès du feu, la bâtisse était complètement enveloppé de flammes. Bientôt le feu se communiqua aux bâtisses de MM. Pierre Aubin, marchand, Ths Clouthier, journalier, Augustin Vachon, François Provençal et J. E. Moras. L'incendie s'est répandu avec la rapidité de l'éclair et on s'étonne que le village n'ait pas été entièrement consumé.

M. Vaillancourt a eu juste le temps de sauver sa boîte à l'argent pour s'apercevoir que $500 lui avait été volées ; ses pertes sont de $8,500, et il a une assurance de $4,500. Les pertes de M. Aubin sont de $1,000 avec une assurance de $400 ; M. Thomas Cloutier, $300, assurance, $200, qui était expirée le 11 courant ; M. Augustin Vachon perd à peu près $200 et M. François Provençal, propriétaire de deux grandes maisons, perd $2,600.

Les pertes de M. J. E. Moras sont de $1000, avec une assurance de $600.

Mais, à part cela, ces maisons étaient pour la plupart occupées par les locataires suivants qui ont tous plus ou moins souffert du feu :

Cyrille Vaillancourt, Archillas Lapointe, Joseph Drouin, Zéphirin Hallé, Ferdinand Poulin, Joseph Rousseau, Cyrille Giroux, Cyrille Paré, Onésime Rousseau, Augustin Morin.

Ce village n'a aucune organisation contre le feu, ce qui est déplorable dans une place si florissante, et qui ne peut faire que progresser.

Le brassard de deuil

Il paraît que quelques mondaines de Paris, ce sont les journaux spéciaux qui nous révèlent cet événement, ont essayé de modifier l'usage séculairement admis en France, en ce qui concerne le deuil.

Au lieu du vêtement uniformément noir qui est de règle dans toutes les classes de la société, après la mort d'un proche parent, on se contenterait d'un simple brassard de crêpe porté sur une toilette quelconque ; les femmes elles-mêmes adopteraient cette innovation, qui rencontre beaucoup de résistance. Il convient d'ajouter que cette résistance a suscité un soulèvement général des couturières et des industriels qui tiennent la " spécialité de deuil."

Les represailles commerciales

Le projet d'alliance douanière

Le bill McKinley cause une panique

L'Europe ne participe point à l'exposition de Chicago

Embarras des exportateurs

Londres, 22.—Il paraît se confirmer que les deux empereurs sont convenus l'essayer de former une ligue européenne contre la politique des Etats-Unis qui, elle qu'elle est appliquée dans le bill MacKinley sur le tarif douanier, menace le paralyser sinon de tuer nombre l'industries importantes dans le vieux monde.

Le correspondant parisien du *Standard* croit savoir qu'il y a eu entre les puissances continentales des pourparlers dans ce sens, et le *Siècle* publie une lettre d'un diplomate étranger qui, revenu de Berlin à Paris, donne à entendre qu'en Allemagne on est fort disposé à un rapprochement avec la France dans le but de résister à la guerre de tarif que les Etats-Unis ont déclarée à l'Europe.

La politique douanière des Etats-Unis a déjà eu un résultat certain, celui d'éloigner l'Europe de l'Exposition de Chicago, où elle ne sera en réalité pas représentée. D'autre part, elle a engagé les capitaux à favoriser la construction immédiate de chemins de fer à travers les régions agricoles de la Russie et de l'Inde, de façon à ce que le marché européen puisse se passer des blés américains.

Paris, 22.—La panique règne aujourd'hui parmi les exportateurs français. A un correspondant américain qui a visité cette semaine les principales maisons faisant des affaires avec les Etats-Unis, on a répondu presque partout : " Notre commerce est ruiné." Les maisons de gros expédient d'énormes quantités de marchandises pour les faire entrer aux Etats-Unis avant que le nouveau tarif douanier soit en vigueur, et les compagnies transatlantiques en profitent pour doubler le prix du fret. Une grande maison faisant les étoffes pour robes a effrété pour elle seule le paquebot *Ville de Marseille*, qui n'est pas des plus rapides ; une autre maison a expédié cette semaine 400 tonnes d'étoffes qu'on n'a pas pris le temps de teindre pour qu'elles arrivent à New-York avant le 1er octobre. Une maison de champagnes a fait partir 30,000 caisses hier par *La Bretagne*, c'est-à-dire trois fois plus qu'elle n'expédie d'ordinaire.

Les producteurs en profitent aussi pour augmenter le prix de leurs produits, et ils ont plus de commandes qu'ils ne peuvent en exécuter. Le directeur d'une grande maison de Paris faisant l'exportation des nouveautés a dit au correspondant : " Nous ne savons que faire. Nous envoyons de grandes quantités de marchandises par chaque paquebot ; cela ne peut pas durer. Une grande partie de ces marchandises ne sont vendables que quand elles sont de mode. Nous avons des commandes pour octobre, novembre et décembre, et nous tâchons de les exécuter avant octobre. Nous ne pouvons pas le faire, car il faut les exécuter à des prix inférieurs au nouveau tarif douanier. Nos maisons de New-York perdront énormément lorsque les marchandises arriveront là-bas et seront soumises au nouveau tarif."

UNE ENTREPRISE COLOSSALE

Le canal de Manchester

Il coûtera 300,000,000 francs

Après le pont sur le Forth, le canal de Manchester, qui est en voie d'exécution et qui sera ouvert au commerce en 1892, dans moins de deux ans, est une des œuvres les plus colossales entreprises dans les dernières années.

La ville de Manchester, située à cent trente-deux kilomètres de Liverpool, et bien que desservie par quatre lignes de chemins de fer, est tributaire, pour la majeure partie de son commerce, du grand port de la Mersey.

Les industriels et les commerçants de Manchester et des districts voisins ont dépensé 375,000 fr. pour les études préparatoires de cet énorme travail, et, malgré l'opposition de la municipalité, de la direction des docks de Liverpool et des compagnies de chemins de fer, ont obtenu la loi autorisant la mise à exécution du canal.

De la sorte, les vapeurs et autres navires de grand tonnage pouvant arriver de la mer jusqu'à Manchester, les frais de transport se trouveront réduits de moitié et les frais de débarquement et de camionnage à Liverpool supprimés.

Ce canal mesure cinquante-huit kilomètres environ. Il a son point de départ à Eastham, à dix kilomètres au-dessus de Liverpool. On construit en cet endroit les écluses qui pourront recevoir des navires à toute heure de la marée. Le canal se dirige de là sur Manchester, creusé au milieu des terres, ou empruntant par moments les cours de la Mersey et de l'Irwel, dont les eaux servent à l'alimenter.

La largeur est de 120 pieds au fond et de 172 pieds au niveau de l'eau ; en certains points, ces largeurs sont de 170 et 230 pieds. Aux différentes écluses, la largeur est encore considérablement augmentée et permettra aux vaisseaux de pouvoir tourner si c'est nécessaire.

Les plus grands navires pourront se croiser, dans n'importe quelle partie du canal, et, aux endroits réservés à la construction de docks ou d'établissements industriels, la largeur sera telle que les navires pourront séjourner le long des quais sans entraver la navigation montante et descendante.

—

L'établissement de ce canal maritime, déjà si important par lui-même, n'était pas sans entraîner la construction d'œuvres d'art complémentaires : la nouvelle voie navigable rencontre, en effet, sur sa route, des lignes de chemins de fer et un canal d'eau douce.

Pour ce dernier, on a construit un pont-canal tournant, sorte d'aqueduc ou d'écluse mobile dont les portes se ferment au moment de la manœuvre et se rouvrent ensuite, conservant de la sorte un niveau constant et ne donne lieu à aucune déperdition d'eau.

Quant aux voies ferrées, il était plus difficile d'établir des ponts tournants, qui auraient été une entrave permanente au service si actif des différentes lignes et, peut-être même, une source de dangers ; d'autre part, il importait de donner la libre circulation aux navires de haut bord et à mâture fixe. On s'est alors décidé à employer le système des chemins de fer de déviation à niveau élevé, c'est-à-dire que, par des remblais et des pentes douces prises de loin, on amène les trains à la hauteur de ponts élevés de 75 pieds au-dessus du niveau du canal.

A Manchester les quais ont un développement de 9 kilomètres, sur lesquels sont établis des petits chemins de fer et des plans inclinés hydrauliques pour le chargement du charbon.

Enfin, grâce à l'usage de la lumière électrique, il sera possible aux vaisseaux de naviguer de nuit aussi bien que de jour, et l'on pourra traverser le canal en dix heures dans toute sa longueur.

—

Le canal passe au travers de rochers de grès et rencontre également sur sa route dépôts d'alluvion, argile, gravier, sable ou terre glaise. On a employé pour le creuser 100 machines terrassières à vapeur de différents types, dont quelques-unes ont extraits jusqu'à 2,400 mètres cubes en 10 heures. Il y a 194 grues à vapeur, 182 machines à vapeur mobiles et autres, et 209 pompes à vapeur employées aux travaux ; toutes ces machines consomment environ dix mille tonnes de charbon par mois.

L'excavation totale du canal et des docks atteint 46 millions de mètres cubes, dont 10 millions sont des rochers de grès. Les déblais sont employés à boucher les courbes des rivières coupées par le canal, à élever le niveau des terrains bas avoisinant, afin de les rendre propres aux diverses constructions à y élever. A ces terrassements on emploie 173 locomotives et 6,300 wagons ou chariots. On a placé le long du canal ou dans son lit 357 kilomètres de chemins de fer.

Les matériaux employés pour la construction des berges, des murs, des écluses et des docks sont le béton, le granit, le grés dur, les pierres calcaires du pays de Galles, et la brique.

On a calculé que le nombre de briques employées s'élèvera à 70 millions, représentant 175,000 mètres cubes, auxquels il convient d'ajouter 220,000 mètres cubes de maçonnerie.

Le canal de Manchester coûtera près de trois cents millions.

LAVAL VICTORIA

Négociations pour la fusion

Les directeurs de la faculté de médecine de Laval et ceux de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, après avoir été notifiés que le Saint-Siège avait déféré le règlement définitif de la question universitaire aux évêques de la province ecclésiastique de Montréal, c'est-à-dire à NN. SS. Fabre, Racine et Moreau, ont nommé un comité pour chaque école, afin de mettre à l'étude un nouveau projet de fusion.

Le comité pour Laval est composé de M. le vice-recteur Proulx et des docteurs Rottot et Brosseau. Le comité de l'Ecole de Médecine est composé des docteurs Hingston, E. Desjardins et d'Orsonnens. Les comités ont déjà eu deux séances sans être arrivés à une entente.

Il n'y a aucun changement à noter dans le personnel des professeurs de Laval.

Au collège Victoria, le docteur L. E. Fortier, rédacteur de la *Gazette Médicale*, remplace dans la chaire de matière médicale le docteur Beausoleil, démissionnaire.

Conseil aux mères

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être en usage pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, assouplit les gencives, adoucit les douleurs, guérit les coliques ; c'est ce meilleur remède pour la diarrhée.

Vingt-cinq centins la bouteille.

LA QUESTION DES BANCS A BEAUPORT

M. le Rédacteur,

Dans le *Canadien* d'avant-hier, je viens de lire au sujet des bancs de notre église un entrefilet publié comme matière éditoriale, et qu'on a dû faire passer sans le soumettre à votre examen.

Il y est dit que cette question des bancs vient de faire naître une sérieuse difficulté parmi nous ; que 1,200 citoyens de la paroisse avaient des bancs dans l'église incendiée, et s'opposent à la location des bancs qui vont être installés dans la nouvelle église ; et finalement qu'il est difficile de douter que ces gens aient raison.

Tout d'abord, nous n'avons pas ici 1200 citoyens. La paroisse compte au-dessous de 2400 communiants, hommes, femmes et jeunes gens. Et parmi nous, ne sont citoyens, comme vous le dites, que les paroissiens âgés de 21 ans. Ce qui nous met loin de votre compte.

Nos gens sont un peu Gaulois, et vont trop vite en besogne. Déjà plusieurs d'entre eux le reconnaissent.

La concession d'un banc, à terme ou à perpétuité, n'est que la concession du droit d'occuper un siège pendant le terme convenu, ou pendant la vie du concessionnaire. Mais comme dans tout contrat il faut un objet, quand cet objet est détruit, le contrat disparaît. C'est élémentaire.

Remarquez que l'objet de la concession n'est pas le droit d'entrer dans l'église et d'y rester aussi longtemps qu'on s'y conduit décemment. Ce droit ne coûte rien, dans notre nouvelle église, il ne coûtait rien dans l'ancienne. Ce qui se paie, c'est le siège, chaise ou banc, que la Fabrique concède ou loue à ceux qui veulent s'asseoir. Et si le feu détruit ces sièges, on en construit de nouveaux qui font l'objet de nouveaux contrats.

Pierre construit une maison et la loue à Jacques après l'avoir fait assurer. Au bout d'un mois, la maison brûle, et Pierre reconstruit avec son assurance. Pensez-vous que Jacques aura droit d'invoquer son bail pour entrer dans la nouvelle maison ? Les bancs suivent la même règle.

Il me semble puéril de prétendre que ces bancs ont été reconstruits, ou vont l'être, avec les mêmes matériaux, dans la même église, etc. Vous savez comme moi que le feu a tout détruit, et ne nous a laissé que les murs.

Pour faire plaisir à ses paroissiens, en général fort généreux quand il s'agit de contribuer aux dépenses du culte, notre excellent curé, de concert avec ses marguillers, avait décidé de ne pas tenir compte de l'incendie, et de laisser ou de donner aux anciens concessionnaires leurs bancs dans la nouvelle église, comme si le feu n'eût pas détruit l'ancienne. Après consultation avec des avocats compétents, Son Eminence a déclaré que c'était contraire à la loi, suivant laquelle les anciennes concessions ayant pris fin, tous les bancs devront être loués denouveau. Ce n'est la faute ni de Son Eminence, ni de notre curé, ni de qui que ce soit. Le feu et la loi sont les seuls coupables.

Bien à vous.

UN PAROISSIEN DE BEAUPORT.

Beauport 22 septembre 1890.

FAITS DIVERS

Mystérieuse explosion

Une singulière et mystérieuse explosion a eu lieu dans le wagon-poste d'un train de chemin de fer qui s'est arrêté à la petite station de Humbolt (Nevada). Un paquet enregistré expédié par MM. Chellis & Co. de Truckee, à un négociant d'Anderson (Texas), a éclaté avec un bruit épouvantable. Par bonheur pour eux, les employés du wagon-poste, ayant profité de l'arrêt du train pour aller dîner, se trouvaient à ce moment au buffet de la gare. Néanmoins, au bruit de l'explosion, ils sont retournés en toute hâte au wagon qui avait pris feu et qui était en danger d'être détruit avec tout son contenu. Les flammes cependant, ont été promptement éteintes et, seuls, les colis postaux et les lettres, qui se trouvaient dans la même caisse que le paquet qui avait fait explosion, ont été endommagés. Le paquet contenait, paraît-il, un petit tube en caoutchouc durci, de forme conique, renfermant probablement de la dynamite ou quelque autre matière explosible du même genre. Une enquête a été ouverte.

Drame à Chicago

Un drame sanglant s'est déroulé à Chicago, dans un restaurant de Clark street, tenu par M. MacGarigle, ancien chef de la police de cette ville.

Une querelle s'est élevée entre deux clients de MacGarigle, James Connerton, rédacteur du *Chicago Siftings*, et un politicien de bas étage nommé Michael Haggerty. Il paraît que Haggerty, qui est un ancien pugiliste, était intéressé dans une maison de jeu qui a été fermée récemment par la police. Or, en rendant compte, dans le *Siftings* de la descente de police dans la maison de jeu, Connerton, qui est lui-même un politicien appartenant à un parti opposé à celui de Haggerty, a fait ressortir ce fait que celui-ci avait un intérêt dans le tripot. De là, la querelle. Après s'être battus comme deux chiffonniers, Connerton et Haggerty ont sorti leurs revolvers et se sont mutuellement blessés. On avait d'abord prétendu même que Haggerty avait été tué sur le coup ; mais, quoique sa blessure, d'ailleurs comme celle de Connerton, soit des plus dangereuses, il n'était pas encore mort aux derniers avis.

Les lettres au rebut

L'administration centrale des postes, à Washington, vient de publier sa curieuse statistique annuelle des lettres et colis postaux envoyés au rebut.

Il résulte de cette statistique qu'il a été envoyé, pendant l'année, six millions de lettres et colis postaux au rebut. Sur ce nombre 451,000 lettres ont été mal adressées, soit qu'il y manquât le nom du comté, celui de la rue ou le numéro de la maison. Mais le plus sérieux, c'est qu'il y avait en outre 24,000 lettres, dûment affranchies, et qui ont été expédiées sans la moindre adresse ! Il est bon de remarquer cependant que le plus grand nombre de lettres et colis postaux envoyés au rebut, y sont envoyés justement parce qu'ils ne sont pas suffisamment affranchies.

Les lettres envoyées au rebut sont toutes ouvertes. C'est ainsi que l'on en a trouvé 42,000 ayant trait aux transactions des prétendus marchands de fausse-monnaie ou autres escrocs. On a trouvé dans 28,000 lettres diverses sommes d'argent formant un total de $48,642 ; dans 4,000 autres des mandats-postes représentant une somme de $5,390 ; et dans 11,005, autant de billets de loterie. Enfin, les lettres envoyées au rebut, pendant la même année, renfermaient encore pour $1,471,871 de valeurs diverses, telles que chèques, traites et billets à ordre.

On voit par là ce qui se perd d'argent par des lettres mal adressées ou insuffisamment affranchies, sans parler, bien entendu, des lettres volées journellement à la poste.

Désastreux accidents de chemin de fer

Un nouvel et terrible accident de chemin de fer a eu lieu, cette fois, sur la ligne de l'Illinois Central, près du Douglass Park, à Chicago.

Par suite d'une négligence impardonnable, une effroyable collision s'est produite pendant la soirée entre un train de marchandises sortant de la ville et un train de plaisir revenant d'Addison, petite ville située à dix-huit milles de Chicago et où se rendent chaque dimanche de nombreux excursionnistes. Le train de plaisir n'avait même pas ses lanternes allumées, de sorte que le mécanicien du train de marchandises n'a pu s'apercevoir du danger que lorsqu'il était trop tard pour l'éviter.

Le choc a été d'une violence épouvantable, et trois wagons du train de plaisir, tous bondés de voyageurs, ont été mis en pièces. D'après les premiers rapports reçus par la police de Chicago, une quarantaine de personnes auraient été tuées. Les administrateurs de la compagnie de l'Illinois Central, au contraire, prétendent qu'il n'y a eu que quatre tués et huit blessés. Mais, d'un autre côté, des témoins oculaires affirment avoir vu, en moins d'une demi-heure, retirer les corps affreusement mutilés de sept personnes des décombres des wagons brisés.

D'autre part, un accident également très grave, et plus dramatique encore que le précédent, a eu lieu pendant la nuit, à sept milles de Council Bluffs (Iowa), sur la ligne de l'Omaha and Saint-Louis Railroad. Un grand viaduc en bois, ayant environ trois cents pieds de long et partiellement détruit par un incendie, s'est effondré sous un train de marchandises se composant de dix-huit wagons. Le train a été précipité d'une hauteur de cinquante pieds environ, dans un ravin, et a pris feu à son tour. Le mécanicien, le chauffeur et le serre-freins ont été tués sur le coup, et l'incendie du viaduc s'est communiqué aux wagons, dont douze ont été réduits en cendres.

L'ESPRIT confu le défaut de mémoire, le dégoût du travail et des affaires sont les Symptômes de la Débilité Nerveuse, généralement accompagnée de Faiblesse Séminale et d'Impuissance. Les conséquences nécessaires sont la Phthisie et la Mort. "Le Remède Spécifique de Lane" est une préparation précieuse pour la guérison radicale de toutes les maladies nerveuses. En vente à une piastre le paquet. On l'envoie franc de port à tout adresse.

THE LANE MEDECINE CO.

MONTREAL.

☞ Les jeunes gens devraient lire l'Essai du Dr Lane " Maladies Nerveuses " envoyé franc de Port à toute adresse. 11 juillet.

Seul agent pour Québec : **J. J. VELDON**, Chimiste et Droguiste, 122 rue St-Joseph, Québec.

ATELIERS FROC ROBERT

38, rue Bonaparte, PARIS

Statues religieuses, Chemins de Croix, Calvaires, Autels, Chaires à prêcher, Confessionnaux, Crèches, Bénitiers etc. En toutes matières. Catalogue illustré franco

Le sPharmaciens et Epiciers vendent

La Poudre Champion

OU CHAMPION FOOD

Le meilleur article connu pour le maintien des chevaux, vaches, moutons, porcs et volailles.

Vous sauvez de l'argent en faisant usage de cette poudre.

1o—Un cheval sera tenu en excellente condition avec un peu de poudre moins de nourriture.
2o—Une vache donnera plus de lait et plus riche en lui donnant à chaque repas une cuillerée de la Poudre Champion.
3o—Les porcs engraisseront plus vite et seront exempts de toute maladie, en leur donnant une cuillerée par jour.
4o—Les volailles donneront plus d'œufs et se tiendront en meilleure ordre.

VENDRE PAR

F. O. VALLERAND

92 Côte Lamontagne

BART, COTTAM, London, Ontario.

Agents généraux pour le Canada.

21 mai—1a.

TANNAGE A LA FAÇON

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de Tannerie qui depuis quarante neuf ans donne la plus grande satisfaction à tous ceux qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du **Cuir de première qualité** sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont les plus réduits.

Les pratiques éloignées voudront bien m'expédier les peaux à tanner à bord des goëlettes, steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au quai et les prends sous mes soins dès qu'elles sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des goëlettes dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous mettez vos peaux à bord. Correspondance sollicitée.

A VENDRE—Cuir rouge constamment en magasin.

Joseph Dugal,

TANNEUR,

330-332. Rue St-Valier, St-Roch.

10 avril—12m.

SIROP D'EPINETTE SAUVAGE

Pour la Grippe, la Bronchite, la Toux, l'Enrouement, la Coqueluche et tous les mauvais rhumes attachés à la Poitrine et qui occasionnent la Consomption.

Chaque bouteille est accompagnée d'une cuiller.

En vente en gros chez W. Brunet & Cie, St-Roch, E. Giroux & Frère, Langlois & Paradis et N. Ilioux & Cie. En detail chez les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville et de la campagne.

26 juillet—

E. CLOUTIER & CIE

MARCHANDS DE

Peaux Crues

No. 315

RUE ST-VALIER

QUEBEC

On paie le plus haut prix pour les Peaux de Bœuf, Veau, Mouton, etc.

BIERE BOSWELL

J'ai fait l'analpse de la Bière Boswell fabriqué à Québec, cette bière est parfaitement pure et ne contient que les produits ordinaires de la fermentation du malt.

Son ammertume lui est communiquée *seulement* par du houblon, et, de la meilleure qualité.

Elle a une saveur délicieuse qui est encore rehaussée par un arôme des plus agréables.

Cette bière, bien que d'une couleur un peu foncée, est parfaitement transparente. Elle contient 5 par cent d'Alcool.

P. Y. ED. PAGE,
Professeur de Chimie à l'Université Laval, Québec.

25 Mai 1887.

BOSWELL FRERES

EN GROS

J. A. Montreuil, Agent,
Fraserville.

19 Décembre.—12m. ci.

ECHOS DE PARTOUT

Le village de Strathe, en Suisse, a été presqu'entièrement détruit par le feu.

Les ouvriers fondeurs de Glasgow sont en grève.

On mande de Calcutta, qu'une révolte a éclatée à Cambay Guzerat, et que la force militaire a dû intervenir. Il y a eu 13 morts, 20 blessés et 200 prisonniers.

L'hon. M. Colby a été invité à retourner la première pelletée de terre, le 30 octobre prochain, sur le chemin de fer Massawipi, à Cooaticooke.

Sa Sainteté Léon XIII vient d'élever à la dignité de protonotaire apostolique, le Rév. P. Hevey, curé de la paroisse de Ste-Marie, West Manchester.

Le R. P. Plessis s'embarquera vers la mi-octobre au Havre, pour revenir au Canada.

M. Renault, l'ancien rédacteur du *Courrier du Canada*, et l'un de nos bons écrivains, est dans un état de santé qui inspire les plus grandes inquiétudes.

Le *New-York Herald* dit que M. Blaine a rejeté la proposition de lord Salisbury de soumettre à un arbitrage la question de la mer de Behring.

L'état sanitaire de New-York est de plus en plus satisfaisant. Le nombre des décès ne s'est élevé pendant la semaine écoulée qu'a 600, dont 311 parmi les enfants âgés de moins de cinq ans.

M. Adam Brown, commissaire pour l'exposition de la Jamaïque, dit que sa campagne en faveur de l'exposition, porte déjà de bons fruits.

Le dernier steamer parti pour les Indes Orientales avait à bord pour une valeur de $35,000 de marchandises canadiennes.

Les journaux de Montréal annoncent la mort de M. l'abbé Pierre Poissant, curé de Saint-Calixte.

M. Paul Lefaivre, fils de notre ancien consul général de France à Québec, M. Albert Lefaivre, ministre plénipotentiaire, quitte la légation de France à Athènes, et est chargé d'affaires à Lima.

On parle de la construction d'une nouvelle voie ferrée entre New-York et Chicago, qui traversera soixante chemins de fer et se raccordera avec un aussi grand nombre. Un train express ferait le trajet en dix huit heures entre les deux grandes villes.

M. Colteau, voyageur français, qui a entrepris de faire le tour du monde en traversant l'empire russe, vient d'arriver à Montréal.

Après avoir fait 7,000 milles sur le territoire russe, M. Colteau se rendit en Chine, de là, à la Colombie-Anglaise. Il sera bientôt de retour à Paris.

L'exposition de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, s'ouvre aujourd'hui et fermera le 4 octobre.

A cette occasion, le *Progrès* de Saint-Jean publie un numéro de 24 pages, grand format, illustré. On y voit les portraits lithographiés des membres du comité de l'exposition, le plan des terrains et des bâtiments de l'exposition et une vue à vol d'oiseau de la ville de Saint-Jean, le tout, très bien réussi.

Un grand émoi a été causé dans le temple presbytérien d'Albion (New-York), par la mort subite du pasteur, le révérend George Cain, frappé en chaire d'une attaque d'apoplexie foudroyante, au moment où il venait de commencer son prêche.

Un journal italien, la *Tribuna*, annonce que des agents de police ont saisi, à Rome, arboré dans un chemin de ronde, hors la porte Saint-Pancrace, un drapeau rouge portant ces mots à l'encre : " Vive la Révolution ! Vive la République ! "

Eyraud, comme Lacenaire, veut écrire ses mémoires ; depuis un mois il s'est attelé à ce " travail littéraire " avec une ardeur fébrile ; déjà 187 feuillets de copie sont prêts à être mis sous presse s'il trouvait un éditeur et si le parquet voulait bien en accorder l'autorisation, ce qui est douteux, du moins pour l'instant.

Une correspondance de Prague, donne les plus tristes nouvelles sur les inondations de Bohême, qui ont laissé, dans la seule ville de Prague, plus de quarante-cinq mille personnes dans le dénuement. Elle a détruit en partie le célèbre pont historique qui datait du 14e siècle.

Une rumeur cause une grande sensation en Angleterre. Elle veut que la princesse Maud, la plus jeune des filles du prince de Galles, se marie à un des Rotschild. Il ne manquerait plus que le consentement de la reine.

NOS FROMAGERIES

Voici comment le professeur Saunders de la ferme expérimentale d'Ottawa rend compte de sa visite dans diverses fromageries de la province de Québec :

" Peu après mon retour des provinces maritimes, je fis un voyage dans la province de Québec. Je passai quelques jours dans les environs des Eboulements et de la Malbaie, où j'ai visité de nombreuses fermes de même que plusieurs des fromageries de ce district. Je fus réjoui de trouver l'industrie laitière si florissante dans cette Province, dont les exportations de fromage, deviennent plus considérables d'année en année. Presque toutes les fromageries étaient petites, mais bien tenues ; la qualité des produits était généralement bonne, et les prix assez élevés pour encourager les fabricants. Dans quelques districts, on améliore la qualité des vaches laitières, par l'introduction de nouveaux reproducteurs, mais cela n'est pas aussi général qu'on pourrait le désirer. J'ai aussi visité les environs de Chicoutimi ; j'y ai vu du beau grain, mais j'ai observé dans quelques localités des signes évidents d'épuisement partiel du sol, qui aurait besoin de plus d'engrais et d'un système de rotation convenable. L'utilité des travaux des fermes expérimentales, est aussi reconnue dans la province Québec ; une distribution considérable de grain de semence y a été faite pour essai, un agent est employé pour visiter les cultivateurs et discuter avec eux les questions agricoles, et il y a une large circulation de bulletins et de rapports de la ferme tant en français qu'en anglais.

M. GOUNOD EN AMERIQUE

Un curieux procès

Il se plaide en ce moment devant le tribunal de commerce de Paris un procès sur lequel voici quelques curieux renseignements :

L'année dernière, déjà, M. Gounod avait été en pourparlers avec des barnums américains pour faire une tournée aux Etats-Unis.

Il avait (au moins à ce qu'ils disent) donné sa parole, puis, au moment de signer, il avait allégué sa santé. Ils prétendent que cette excuse n'était qu'une défaite, que M. Gounod songeait à une tournée en Russie pour laquelle on lui avait fait des propositions très brillantes.

Ce qu'il y a de certain, c'est que cette tournée en Russie n'eut pas lieu.

Quelques mois plus tard, M. Gounod chargea un intermédiaire de reprendre l'affaire d'Amérique pour la saison 1890-1891.

On devait lui payer un million de francs, plus les frais de voyage, aller et retour, frais de séjour et d'hôtel pour lui et une autre personne avec un domestique. Il s'engageait pour cette somme à diriger, comme chef d'orchestre, soixante exécutions de ses œuvres. La tournée devait se faire en quatre mois, du 26 octobre 1890 au 25 février 1891.

Les conditions ainsi arrêtées, M. Gounod envoya un agent en Amérique, avec une autorisation de traiter en son nom.

L'agent partit dans le courant du mois de mars et revint à Paris le 1er juin, après avoir préparé la tournée dans les principales villes de l'Amérique du Nord.

Le 22 juin, le contrat était signé ; le 9 juillet, un des impresarios s'embarquait pour venir à Paris déposer, à titre de provision, une somme de cinq cent mille francs chez un banquier désigné par M. Gounod, et pour lui remettre à lui-même une somme de cent mille francs à titre d'avance, plus une autre somme de cent mille francs pour un orchestre à engager.

Le 14 juillet, M. Gounod déclara qu'il se désistait ; le 4 août, il y eut sommation d'huissier.

Les impressarios, tenant pour bon l'engagement du maître, lui en réclament l'exécution.

Quelques faits

Il y a quelque malantendus au sujet de l'expiration de la charte de la Compagnie de Loterie de la Louisiane. C'est vrai que la Compagnie a demandé une nouvelle charte, et que le 10 juillet, la Législature de l'Etat a décidé de soumettre au peuple un amendement pour les élections de 1892. Ainsi, la charte de la Compagnie serait continuée jusqu'en 1919. Cependant la présente charte qu'a ratifié la cour Suprême n'expire pas avant 1895.

Ce n'est que pour la forme que l'on demande sa prolongation, et il n'y a pas l'ombre d'un doute que lorsque le terme d'expiration de la présente charte sera arrivé, le peuple la fera continuer jusqu'en 1919. La gérance des généraux Beauregard et Early excite l'admiration universelle, et l'intégrité de ces deux gentils hommes est la meilleure garantie que la Compagnie puisse donner, d'être digne de la confiance publique.

Trois de nos compatriotes, MM. Daniel Côté, de Biddeford, Henri Lévesque, de Frenchville, et P. C. Keegan, ont été élus députés à la législature du Maine.

Immense conflagration

Ville aux trois-quarts détruite

$1,500,000 dommages

Pas d'accidents de personnes

Panama, 24 —Les trois quarts de la ville de Celon ont été détruits. Le feu s'est déclaré à minuit, et n'a pu être maîtrisé qu'à sept heures du matin. Il parait que quatre-vingt-dix chars chargés de marchandises ont été consumés. Les quais sont intacts.

Les troupes ont été obligé de faire feu pour disperser les attroupements tumultueux. Plusieurs personnes ont été tuées et blessées. On a demandé à Panama des renforts de police. Des provisions en abondance ont été envoyées aussi, et maintenant, il y a un moment de repos.

(Plus tard)

Le feu s'est déclaré quelques minutes après minuit. Il a commencé en arrière des magasins de Bathu et Pratze, sur la rue Bolivar et 5e avenue, près des bâtisses de la lumière électrique qui ont été détruites.

Le feu trouva immédiatement une une grande quantité d'alcool, de spiritueux et d'huiles de toutes sortes, et devint du coup incontrôlable.

Les flammes sautèrent immédiatement à trois autres endroits différents, balayant tout sur son passage, détruisant de vastes entrepôts, des gares de chemins de fer, des magasins immenses et des bureaux très importants.

Au-delà de cent cinquante maisons ont été consumées, y compris le bureau de poste, la cour Suprême, l'Hôtel-de-Ville, Préfecture, les agences de toutes les compagnies de steamers, sauf celle de la ligne française, une partie des quais et un grand nombre d'hôtels.

La panique se mit de la partie, mais l'ordre se rétablit bientôt. Le télégraphe ne nous donne aucun rapport, aucune perte de vie ni aucun accident. Le feu a été contrôlé vers sept heures ce matin.

Il n'y a plus qu'un chantier contenant 250,000 pieds de bois qui brûle encore. Des pertes s'élèvent à $1,500,000. Le chemin de fer Panama subi des pertes pour $100,000. Cent chars de fret ont brûlé. On ne connaît pas l'origine du feu, plusieurs croient qu'il est l'œuvre d'incendiaires.

Tout est maintenant dévasté mais tranquille.

L'Europe et les Etats-Unis

Vienne, 23—Le *Fremdenblatt* publie un article malveillant sur l'égoïsme des Américains qui prétendent exclure de leur pays les produits de l'Europe tout en se gardant ouverts les marchés de ce pays. Le bruit court que le chancelier de Caprivi et le comte Kalnoky sont en train de discuter s'ils doivent user conjointement de représailles à l'égard des Etats-Unis.

Paris, 23—Le *Siècle* publie le compte-rendu d'une entrevue avec un diplomate éminent qui dit être certain que l'Allemagne est en faveur d'une entente avec la France pour lutter contre la politique de protection à outrance des Etats-Unis et que toute action en commun que ces deux puissances pourront adopter sera soutenue par l'Angleterre, la Belgique et les autres puissances d'Europe, à l'exception de la Russie.

La Patti en Russie

Saint-Pétersbourg, 23—Adelina Patti vient de signer un contrat par lequel elle s'engage à chanter, en Russie, dans douze représentations, soit concerts, soit opéras, pendant les mois de janvier et février prochain.

D'après le contrat aux termes duquel elle consent à venir ici, elle recevra, pour ces douze soirées, 12,000 guinées en monnaie anglaise, soit 300,000 francs ; de plus, ses frais de voyage et ceux de sa suite seront également payés. Les compagnies de chemins de fer russes mettront un train spécial à son service sur toutes les lignes où elle aura besoin de voyager pour se rendre dans les villes où elle devra donner des soirées.

La France et la Russie

Paris, 22.—Lorsque le major général baron Fredericks, attaché militaire de l'ambassade de Russie à Paris, a quitté hier le terrain de la revue qui a eu lieu près de Cambrai, il a été accompagné jusqu'à sa résidence en cette ville par une enthousiaste qui l'acclamait en criant : " Vive la Russie. "

Le gouvernement français a conclu un contrat avec la Russie pour la fourniture d'une quantité énorme de fusils. Aux termes de ce contrat, la France devra livrer 500,000 fusils dans l'espace de dix-huit mois.

M. de Giers, ministre des affaires trangères de Russie, est arrivé ici, venant directement de St-Pétersbourg.

A St-George de Beauce

M. Joseph Gagnon, marchand, a terminé ces jours derniers ses achats de sucre. Il a acheté 100,000 livres de sucre à la Beauce. M. Gagnon est un jeune homme actif et est frère de M. Maxime Gagnon, secrétaire-trésorier de St-Prospère, comté de Dorchester. 2f

FAITS DIVERS

Service de la poste

Le directeur de la poste de New-York, M. Van Cott, vient de faire une innovation. A l'avenir, les lettres revêtues du timbre spécial pour qu'elles soient expédiées immédiatement à leurs destinataires seront distribuées pendant toute la journée du dimanche comme les jours de semaine. Jusqu'à présent, il ne se faisait de distribution spéciale le dimanche que par les facteurs partant du bureau central de la poste le matin à 7 hrs. Désormais, les personnes qui auront une communication importante à faire le dimanche, à leurs amis ou gens avec qui elles sont en relation d'affaires, pourront le faire par la poste, pourvu qu'elles mettent sur la lettre le timbre de la *special delivery*.

L'accident au comte Sala

On écrit de Washington que le comte Sala, premier secrétaire de la légation française, qui a risqué sa vie et s'est fracturé une jambe, le 6 juillet dernier, en arrêtant un cheval emporté qui allait se jeter sur un groupe de femmes et d'enfants, est encore retenu chez lui par les suites de ses blessures. Depuis le jour de l'accident, le comte Sala est resté à la légation, sans pouvoir bouger, et il a supporté ses souffrances avec le même courage dont il a fait preuve en arrêtant le cheval.

Emigration russe

Il est bruit dans la presse quotidienne russe, que de l'émigration des paysans en Amérique. Ce phénomène tout nouveau dans la vie des campagnes russes, n'est pas sans gravité. Une lettre publiée dans la *Gazette de Varsovie* dit que dans le gouvernement de Plotsk, l'émigration transatlantique s'accentue de plus en plus et qu'on y rencontre des villages entiers où la population mâle s'est presque totalement dispersée, abandonnant aux femmes la culture des champs. Le *Nouveau Temps* s'étonne que le besoin de l'émigration ait embrassé justement les provinces de l'ouest de l'empire. " Un pays comme le nôtre, dit le journal russe, ne peut être indifférent à la diminution de son élément le plus productif, car les 110,000,000 d'habitants de l'empire sont à peine suffisants pour peupler normalement la moitié des immenses territoires russes. "

Longévité

On vient de célébrer, à Bergerac, au milieu d'un grand concours de population, les obsèques d'une pauvre femme qui avait depuis plusieurs années déjà, dépassé le siècle.

Mme veuve Coudere, connue dans son quartier sous le nom de *la Mamé* (grand-mère), était née dans la commune de Sainte-Sabine (Dordogne), le 24 mars 1780 ; elle était donc âgée de cent dix ans et demi.

Malgré son grand âge, la Mamé avait conservé toutes ses facultés. Elle se rappelait le passé le plus lointain, notamment la période de la Révolution, connue dans les campagnes sous le nom " d'année de la peur ". La vénérable aïeule avait eu treize enfants.

Aux prises avec une pieuvre

L'*Express*, de Dublin, raconte un incident dramatique qui a eu lieu à Sutton :

Trois jeunes femmes étaient occupées à prendre un bain de mer quand on entendit tout à coup des cris perçants ; l'une d'entre elles était en train de lutter avec une gigantesque pieuvre, et malgré ses efforts et ceux de ses compagnes, elle ne parvenait pas à se dégager. Fort heureusement une jeune fille qui se trouvait là, saisit un bâton, attaqua le monstre et parvint à le tuer.

On mesura la pieuvre, et l'on constata qu'elle était longue de 2 mètres 80 dans le sens des tentacules. La victime de l'agression de ce terrible céphalopode ne s'est pas encore relevée de ses blessures.

Un amusant souvenir

C'est le 28 septembre que la statue d'Hector Berlioz doit être inaugurée à la Côte Saint-André (Isère), ville natale du grand compositeur. A ce propos, la *Liberté* raconte une plaisante anecdote.

Dernièrement un régiment faisant étape à la Côte Saint-André. Apprenant qu'il est dans la patrie de Berlioz, le colonel fait venir son chef de musique et lui intime l'ordre de donner un concert en l'honneur du compositeur, devant sa maison natale.

—Vous jouerez quelque chose du maître, ordonna le colonel, et vous ferez afficher le programme sur la maison.

Le chef de musique s'incline, et quelques instants après les habitants de la Côte Saint-André étaient conviés à entendre la marche de la *Damnation de Faust* devant la maison où est né Berlioz. Or, le chef de musique n'avait pas dans ses cartons la susdite marche ; il joua à la place la *Marche indienne*, de Sellenick, qui fut acclamée avec transport et redemandée par trois fois par les enthousiasmés de Berlioz.

—Quel génie ! ce Berlioz, disait le colonel d'un air connaisseur.

Après cet hommage rendu à la mémoire du grand maître français, le colonel félicita chaudement son chef de musique, ne doutant pas de la mystification dont il avait été victime.

Societe St-Jean-Baptiste

A l'assemblée annuelle de la société St. Jean-Baptiste de St. Sauveur, tenue le 14 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

M. Narcisse Dion, jnr., président.
Odilon Falardeau, vice-président.
D. J. Marsan, secrétaire-arch.
C. J. Laberge, ass.-sec.-arch.
Abel Rochette, secrétaire-corr.
O. Gilbert, trésorier.
A. E. Gingras, ass.-trésorier.
J. Lortie, comm.-ordonnateur.
J. A. Roy, 1er ass.-comm.-ord.
Nap. Bédard, 2e "
J. H. Patry et W. Brunet, auditeurs
Comité de Régie.—MM. Philéas Corriveau, Théophile Gingras, A. Corriveau, J. L'Hérault et Cy. Falardeau.

Il fut aussi proposé et résolu : Que des remerciements soient votés aux officier sortant de charge.

Les marchés de Québec

20 septembre 1890.

PRIX DU DETAIL

Produits de la Laiterie			
Beurre de crêmerie	0 16	a	0 18
Beurre en tinette	0 14	a	0 15
Beurre frais	0 18	a	0 20
Œufs frais, la douzaine	0 14	a	0 16
Fromage	0 09	a	0 10
Viandes			
Bœuf de choix, la livre	0 10	a	0 12
Bœuf commun	0 08	a	0 09
Mouton, la livre	0 08	a	0 10
Veau, la livre	0 10	a	0 12
Porc, par 100 lbs	8 00	a	8 50
Lard, la livre	0 11	a	0 13
Jambon, la livre	0 13	a	0 15
Lard fumé	0 14	a	0 15
Saindoux	0 12	a	0 13
Saucisse, la livre	0 15		
Legumes			
Patates, le minot	0 35	a	0 40
Oignons, le panier	1 00		
Navets, la douz	0 05	a	0 06
Carottes, le panier	0 40	a	0 50
Persil, la douz	0 10		
Laitue "	0 03	a	0 04
Asperges	0 25	a	0 30
Chouxfleurs, la doz	0 80	a	0 80
Blé-d'Inde, la doz	0 06	a	0 09
Divers			
Poulets, par couple	0 40	a	0 50
Volailles	0 50	a	0 60
Canards	0 50	a	0 60
Porchelets de 5 à 6 semaines	3 50	a	4 25
Sucre d'érable	0 07½	a	0 08
Cocoa le sac	4 00	a	4 45
Pommes, baril	3 00	a	3 50

PRIX EN GROS

Farines	$ cts.		$ cts.
Patente	$5 50	@	$6 75
Supérieure extra	5 25	@	5 75
Extra superfine	5 00	@	5 10
Extra du printemps	4 40	@	4 60
Superfine	4 00	@	4 30
Forte du Canada pour boulangers	6 00	@	6 25
do Manitoba do	6 00	@	6 25
do Etats-Unis do	6 00	@	6 25
Fine	3 90	@	4 10
Middlings	3 70	@	3 75
Pollards	3 25	@	3 50
Ontario en sacs			
Medium	$2 40	@	$2 60
Extra du printemps	2 20	@	2 25
Superfine	2 10	@	2 15
Fine	1 90	@	2 00
Middlings	1 65	@	1 80
Farine d'avoine par quart	5 00	@	5 50
Grains			
Avoine—36 lbs	0 55	@	0 56
Pois —66 lbs	1 00	@	1 10
Fèves blanches—60 lbs	2 10	@	2 20
Sarrazin—48 lbs	0 60	@	0 65
Maïs —56 lbs	0 70	@	0 72
Bœuf et Lard			
Lard—Canada—coupe court—par quart	$17 50	@	$18 00
Mess de l'ouest	16 50	@	17 00
Thin mess	14 00	@	15 00
Bœuf—mess	11 00	@	13 00
Jambons—City cured, la livre	13c.	@	14c
Saindoux, de l'ouest en seau	1 90	@	1 95
do canadien	1 75	@	1 80
Lards en carcasse, par 100 lbs	6 25	@	6 50
Bœuf, par 100 lbs	5 00	@	8 00
Poisson			
Saumon No 1—par baril	$16 00	@	$17 00
do No 2— do	15 00	@	15 50
do No 3— do	14 00	@	14 50
Anguille, par livre	5c.		
Hareng No 1, Labrador, par quart	5 00	@	5 00
do No 2, do do	4 00	@	4 25
do No 1, d'Anticosti do	00	@	4 25
do No 1, Cap Breton do	6 00		6 25
Morue No 1, Grande do	4 00		
do No 1, do	4 25	@	4 50
do No 2, do	3 75		
Flétan No 1, do	0 00	@	0 00
Truite No 1, do	10 00	@	11 00
do No 2, do	8 50	@	9 00
Morue séche, par 112 lbs	4 00	@	5 00
Huiles			
Huile de Loup marin Pâle	0 45	@	0 45
" " " Paille	0 45	@	0 46
" de morue	0 40	@	0 42
" de marsouin, Pâle	0 45	@	0 50
" " " Paille	0 42	@	0 45

Terre à vendre

A Saint-Prime, Lac Saint-Jean

UNE EXCELLENTE TERRE DANS LE deuxième rang de St-Prime, à 2 milles de l'église et à quelques arpents d'un moulin à scie, est en vente à des conditions faciles. Elle contient quatre arpents et demi de front sur vingt-huit de profondeur. Soixante arpents de défrichés, dont quarante peuvent être labourés à la charrue. Vingt-cinq arpents en bois de cèdre. Une bonne maison en pièces, une grange et une étable.

S'adresser à J. ISRAEL TARTE,
19 sept. 1890—cl Québec.

UN PROCES A SENSATION

La cause Birchall en cour criminelle

Un procès à sensation et qui passionne au plus haut degré les habitants de toute la région vient de s'ouvrir devant la cour d'assises de Woodstock, province d'Ontario, Canada. Il s'agit d'un jeune aventurier anglais, Reginald Birchall, qui est accusé d'avoir attiré en Amérique et ensuite assassiné, pour le dévaliser, un de ses jeunes compatriotes nommé Frederick Benwell.

Le crime, d'abord entouré de mystère, et la découverte du prétendu coupable, et de la vie aventureuse et romanesque menée par l'accusé avant l'assassinat, ont déjà causé l'hiver dernier la plus grande émotion au Canada, dans le nord de l'Etat de New-York et même en Angleterre. Le jeune Benwell, appartenant à une riche famille anglaise, a été trouvé assassiné au mois de février dernier dans les marais des environs de Woodstock. Il était venu en Amérique avec un de ses camarades nommé Pelley, qui a d'abord été arrêté comme étant l'auteur du crime, mais relâché bien vite sur la preuve évidente de son innocence.

C'est alors que l'on a découvert que Benwell avait été attiré en Amérique par Reginald Birchall. Celui-ci, après avoir mené une existence des plus déréglées, avait enlevé une jeune femme d'une grande beauté en Angleterre et était venu se réfugier avec elle en Amérique, vivant d'expédients pendant plusieurs mois et se faisant même passer pour un lord dans le nord de l'Etat de New-York et au Canada. Finalement, à bout de ressources, Birchall a fait insérer l'annonce suivante dans un grand journal de Londres ;

"Canada. Un homme sorti de l'université, possédant une ferme, désire trouver le fils d'un gentilhomme, pour vivre avec lui, apprendre l'élevage et devenir un associé. Il faut avoir £500 pour augmenter le matériel, etc. Il sera logé nourri et recevra un intérêt de 5 % sur son apport, jusqu'à l'époque à laquelle l'association sera conclue. Références de premier ordre."

Benwell s'est laissé prendre au piège. Il est venu en Amérique avec son ami Pelley pour conclure l'affaire. Birchall l'a conduit d'abord à Niagara Falls, et un jour, sous prétexte de lui faire voir la prétendue ferme, il a emmené Benwell dans les environs de Woodstock, et l'a assassiné pour le voler, croyant sans doute, qu'il avait sur lui les cinq cents puis.

Quant à Birchall, il n'a pas cessé un instant de protester de son innocence depuis son arrestation, et il a annoncé qu'il prouverait au cours des débats par un alibi, d'abord, et en démontrant ensuite que Benwell a été vu vivant depuis le jour du prétendu crime.

MONSTRES MARITIMES

La "Sardegna"

Le plus gros cuirassé du monde

Une véritable forteresse marine.—Les dimensions du nouveau bâtiment—Sa vitesse—Sa capacité—Son armement

On sait que les Italiens possédaient déjà les trois plus formidables navires de guerre qui soient au monde. Ils ne négligent rien, d'ailleurs, et s'imposent les plus durs sacrifices pour accroître les forces de leur marine. L'Italie est aujourd'hui au nombre des trois plus grandes puissances maritimes européennes. Mais ce n'était pas assez pour satisfaire son ambition ; elle vient encore de lancer de son chantier de la Spezzia un nouveau cuirassé qui dépasse dans ses proportions colossales tout ce qu'on a vu depuis le commencement du monde, en fait de machines de guerre. Voici, à ce sujet, quelques renseignements.

La puissance du nouveau bâtiment

La *Sardegna* appartient à la série des cuirassés de même échantillon et de même tonnage, dont le vaisseau-amiral *Italia*, mis à l'eau en 1880, a été le prototype.

C'est, à l'heure actuelle, le plus fort navire de guerre du monde ; les dimensions du cuirassé italien sont gigantesques. Il n'a pas moins de 122 mètres de longueur sur une largeur de 23 mètres, ce qui est celle d'une belle rue. Son déplacement prévu, en charge, est de 13,300 mètres cubes ou tonneaux, et son tirant d'eau n'est pas inférieur à 8 m. 75 ; ce qui lui donne, comme hauteur totale, de la quille à la passerelle, celle des plus hautes maisons de nos grandes villes.

Veuillez remarquer que le plus grand cuirassé anglais, le *Royal-Sovereign*, n'a que 116 mètres de long, et que le *Brenn*, actuellement sur chantiers en France n'aura que 114 mètres avec un déplacement de 11,000 tonneaux.

Les machines de la "Sardegna"

La *Sardegna* aura deux machines indépendantes actionnant chacune une hélice, développant ensemble la force colossale de 22,800 chevaux effectifs, tandis que nos plus fortes machines ne donnent que 9 à 10,000 chevaux et que les Anglais n'ont pas dépassé 13,000.

Vitesses d'essais et vitesses de route

Quelle vitesse la *Sardegna* doit-elle atteindre ?

Les ingénieurs italiens annoncent 18 nœuds (33 kilomètres); mais il est à craindre pour eux qu'il y ait quelque différence entre leurs prévisions et la réalité. Au surplus, cette vitesse de 18 nœuds est évidemment celle qu'on espère atteindre aux essais, c'est-à-dire celle qu'on obtient à grand renfort de subterfuges, tels que tirage forcé, emploi de charbon spécial en grande quantité, augmentation de la pression normale, etc. L'usage a démontré qu'il faut, en général, retrancher deux nœuds à la vitesse d'essai, qui n'est qu'une vitesse factice, pour obtenir la vitesse réelle de route. Il ne faut pas compter que la *Sardegna* puisse donner plus de 16 nœuds en service courant, ce qui sera déjà fort joli pour un navire aussi énorme. Si d'ailleurs les prévisions italiennes se justifient, le nouveau bâtiment sera de tous les cuirassés connus, celui qui possèdera la plus grande vitesse. Il sera redoutable à ce titre, car, dans les combats navals de l'avenir, la vitesse sera le principal facteur du succès.

LA CRISE EN PORTUGAL

18 personnes tuées dans une bagarre

Le parti républicain

Lisbonne, 24—Le gouvernement a donné l'ordre d'arrêter toutes les dépêches, soit pour l'intérieur soit pour l'étranger, ayant trait de n'importe quelle manière aux désordres politiques qui viennent d'avoir lieu en Portugal.

Londres, 24—Des nouvelles venant de Goa, dans l'Inde, disent que dix-huit personnes ont été tuées et cinquante blessées dans une bagarre survenue à Goa, au sujet des élections. Les troupes portugaises ont tiré sur les républicains.

Les résidents portugais de Bombay ont résolu de faire appel à l'Angleterre pour qu'elle s'annexe Goa, à moins que le gouvernement portugais ne fasse droit aux réclamations de ses sujets en cette place.

Paris, 24—Le *Siècle* publie une entrevue avec M. Sagasta, ancien président du conseil des ministres, en Espagne. En parlant de la crise en Portugal, M. Sagasta a dit que les républicains portugais sont avant tout de vrais patriotes et qu'ils redoutent fortement les conséquences d'une intervention étrangère qui pourrait amener la perte complète de leurs colonies.

M. Sagasta a ajouté que l'Espagne ne désirait que maintenir tout simplement le *statu quo* au Maroc et qu'elle ne craignait pas de complications internationales.

Le meurtre de la Pointe du Lac

Arrestation du neveu de la victime

Enquête du coroner

Trois-Rivières, 24—Samedi soir à 7 heures, deux détectives de Québec ont amené à la prison de cette ville le nommé Sévère Houle, fils adoptif de Joseph Houle dit Gervais, le neveu de la victime. Il est âgé de 17 ans, grand, environ 5 pieds et 8 pouces, mince, yeux noirs et cheveux bruns. Figure douce et assez intelligente.

Lorsque le coup de feu a été entendu, il dit qu'il était à causer chez le quatrième voisin. Il n'a pas du tout l'air d'un meurtrier et il est assez probable qu'il n'aurait pas de difficultés à prouver un alibi. En voyant le correspondant d'un journal prendre des notes, il s'est mis à pleurer, il se croyait déjà condamné.

Il a été arrêté sur l'ordre du coroner et l'on suppose que ce dernier s'est décidé sur les conseils des détectives qui veulent s'assurer de la présence de ce témoin.

1er témoin.—Joseph Houle, cultivateur, résidant dans la paroisse de Saint Joseph de la Pointe du Lac, dit : Je connais la défunte Clarisse Beaulieu, qui fait l'objet de la présente enquête ; ma femme était âgée de plus de quarante ans, elle était catholique. Le dix-huitième jour de septembre j'étais dans mon domicile avec ma femme ; j'étais seul avec elle. Nous avions soupé. J'étais assis près de la cloison du côté nord ouest et ma femme était près du poêle et nous causions ensemble.

Vers sept heures et vingt minutes, tout à coup j'ai entendu une détonation comme un coup de fusil et ma femme est tombée par terre je suis allé à elle tout de suite et j'ai appelé des voisins. Ils sont venus immédiatement. Maxime Bourassa est venu le premier et est retourné en chercher d'autres, Onésime Houle et Moïse Descoteau. Je suis âgé de cinquante neuf ans et je suis marié depuis quatre ans et quelques mois. Je demeure ici avec mon neveu Sévère Houle ; il travaille ici avec moi et quelquefois s'engage ici et là pour gagner. Au meilleur de ma connaissance une demi-heure avant la mort de ma femme mon neveu était parti pour aller chez Charles Lesieur, qui demeure à une distance d'environ dix arpents. Je crois que c'est Maxime Bourassa qui a été le chercher.

Je ne connais pas ce fusil. Je sais qu'il y a quelques jours qu'il est ici. Mon neveu m'a dit que c'était lui qui l'avait emporté, mais je ne l'ai pas vu. Je connais ce sac à poudre ; les caps, c'est mon neveu qui a acheté ça et mon neveu ne va pas souvent en ville ni à la chasse ; cette année il n'y a pas été ; le fusil, je l'ai vu la semaine dernière dans la maison, il m'a dit qu'il l'avait emprunté chez monsieur Lesieur.

Je n'ai pas vu passer personne ce soir-là. Nous avons un chien de garde, j'ignore s'il était ici, dans la maison ou dehors au moment de l'accident. Dans tous les cas il a l'habitude de japper quant il voit des étrangers et ce soir-là il n'a rien fait probablement car je ne l'ai pas entendu. Je vivais en bonne intelligence avec ma femme.

Mon neveu et ma femme vivaient en bonne intelligence, l'an dernier ils ont eu quelques petits mots, mais ce ne fut rien, depuis ce temps tout allait bien !

Quelques fois je lui ai dit de faire attention pour ne pas déplaire à sa tante.

(*Le coroner continue ses questions*)

Mon neveu Sévère Houle, n'a jamais fait usage de boisson à ma connaissance. Il s'est absenté quelques fois, mais je ne sais pas s'il en faisait usage dans ce temps-là.

Deuxième témoin, Maxime Bourrassa. —Je suis âgé d'environ quarante-deux ans. Je connais intimement Clarisse Beaulieu, épouse de Joseph Houle, je la connais comme voisine. De temps à autre je venais ici à la maison, le 17e jour de septembre dernier, j'étais chez moi, j'ai entendu une détonation qui pouvait être un coup de fusil. J'ai aussi entendu crier M. Houle, il m'a crié : Viens vite, viens vite. Je suis arrivé le premier. M. Houle était seul ici et m'a dit en arrivant que sa femme était morte. Je l'ai vu à terre sur le dos les pieds au poêle et la tête vers la porte de dehors. Je n'ai pas pu voir s'il y avait beaucoup de sang à terre, car il m'a demandé d'aller chercher du monde et je suis allé chercher Moïse Descoteaux et Josué Lesieur. Onésime Houle est venu aussi : le dit Onésime Houle est allé avertir le curé immédiatement. M. le curé se nomme François-Xavier Desaulniers.

J'avais l'habitude de voisiner le dit Joseph Houle et le ménage vivait en bonne intelligence. Je connais Sévère Houle, il demeurait ici et vivait aussi en bonne intelligence. Je ne le connais pas pour un chasseur. Je ne l'ai jamais vu avec un fusil entre les mains. Je ne connais pas ce fusil-là. C'est la première fois que je le vois. J'ai déjà vu le fusil à pierre, mais pas l'autre.

Je jure n'avoir jamais rencontré le dit Sévère Houle avec un fusil.

M. Joseph Houle ne reçoit pas de gazettes, ni dans le voisinage je crois. Le voyage que j'ai fait a dû durer vingt minutes. Le jeune homme Sévère Houle, est revenu avec moi, il était chez Charles Lesieur.

LES VOLS SACRILÉGES

Lambert plaide coupable

Il est condamné à douze ans de pénitencier

A deux heures mercredi après-midi, Jules Lambert a été amené devant la cour de police, présidée par Son Honneur le juge Chauveau.

Le greffier lit au prisonnier l'acte l'accusant de vol sacrilège dans l'église de St-Ambroise de l'Ancienne Lorette.

Son Honneur le juge demande à Lambert ce qu'il a à répondre à la charge portée contre lui. Le prisonnier s'avoue coupable et implore la clémence du tribunal. Puis il ajoute : "Comme je vous l'ai déjà écrit, je suis ici sans parents, sans amis et dans un pays étranger. Je veux redevenir un honnête homme dans un avenir prochain, et je me soumets à la sentence qui sera prononcée contre moi."

La charge du juge

Après ce plaidoyer de Lambert, Son Honneur le juge prononce l'adresse suivante.

Prisonnier, l'acte d'accusation à laquelle vous venez de plaider coupable mentionne des offenses des plus graves, des crimes des plus odieux. Il n'y a pas très longtemps encore des crimes semblables, des vols sacrilèges étaient punis de mort.

Les législateurs ont cru devoir mitiger cette peine et la loi du pays punit les vols sacrilèges par une détention au pénitencier pour la vie.

Avant de prononcer une sentence aussi grave, le tribunal doit rechercher s'il n'y aurait pas quelque chose dans les antécédents du prévenu qui plaide en sa faveur et qui serve à mitiger la sentence.

Dans votre cas ce qu'on connaît de vos antécédents est loin de vous être favorable. Il y a plus ce que l'on sait sur votre compte depuis que vous êtes au Canada est contre vous.

L'enquête préliminaire qui a été faite en rapport à l'accusation dont vous venez de vous avouer coupable a montré que depuis deux mois vous avez vécu de rapine et de vols. Cette enquête a établi contre vous sept ou huit autres vols sacrilèges pour chacun desquels vous avez encouru la peine de détention à vie.

Vous avez aussi commis plusieurs autres vols avec effraction, ce qui en aggravait encore la perpétration.

Il y a plus encore. Vous avez enlevé à leurs parents un enfant de 12 ans, et vous en avez fait votre compagnon de débauche et de rapine. Vous avez commis nombre d'autres actes dont vous avez à rougir aujourd'hui. Vous avez commis une foule de crimes honteux et pour lesquels vous pourriez être traduits devant nos tribunaux. Vos mœurs sont loin de vous être favorables.

La police de Montréal, dans les renseignements qu'elle nous fournit sur votre compte nous prouve que, là comme ici vous avez eu une conduite odieuse et des plus criminelles.

Prisonnier, vous êtes âgé d'à peine 22 ou 23 ans, et il me ferait peine de vous condamner au pénitencier pour la vie.

Il me semble que plus tard la réflexion fera son œuvre moralisatrice et que vous reviendrez à de meilleurs sentiments.

L'objet de la punition, qu'on ne l'oublie pas, est 1o de punir le crime ; 2o de réformer le coupable et j'espère qu'elle aura pour vous cet effet ; 3o de protéger la société, et certes, la société a besoin de protection contre des êtres aussi dangereux que vous et qui ont commis un aussi grand nombre de crimes dans un espace de temps aussi court ; 4o enfin la punition doit servir d'exemple.

Il est heureux qu'on ne rencontre pas souvent en ce pays des cas aussi graves que le vôtre ; mais il faut faire comprendre à ceux qui seraient tentés de vous imiter que la loi n'aura pas plus pour eux que pour vous de miséricorde.

Vous n'avez pas non plus à invoquer en votre faveur, le défaut d'intelligence et d'instruction. La lettre que vous avez écrite au président de ce tribunal nous prouve clairement qu'on rencontre excessivement peu souvent devant nos cours, d'hommes aussi intelligents et aussi instruits que vous l'êtes.

La sentence

Je dois vous dire enfin que vous pouvez vous considérer heureux de la sentence que je vais prononcer contre vous. Je vous condamne à douze années de détention au pénitencier provincial.

Lambert était très ému et pleurait en écoutant les remarques du juge.

Infâme

La police à Montréal vient de mettre la main sur un vieux débauché du nom de Pierre Alix, cordonnier, âgé de 68 ans. Ce vieillard repoussant attirait des jeunes enfants chez lui dans un but infâme.

Quelques témoins ont été entendus hier matin devant le Recorder, et l'enquête est ajournée pour attendre d'autres témoignages importants.

Une carte

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscrétions de jeunesse, de maladie nerveuse, de débilité prématurée, de perte de sang, etc., j'enverrai une recette qui vous guérira, sans aucune charge. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire, dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au Rév. Joseph T. Inman, Station D., New York City.

Arrestation de boxeurs

LONDRES, 23.—Slavin et MacAuliffe, les principaux champions de la lutte qui devait avoir lieu sous les auspices du club Ormonde, ont été arrêtés. Cette double arrestation a causé une grande sensation dans le monde du sport, et donne en même temps lieu à une foule de commentaires plus ou moins amers.

La police affirme avoir agi de la sorte, parce que la lutte en question n'était au fond qu'un assaut de boxe et non une lutte, selon les règles de Queensbury.

Souvent il est utile d'associer la *Créosote de Goudron de Hêtre* à *l'Huile de Foie de Morue* dans le traitement des Affections du Larynx, des Bronches, des Poumons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. — Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BERTHÉ CRÉOSOTÉES, dans laquelle la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'*approbation de l'Académie de Médecine de Paris.*

VENTE EN GROS : MAISON FRERE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — AU DÉTAIL dans les Pharmacies.

EN VENTE : Dr. Ed. Morin & Cie, Québec. Montréal : Fabre & Gravel, Lyman Sons & Co. et dans la plupart des bonnes pharmacies.

Colonne Carsley

Quand vous demandez le Thé Tettley à vos épiciers, assurez vous qu'on vous le livre en paquets enveloppés de papier de plomb portant l'étiquette " The Tettley" comme ci-dessus.

Ces excellents thés poussent dans les jardins du fertile Ceylon et sur les riches versants des montagnes Himalaya à mi-chemin, entre les neiges éternelles qui couronnent leurs cîmes et les ardeurs brûlantes de la plaine. Se sont sans aucun doute les thés les plus purs et les meilleurs marchés qui aient jamais été offerts au public.

VENDUS SEULEMENT EN PAQUETS ENVELOPPES DE PAPIER DE PLOMB

Les thés Tettley s'obtiennent de tous les principaux épiciers de la ville.

AGENTS EN GROS
S. CARSLEY, Montréal.

Habillements en serge de tous prix, pour garçons.

FOUETS FOUETS
FOUETS DE CHASSEUR

Assortiment de choix, des meilleurs fabriques aux prix les plus bas.

Si vous voulez un bon fouet de chasse ou de promenade, venez immédiatement et assurez-vous le premier choix de ces articles.

S. CARSLEY

Habillements en serge pour garçons. Nouveaux patrons

CANNES POUR PRESENTATION
MONTRES EN OR
A DES PRIX CONSIDÉRABLEMENT RÉDUITS

L'assortiment complet de ces cannes se vendent à des prix extraordinairement réduits. Venez de bonne heure et faites votre choix avant qu'elles ne soient toutes vendues.

S. CARSLEY

Nouveaux Habillements Jersey pour garcons.

Département de Parapluies,

Parapluies montés en argent, en or et en ivoire, pour dames.

Parapluies depuis 25 cents à $1.00.

L'assortiment de parapluies, le mieux choisi, au Canada, se trouve chez.

S. CARSLEY.

Habillements en tweed mêlé, pour garçon

DEPARTEMENT DES PARAPLUIES

Nous venons de recevoir un assortiment choisi de parapluies montés pour hommes. Ces parapluies sont couverts avec ce qu'il y a de mieux en Gloria et en soie. Ont les meilleures charpentes" Fox Lock."

Parapluies pour hommes, de 50c à $15.

Le magasin pour se procurer le meilleur assortiment, la meilleure qualité, le choix le plus nouveau et le plus considérable de manches de parapluies est chez.

S. CARSLEY.

Ordres par la Poste scrupuleusement remplis

FIL DE CLAPPERTON

Un fil qui ne s'effile pas.
Un fil qui coudra avec douceur,
Un fil pour coudre à la main ou à la machine
Un fil qui vous sera agréable.

DEMANDEZ LE
FIL DE CLAPPERTON

Baleines de corsage Ever Ready

Sont reconnues par toutes les coutu[illegible] qui en font usage, comme étant les meilleures et les plus confortables ; elles reconnaissent que ce sont les seules baleines que l'on doit acheter.

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Mesdames, soignez-vous

Pourquoi souffririez-vous des maladies telles que : maladies du foie, des poumons, et des intestins, d'inflammations de toutes sortes, de toux, de rhumes, de Bronchites, chroniques ou aigues, de dyspepsie, des différentes maladies de matrice, et de toutes les autres maladies auxquelles votre sexe vous condamne, quand en employant les remèdes que Mme Brunet à l'aide de toutes sortes d'Herbes et de Racines vous pourriez si bien jouir d'une bonne santé. Soyez persuadées que quelque soit votre maladie, elle ne vous tiendrait pas si longtemps sous son joug, si vous vous décidiez à employer ces remèdes, qui sont si universellement recommandés. Essayez vous-même ce que tant d'autres ont déjà fait à Québec et dans les paroisses environnantes, et vous remercierez ensuite la providence d'avoir été si bien inspirées. N'ayez aucune crainte, c'est à une femme que vous vous adresserez et elle est au courant de toutes les misères de son sexe. Rendez-vous toutes chez

MME. M. BRUNET

No. 82, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
23 juillet—

Le Prince et la Princesse de Galles à Lourdes

Nous lisons dans le *Journal de Lourdes :*

Un visiteur auguste de ces derniers jours, mérite une mention particulière : c'est Son Eminence le cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage et d'Alger.

La fête de Saint Augustin reçut ici un éclat particulier de sa présence : notre éminent compatriote a voulu sanctifier aux pieds de notre bonne Mère le jour consacré au glorieux évêque d'Hippone.

Les pèlerins se pressaient avec vénération sur les pas du prince de l'Eglise qui a fait autant qu'une armée toute entière pour la conquête de la Tunisie ; ils se disaient que, dans cette existence marquée par des œuvres si extraordinaires, on admirera toujours les actes glorieux qui ont révélé à l'Europe les richesses naturelles et les misères morales des immenses possessions africaines, sur lesquelles toutes les puissances jettent aujourd'hui des regards pleins de convoitise.

Le cardinal nous a entretenus d'un pèlerinage princier à la Grotte, sur lequel aucun bruit n'avait transpiré dans le public. Il paraît que, dans l'entourage du prince de Galles, une personne de haut rang, sa femme peut-être, se serait crue redevable d'une grande faveur à notre blanche Madone, et qu'elle aurait promis un voyage d'actions de grâces à Lourdes.

Il y a deux ans, reçu en audience par le prince, Mgr Lavigerie eut cette conversation avec l'héritier de la couronne d'Angleterre : " Eminence, veuillez me dire en vôtre âme et conscience si les prêtres gardiens du sanctuaire de Lourdes sont de bonne foi dans le récit des guérisons dont ils déclarent avoir été témoins, et si l'on peut s'en rapporter à leur parole ? " — " Prince, répondit le cardinal, je réponds des gardiens de la Grotte comme de moi-même. J'ai constaté de mes propres yeux certaines merveilles qui se sont opérées en ce lieu béni. " — " Dans ce cas, répliqua le prince, il ne me reste plus qu'à me rendre à la Grotte; mais je le ferai dans le plus strict incognito. "

Le voyage a eu lieu sans doute, mais le secret en a été bien gardé.

Les idées du Colonel

—Ma foi ! dit le colonel Laporte, je suis vieux, j'ai la goutte, les jambes raides comme des poteaux de barrière, et, cependant, si une femme, une jolie femme, m'ordonnait de passer par le trou d'une aiguille, je crois que j'y sauterais comme un clown dans un cerceau. Je mourrai ainsi, c'est dans le sang. Je suis un vieux galantin, un vieux de la vieille école. La vue d'une femme, d'une jolie femme, me remue jusque dans mes bottes. Voilà.

D'ailleurs, nous sommes tous un peu pareils, en France, messieurs ; nous restons des chevaliers quand même, les chevaliers de l'amour. La femme, voyez-vous, on ne l'enlèvera pas de nos cœurs. Elle y est, elle y reste.

Moi, devant les yeux d'une femme, d'une jolie femme, je me sens capable de tout: sacristi ! quand je sens entrer en moi son regard, qui vous met du feu dans les veines, j'ai envie de je ne sais quoi, de me battre, de lutter, de casser des meubles, de montrer que je suis le plus fort, le plus brave, le plus hardi et le plus dévoué des hommes.

Mais je ne suis pas le seul, non vraiment ! Toute l'armée française est comme moi, je vous le jure. Depuis le pioupiou jusqu'aux généraux, nous allons de l'avant, et jusqu'au bout, quand il s'agit d'une femme, d'une jolie femme.

Je me rappelle justement une petite anecdote de la guerre, qui prouve bien que nous sommes capables de tout, devant une femme.

J'étais alors capitaine, simple capitaine, et je commandais un détachement d'éclaireurs qui battait en retraite, au milieu d'un pays envahi par les Prussiens. Nous étions cernés, pourchassés, étreintés, abrutis, mourants d'épuisement et de faim.

Or, il nous fallait, avant le lendemain, gagner Bar-sur-Tain, sans quoi nous étions flambés, coupés et massacrés. Comment avions-nous échappé jusque là ? Je n'en sais rien. Nous avions donc douze lieues à faire pendant la nuit, douze lieues par la neige et sous la neige, le ventre vide. Moi je pensais : " C'est fini, jamais mes pauvres diables d'hommes n'arriveront ! "

Depuis la veille, on n'avait rien mangé. Tout le jour, nous restâmes cachés dans une grange, serrés les uns contre les autres pour avoir moins froid, incapables de parler ou de remuer, dormant pas secousses et par saccades, comme on dort quand on est rendu de fatigue.

A cinq heures, il faisait nuit, cette nuit blafarde des neiges. Je secouai mes gens. Beaucoup ne voulaient plus se lever, incapables de remuer ou de se tenir debout, ankylosés par le froid et le reste.

Devant nous, la plaine, une grande plaine toute nue, où il pleuvait de la neige. Ça tombait, ça tombait comme un rideau, ces flocons blancs qui cachaient tout, sous un lourd manteau gelé, épais et mort, un matelas en leine de glace. On aurait dit la fin du monde.

—Allons, en route, les enfants !

Ils regardaient ça, cette poussière blanche qui descendait de là-haut, et ils semblaient penser :

—En voilà assez ! autant mourir ici !

Alors, je tirai mon revolver :

—Le premier qui flanche, je le brûle!

Et les voilà, qui se mettent en marche, tout lentement, comme des gens dont les jambes sont usées.

J'en envoyai quatre, pour nous éclairer, à trois cents mètres en avant; puis, le reste suivit, pêle-mêle, en bloc, au hasard, des fatigues et de la longueur des pas; je plaçai les plus solides par derrière, avec ordre d'accélérer les traînards à coups de baïonnette dans le dos.

La neige semblait nous ensevelir tous vivants ; elle poudrait les képis et les capotes sans fondre dessus, faisait de nous des fantômes, des espèces de spectres de soldats morts, bien fatigués.

Je me disais : " Jamais nous ne sortirons de là, à moins d'un miracle ! "

Parfois, on s'arrêtait quelques minutes, à cause de ceux qu ine pouvaient pas suivre ; alors, on n'entendait plus que ce glissement vague de la neige, cette rumeur presque insaisissable que font le froissement et l'emmêlement de tous ces flocons qui tombent.

Quelques hommes se secouaient ; d'autres ne bougeaient point. Puis, je donnais l'ordre de repartir; les fusils remontaient sur les épaules, et, d'une allure exténuée, on se remettait en marche.

Soudain, les éclaireurs se replièrent. Quelque chose les inquiétait. Ils avaient entendu parler devant nous. J'envoyai six hommes et un sergent. Et j'attendis.

Tout à coup, un cri aigu, un cri de femme traversa le silence pesant des neiges, et, au bout de quelques minutes, on m'amena deux prisonniers, un vieillard et une jeune fille.

Je les interrogeai à voix basse. Ils fuyaient devant les Prussiens qui avaient occupé leur maison dans la soirée, et qui étaient saouls. Le père avait eu peur pour sa fille, et, sans même prévenir leurs serviteurs, ils s'étaient sauvés tous deux dans la nuit.

Je reconnus tout de suite que c'étaient des bourgeois, même mieux que des bourgeois.

—Vous allez nous accompagner, leur dis-je.

On repartit. Comme le vieux connaissait le pays, il nous guida.

La neige cessa de tomber ; les étoiles parurent, et le froid devint terrible. La jeune fille, qui tenait le bras de son père, marchait d'un pas saccadé, d'un pas de détresse. Elle murmura plusieurs fois : " Je ne sens plus mes pieds ", et moi, je souffrais plus qu'elle de voir cette pauvre petite femme se traîner ainsi dans la neige. Tout d'un coup, elle s'arrêta :

—Père, dit-elle, je suis si fatiguée que je n'irai pas plus loin !

Le vieux voulut la porter ; mais il ne pouvait pas seulement la soulever ; et elle s'affaissa par terre en poussant un grand soupir.

On faisait cercle autour d'eux, quant à moi, je piétinais sur place, ne sachant que faire, et ne pouvant me résoudre, vraiment, à abandonner ainsi cet homme et cette enfant. Tout à coup, un de mes soldats, un Parisien, qu'on avait surnommé " Pratique ", prononça :

—Ailons, les camaraux, faut porter cette demoiselle-là, ou bien nous ne sommes plus Français, nom d'un chien !

—Je crois, ma foi ! que je jurai de plaisir.

—Nom d'un nom ! c'est gentil, ça, les enfants ! et je veux en prendre ma part !

On voyait vaguement dans l'ombre, sur la gauche, les arbres d'un petit bois; quelques hommes se détachèrent et revinrent bientôt avec un faisceau de branches liées en litière.

—Qui est-ce qui prête sa capote ? demanda Pratique ; c'est pour une belle fille, les frérots !

—Et dix capotes vinrent tomber autour du soldat. En une seconde, la jeune femme fut couchée dans ces chauds vêtements, et enlevée sur six épaules. Je m'étais placé en tête, à droite, et content, parole d'honneur ! d'avoir ma charge !

On repartit comme si on eût bu un coup de vin, plus gaillardement et plus vivement. J'attendis même des plaisanteries.

Il suffit d'une femme, voyez-vous, pour électriser les Français.

Les soldats avaient presque reformé les rangs, ranimés, réchauffés. Un vieux franc-tireur qui suivait la litière, attendant son tour, pour remplacer le premier camarade qui serait fatigué, murmura vers son voisin, assez haut pour que je l'entisse :

—Je n'suis plus jeune, moi ; eh bien ! cré coquin, le sexe, il n'y a tout de même que ça pour vous flanquer du cœur au ventre !

Jusqu'à trois heures du matin, on avança presque sans repos ; puis, tout à coup, les éclaireurs se replièrent encore, et bientôt tout le détachement, couché dans la neige, ne faisant plus qu'une ombre vague sur le sol.

—Je donnai des ordres à voix basse, et j'entendis derrière moi le crépitement sec et métallique des batteries qu'on armait.

Car là-bas, au milieu de la plaine, quelque chose d'étrange remuait. On eût dit une bête énorme qui courait, s'allongeait comme un serpent ou se ramassait en boule, prenait de brusques élans, tantôt à droite, tantôt à gauche, s'arrêtait, puis repartait.

Tout à coup, cette forme errante se rapprocha, et je vis venir, au grand trot, l'un derrière l'autre, douze uhlans perdus qui cherchaient leur route.

Ils étaient si près, maintenant, que j'entendais parfaitement le souffle rauque des chevaux, le son de ferraille des armes et le craquement des selles. Je criai :

—Feu !

Et cinquante coups de fusil crevèrent le silence de la nuit. Quatre ou cinq détonations partirent encore, puis une dernière toute seule. Et, quand l'aveuglement de la poudre enflammée se fut dissipé, on vit que les douze hommes, avec neuf chevaux, étaient tombés. Trois bêtes s'enfuyaient d'une galop furieux, et l'une traînait derrière elle, pendu par le pied à l'étrier et bondissant éperdument, le cadavre de son cavalier.

Un soldat, derrière moi, riait d'un air terrible. Un autre dit : V'là des veuves. Un troisième ajouta : Faut pas grand temps !

Une tête était sortie de la litière :

—Qu'est-ce qu'on fait, dit-elle, on se bat ?

Je répondis :

—Ce n'est rien, mademoiselle ; nous venons d'expédier une douzaine de Prussiens !

Elle murmura :

—Pauvres gens !

Mais comme elle avait froid, elle redisparut sous les capotes.

On repartit. On marcha longtemps. Enfin, le ciel pâlit. La neige devenait claire, lumineuse, luisante, et une teinte rose s'étendait à l'orient. Une voix lointaine cria :

—Qui vive ?

Tout le détachement fit halte, et je m'avançai pour me faire reconnaître.

Nous arrivions aux lignes françaises. Comme mes hommes défilaient devant le poste, un commandant à cheval, que je venais de mettre au courant, demanda d'une voix sonore, en voyant passer la litière :

—Qu'est-ce que vous avez là-dedans ?

Aussitôt, une petite figure blonde apparut, dépeignée et souriante, qui répondit :

—C'est moi, monsieur.

Un rire s'éleva parmi les hommes, et une joie courut dans leurs cœurs.

Alors, Pratique, qui marchait à côté du brancard, agita son képi en vociférant :

—Vive la France !

Et, je ne sais pas pourquoi, je me sentis tout remué, tant je trouvais ça gentil, et il me semblait, que nous venions de sauver le pays, de faire quelque chose que d'autres hommes n'auraient pas fait, quelque chose de simple et de vraiment patriotique. Cette petite figure-là, voyez-vous, je ne l'oublierai jamais.

Le colonel Laporte se tut quelques secondes, puis reprit d'un air convaincu, en hochant la tête :—C'est égal, nous aimons bien les femmes, nous autres Français !

GUY DE MAUPASSANT.

Le faux prêtre

Bouthillier tel est le nom du faux prêtre qu'on a arrêté parcequ'il collectait des souscriptions à domicile. Il a comparu devant le recorder à Montréal hier matin et a été condamné à $20 d'amende ou deux mois de prison.

Comme il n'a pas le sou, il est probable que cet habile quêteur se verra forcé de faire une retraite chez Payette.

S'il faut en croire la rumeur publique, Bouthillier aurait pris la soutane en 1878 ; quatre ans après, il jetait le froc aux orties, et depuis il a toujours vécu de quêtes, en se faisant passer pour un prêtre qui ramassait de l'argent pour telle ou belle bonne œuvre.

Voici la description de l'escroc en question : Bouthillier est un homme de forte taille, assez gros ; il est très brun de figure, et il porte des lunettes bleues.

Il est habillé en civil, correctement rasé, et porte le collet romain. Il possède un breviaire qu'on dit ne pas lui appartenir en légitime propriété.

Il porte aussi un crucifix dans le but d'en imposer au public.

Le choléra dans l'Ohio

Colombus, 23.—L'enquête ouverte par le conseil d'hygiène de l'Etat de l'Ohio sur les prétendus cas de choléra qui se seraient produits dans le comté de Carroll a démontré que les médecins locaux s'étaient complètement trompés dans leur diagnostic. Il n'y a pas et il n'y a pas eu récemment le moindre choléra dans l'Ohio.

Jenkins Globe Valves

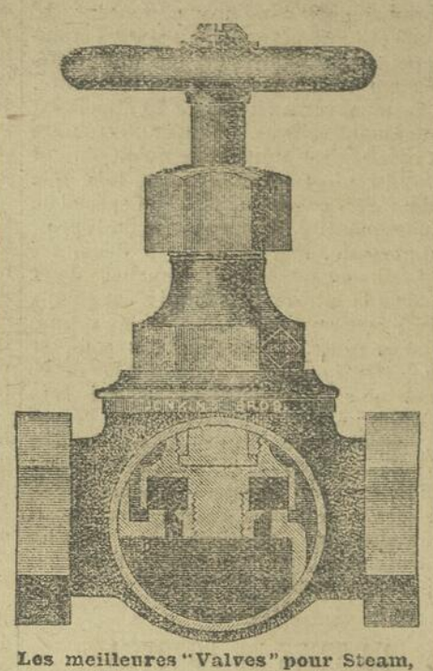

Les meilleures "Valves" pour Steam, l'Eau chaude, Acide, etc.

— CHAQUE VALVE GARANTIE —

MECHANICS SUPPLY Co

96, rue St-Pierre

30 août 1890—1a Téléphone 456

Pharmacie Nouvelle

— COIN DES RUES —

ST-JEAN ET STE-ANGÈLE

TELEPHONE 624

Prescriptions et Recettes de Familles préparées avec la plus grande attention,
Messieurs les Médecins y trouveront un assortiment complet des drogues les plus récentes et les plus rares.
Le stock des Parfumeries et d'Articles de toilette est maintenant au complet ; les maisons Gellé Frères, Lubin, Coudray, Bertrand Fils, Colgate, etc., y sont dignement représentées.

J. EMILE ROY,

Chimiste et Pharmacien.

Coin des Rues St-Jean et Ste-Angele.

43 juillet 1890—1a c-el QUEBEC.

POISSON —ET— HUILE DE POISSON

DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Boutillier & Frère

(Compagnie limitée)

Paspébiac & Labrador

Barils de morue verte.
Paquets et boites de morue sèche.
Barils d'huile de morue d'huile de loup-marin.

—ET—

400 poinçons,
60 tierces et 72 barils de sirop de choix.
Poinçons de mélasses de Winidad.
1,000 demi-boites de thé du Japon et de thé vert.
Demi-boites et boites de thé Congon de choix et du plus beau choix.
1,500 caisses de viandes, de fruits et de légumes en conserves.
Quarts de porc de toutes les qualités.
Seaux de magnifique saindoux de 3 à 5 lbs, saison de 1889.
En vente par

Whitehead & Turner.

SAISON DE 1890

M. VENIER NICOL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de pelleteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des plus exigents. N'attendez pas là neige et le froid

AUSSI : — Les dames trouveront à faire tailler et ajuster par une personne compétente les Manteaux et Gilets en Seallette et de manière à ne pas laisser voir les coutures.

N. VENIER NICOL

Manchonnier et Chapellier

285 & 287 RUE SAINT-JOSEPH

ST. ROCH, QUEBEC

18 sept—3ms ccl

Excursion des Cultivateurs

Afin de permettre aux cultivateurs des différentes paroisses aux environs de Québec, de visiter, pendant les récoltes, le district du Lac St-Jean, des billets de retour à Roberval seront fournis à très-bas prix aux partis de 30 à 50 personnes de ces paroisses. Ceux qui désireront organiser une telle excursion pourront obtenir toutes les informations en s'adressant à Alex Hardy agent général de Fret et des Passagers, Québec.

J. G. SCOTT.
Gérant.

C'est avec le **GOUDRON GUYOT** liqueur concentrée, qu'ont été faites les expériences dans sept grands hôpitaux de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, Vienne, Lisbonne, etc., contre les rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes des bronches et de la vessie, affections de la peau, dartres, eczémas.....

Le **Goudron Guyot**, par sa composition, participe des propriétés de l'Eau de Vichy tout en étant plus tonique. Aussi possède-t-il une efficacité remarquable contre les maladies de l'estomac.

Comme chacun le sait, c'est du goudron que sont extraits les principes antiseptiques les plus actifs; c'est pour cette cause que le **Goudron Guyot** constitue, en temps d'épidémie et pendant les chaleurs, une boisson préservatrice et hygiénique qui rafraîchit et purifie le sang.

« *Cette préparation sera bientôt, je l'espère, universellement adoptée.* Professeur BAZIN, Médecin de l'Hôpital St-Louis. »

C'est seulement rue Jacob, 19, Paris, que se prépare le **Véritable Goudron Guyot.**

Très Grande Réduction

— CHEZ —

C. ROUTHIER

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

50 et 52, Côte la Montagne

Venez voir. QUEBEC.

Farines ! Farines ! Farines

— CHEZ —

F. KIROUAC & FILS

Coin des rues St-Pierre et St-André

BASSE-VILLE, QUEBEC.

Farines dans toutes les qualités et dans tous les prix

AUSSI : Plâtre à terre à bas prix, Sel, Gruau, Barley, lard coupé court et mess (notre lard est toujours inspecté par l'inspecteur du gouvernement à Québec avant d'être livré). Saindoux en seaux et en chaudières de 3 et 5 livres, Pois, 66 livres au minot, Fèves blanches, Son, Grue, Moulée d'avoine, Moulée de Blé-d'Inde (cornfeed), Farine de blé-d'inde, Blé-d'inde cassé (crocked corn), Blé-d'inde rond, Pain de lin, etc., etc.

Nous attirons spécialement l'attention de Messieurs les marchands sur le fait que nous avons récemment accepté l'agence pour les farines préparées de St-Antoine de Québec. Cette farine est la meilleure dans le marché et un essai convaincra les plus incrédules. Cette farine se vend à la douzaine de paquets et nous avons toujours en magasin des boites de deux douzaines de paquets de 3 livres et de boites d'une douzaine de paquets de 6 livres. Les boites vides en bon ordre sont retournables à 20c tel que chargées.

F. KIROUAC & FILS.

13 Sept —4m

LE VIN de QUINIUM LABARRAQUE

unique préparation de ce genre approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du Quinquina. « *Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilos de quinquina.* » (ROBIQUET, Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.)

« *J'ai cherché pendant longtemps un tonique puissant, je l'ai rencontré dans votre Quinium que je considère comme le restaurateur par excellence des constitutions affaiblies.* »

Dr CABARET.

« **Le Vin de Quinium Labarraque** *est le plus utile complément de la Quinine dans le traitement des fièvres. Ses effets sont particulièrement remarquables dans les fièvres d'accès anciennes et dans la cachexie paludéenne.* »

Profr BOUCHARDAT.

Dans la plupart des Pharmacies. — Fabr. L. Frere, 19, rue Jacob, Paris.

LE MARIAGE A LA PLUIE

Le proverbe qui dit que les unions sont rites dans le ciel est un des moins men- urs que je connaisse. Les deux tiers des ariages tiennent à des causes auxquel- s, la sympathie est tout à fait étrangère, tel qui comptait rester toute sa vie gar- n, se trouve un beau jour, presque à n insu, enchaîné dans les liens qu'il est pas toujours très facile de briser.

Ces réflexions me sont suggérées par la uie constante de ces derniers jours, qui réjoui les canards et les chapeliers. En fet, si mon excellent ami, Paul de la imelle, s'est marié, c'est la pluie qui en t la cause ; et quelle pluie, bon Dieu ! ne pluie battante qui dura un jour entier ns discontinuer ! Pluie fatale qui, mais vais vous raconter l'histoire.

—..Et si vous passez jamais par le ans, mon cher ami, n'oubliez pas que tre vieux chef de bureau sera heureux vous recevoir !

Ce fut ainsi que s'exprima M. de La épinaie en prenant congé de ses anciens nployés, dont Paul, le jour même, où rès plus de trente ans de service et, aus- plus de soixante ans d'âge, on avait bien ulu l'admettre à l'honneur de prendre retraite.

***M. de La Hépinaie parti, on ne ensa plus à lui. Le sous-chef de bureau assa chef, le premier commis passa sous- hef. La Gimelle fut nommé premier ommis, et on introduisit un nouveau rnuméraire, qui attendait depuis deux s sa nomination.

Il y avait à peine six mois que La Gi- elle était premier commis, qu'il lui prit ntaisie de demander un congé d'un mois, istoire de taquiner le nouveau sous-chef, ui avait l'intention d'en faire autant. La imelle prit l'avance et obtint son congé. out d'abord, il ne sut où aller. On était u mois d'août, cela lui rappela les bains e mer, où il allait autrefois, quand il était bre !—Eh ! parbleu, voilà mon affaire ! e dit-il. Un billet circulaire qui me trim- alle en Bretagne et me remet à Paris ar la Normandie ! C'est une idée. Voyons ! u fait, je vais passer par le Mans ; j'allais y surprendre La Hépinaie ? 'est lui qui serait content ! Car, ce qu'il oit s'ennuyer !

Ainsi qu'il l'avait projeté, Paul s'arrêta u Mans. Il pleuvait à verse, de ces luies persistantes, nées à trois heures du atin, qui résistent au soleil de midi et e cessent qu'à la nuit noire. M. de La Hépinaie, prévenu, était à la gare avec n parapluie. Il s'excusa de n'avoir pas tenu de voiture, mais il n'en avait pas rouvé : il y avait un grand mariage dans n château des environs, et les loueurs vait été dévalisés.

L'accueil fut cordial. La Gimelle fut résenté à Mme et à Mlle de La Hépinaie. Madame était âgée et infirme ; une fois nstallée dans son salon, dans un grand auteuil, au coin de la cheminée l'hiver, rès de la fenêtre l'été, elle n'en bougeait uère jusqu'au dîner. Alors, une servante enait rouler le fauteuil dans la salle à anger et le remettre à sa place à l'issue u repas.

Mlle de La Hépinaie n'était pas jolie, ais elle était gracieuse ; son esprit ne épassait pas la moyenne, et ses talents rès superficiels, se bornaient à l'aquarelle piée, et trois mazurkas de Chopin, avec uelques rêveries de Mendelssohn, dont ne était "navrante," comme disait sa ère. C'est avec ce bagage-là et une dot 'une dizaine de mille francs, sans espé- ances, que Mlle Sophie de La Hépinaie, gée de vingt-quatre ans, attendait un ari.

Après le déjeuner, qui dura quatre heu- es, La Gimelle constata qu'il pleuvait ujours, que par conséquent, il lui serait mpossible de visiter la ville, qu'il valait ieux reprendre le train et poursuivre sa oute. La Hépinaie regarda sa fille qui egarda le piano. C'était sans doute un gnal, car le vieux chef de bureau dit vi- ement : Mais non ! mais non, mon cher a Gimelle, je ne l'ai jamais entendu ain- vous nous appartenez, je vous fait mon risonnier ! Quoi ! vous viendriez de Pa- s pour partager notre mauvais déjeuner vous enfuir après. Non, non, vous us resterez quelques jours.

La Gimelle se récria !—Vous avez peur vous ennuyer, murmura timidement ophie.—Oh ! mademoiselle !— Aimez- ous la musique ?—Je l'adore. — Sophie, t une voix cassée, qui partait du fond du lon, joue-nous donc cette rêverie de endelssohn, tu sais, cet air qui est si na- ant ! Tout doucement, mon enfant et ne ets pas trop d'expression ! et, se pen- ant vers M. de La Gimelle, Mme de La épinaie ajouta tout bas, confidentielle- ent : "Sophie a tant de sensibilité ! est une plante délicate, qui a besoin de ins : aussi la gardons-nous le plus long- mps possible auprès de nous."

La Gimelle resta cinq jours chez La épinaie, encore qu'il ne plût que le pre- er jour. Mais le second, on visita la lle, le troisième on alla aux environs ; quatrième était jour de réception, on ésenta La Gimelle aux visiteurs et le uième..le cinquième, Mme de La Hé- aie étant indisposée, et M. de La Hé- aie étant sorti "pour affaires", Sophie ta seule avec M. de La Gimelle, au sa- lon, pendant deux grandes heures.

En reprenant le train, pour pousser jus- qu'à Saint-Malo, La Gimelle se disait :— J'en ai vingt-huit, elle vingt-quatre, l'é- cart est bon.—Pas jolie, mais du cœur ! Est-ce que ? Allons donc ! c'est stupide ! C'est égal en deux heures de temps on fait bien du chemin !

Trois semaines après, La Gimelle, de re- tour de la mer, s'arrêtait de nouveau au Mans. M. de La Hépinaie était encore cette fois à la gare, mais il n'avait pas son parapluie, car il ne pleuvait pas ; en re- vanche, il avait retenu une voiture.

—Et ces dames ? dit La Gimelle en ser- rant la main de son ancien chef.

—Elles vous attendent à la maison, heu- reux coquin ! Ah ! ça, mais dites-moi donc, comment vous avez fait pour plaire ainsi à ma Sophie, qui, jusqu'à ce jour, avait le mariage en horreur !

***La Gimelle ne répondit pas, il se sentait pincé. Il voulut bien convenir avec lui-même que les deux heures de tête-à-tête avaient avancé beaucoup les cho- ses, mais il en voulait à la pluie qui l'a- vait obligé d'accepter l'hospitalité de La Hépinaie.

Voilà dix ans que La Gimelle est marié. Le ménage n'est pas plus mauvais que d'autres. Mme de La Gimelle est douce, mais elle est sensible, un rien la fait pleu- rer..Mariage pluvieux ! murmure Paul en se rendant au cercle.

LEMERCIER DE NEUVILLE.

L'ELEVAGE DU BETAIL

L'élevage des bestiaux, mais des bes- tiaux appartenant à des races de choix, a fait la fortune de la République Argen- tine. A la dernière exposition d'agricul- ture de Londres, des animaux de l'espèce bovine, nés dans ce pays, ont été primés de préférence à des animaux de même race nés en Angleterre.

L'élevage du bétail, dans la province du Buenos Ayres, donne un revenu de 20 pour cent du capital employé.

Au Mexique, les éleveurs du Texas qui se sont établis dans les Etats du Nord et qui sont experts en la matière, affir- ment qu'un capital engagé dans une af- faire de ce genre et intelligemment em- ployé peut être doublé en trois ans, et que les frais annuels sont couverts par la vente des nouvillons.

LE GENERAL BOULANGER ET SES ANCIENS PARTISANS

A une réunion politique tenue au Café Riche, à Paris, au commencement de ce mois, M. Laguerre, député et directeur de la *Presse*, a donné les explications sui- vantes, qui sont pleines d'intérêt.

"Avant que M. Mermeix sorte d'ici, dit-il, je tiens à dire quelques mots au nom du *premier* comité national, dont mon ami Laur et moi nous sommes ici les seuls représentants ; je veux, moi aussi, vous dire ce que je sais touchant les *Cou- lisses du boulangisme*."

Et M. Laguerre déclare qu'il s'est tou- jours montré hostile à cette publication. Au moment où M. Mermeix lui confia son projet, à la fin de la dernière session, il a fait des efforts inutiles pour l'en dis- suader....

"J'ai personnellement, ajoute-t-il, donné à M. Mermeix *deux* renseigne- ments qui auraient pu être écrits par moi et paraître dans mon journal et sous ma signature. L'un a trait à la nuit histori- que, l'autre aux intrigues qui se sont pas- sées sous mes yeux lors de l'élection de M. Carnot à la présidence de la Répu- blique.

"Plus tard, j'ai appris de la bouche même de M. Mermeix qu'il était instruit de nombreux secrets, tels, par exemple, que celui "de l'argent." J'ai été fort surpris de le voir si bien informé.

"J'ignorais tout ce qui touchait cette question d'argent, à laquelle M. Mer- meix vient de donner une si large publi- cité. Ce n'est pas lui qui me l'a apprise, et je veux vous dire d'où j'en tiens les dé- tails.

"Je n'étais pas sans soupçonner l'ori- gine de cet argent ; je pensais bien, lors des élections du conseil général, l'an der- nier, que les caisses réactionnaires de- vaient fournir des subsides au général. Ce n'étaient que des soupçons. Cela de- vint une certitude le 13 novembre 1889. Ce jour-là, M. de Breteuil vint à moi, et, pendant trois heures, me confia tous les détails de "l'argent boulangiste". Je fus stupéfait en apprenant que Mme la duchesse d'Uzès avait donné plus de trois millions.

"Ne voulant pas garder ce secret pour moi seul, je demandai à M. de Breteuil la permisssion de le communiquer à mes collègues Laisant et Naquet. Il y consen- tit. Quelques jours plus tard, toujours avec son autorisation, j'en informai MM. Deroulède et Le Hérissé.

"Ce dernier m'a confirmé, de vive voix, la part qu'il avait prise à l'entre- tien du général et de M. de Martimprey, pendant la nuit historique."

La confession prend des proportions inattendues ; M. Laguerre va parler de l'entrevue du comte de Paris et du géné- ral Boulanger.

—Taisez-vous ! lui crie-t-on, vous allez instruire M. Mermeix.

—Il l'est, répondit M. Laguerre.

Et il raconte comment, en avril 1889, le général Boulanger *sollicita* une entre- vue du comte de Paris ; comment cette entrevue eut lieu à Alexandra Hotel, en présence de la duchesse d'Uzès. Il dit les engagements pris par M. Boulanger vis-à- vis du prétendant de retablir la royauté en France.

"Toutes ces choses, ajoute-t-il au mi- lieu d'un silence de glace, je les ai ap- prises seulement le 12 mai dernier, il y a quatre mois, de la bouche de Madame la duchesse d'Uzès. Je les ai racontées sans tarder à MM. Laisant et Naquet, et aussi à M. Deroulède.

—Vous me les avez dites aussi à moi, interrompt M. Pierre Richard.

M. Laguerre continue :

"Donc, personne ne savait rien des démarches du général. Il a manqué de confiance envers des hommes qui lui li- vraient leur bonheur et qui ne lui mar- chandaient pas leur dévouement."

Revenu ensuite à l'objet même de la réunion, aux *Coulisses du boulangisme*, M. Laguerre déclare que le récit qu'elles font est exact dans ses grandes lignes, que M. Mermeix a puisé ses renseig- nements à des sources qui, tout en n'étant pas républicaines n'en étaient pas moins sincères, et que l'auteur n'a pas abusé des confidences qu'on lui li- vrait."

"Mais, a ajouté M. Laguerre, je blâme énergiquement la publication des *Cou- lisses*. Elle nous force à couvrir Boulan- ger plus qu'il ne faudrait. D'autre part, il est préférable peut-être que ces mys- tères soient dévoilés aujourd'hui plutôt que dans deux ou trois ans....."

Le *Courrier du Soir* dit :

La commission du budget s'est livrée à une étude comparative pour rechercher quelle était pour l'Etat, la dépense moy- enne annuelle d'un soldat d'infanterie en 1869, à la fin de l'empire, en 1878 et à la date d'aujourd'hui, ou plutôt au 1er jan- vier lorsque le budget du prochain exer- cice sera entré en vigueur.

Elle a constaté que cette dépense était de :

362 francs en 1869
446 .....en 1878
394.....en 1891

Ainsi un soldat d'infanterie, qui, en 1878, coûtait 446fr. ne coûtera en 1891, que 394 fr. : soit à 22fr. près, le même prix qu'en 1869.

Moins de quatre vingts piastres y com- pris la solde, c'est bon marché ! Les nô- tres nous coûtent plus que cela.

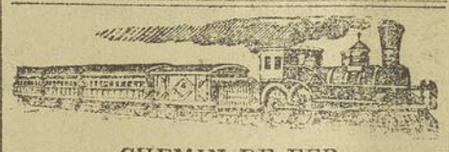

CHEMIN DE FER

Québec, Montmorency

ET CHARLEVOIX

Le et après Dimanche, le 6 Juillet 1890, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Laissent Hedleyville pour Ste. Anne à.....7.35 A. M. et 6.35 P. M.
Laissent Ste-Anne à....5.20 A. M. et 2.50 P. M.

LES DIMANCHES

Départ de—
Hedleyville à 6.00 et 7.35 A. M., 1.50 et 6.00 P. M.
Ste-Anne à 5.55 A. M. 12.00 midi et 4.00 P. M.

Pour les taux spéciaux du fret et des pas- sagers, s'adresser au surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant.
W. R. RUSSELL, Surintendant.
22 mars 1890.

Peinture ! Peinture !

A VENDRE PAR

F. ALFRED ST-LAURENT

Seul Fabricant de la Peinture Elastique

No 120 rue St-Pierre, Basse-Ville

Peinturez vos Maisons, Batiments, Hangars Remises, Clôtures, etc. Pas d'excuse pour ne pas peinturer vos bâtisse, puisque vous pou- vez vous procurer de la peinture à si bon mar- ché. Peinture à l'épreuve du feu et de l'eau. Cette peinture est supérieure et coûte meil- leur marché que toute autre, elle est à l'épreu- ve du feu et de l'eau. Elle est hautement recommandé pour la pierre et la brique, ainsi que pour lest toits, hangars, granges, remises, clôtures, etc. Les toits des bâtisses de la Cita- delle et plusieurs bâtisses du Gouvernement de la Province ont été peinturés avec cette peinture.

On peut se procurer une liste des prix avec certificats, à mon bureau.

Le soussigné est agent pour la Watson Ma- facturing Co., l'une des plus grandes fabriques d'instruments aratoires de la Puissance, et aura toujours en mains, viz :

Faucheuses, Moissonneuses, Lieuses, Se- moirs, Rateaux, Hache-paille, Hache-légumes Hache-racines, Charrues, Herses-carrés et circulaire, Machines à battre, Crible, Arrache racine, etc.

F. ALF. ST-LAURENT, Encanteur et agent général.

11 Jeillet—3m.

Il vaut mieux prévenir que guérir ! Donnez à votre enfant malade de la Castoria

A. WATTERS

THÉS !

GRANDE RÉDUCTION

Cinq par Cent d'Escompte pour Argent Comptant

Provenant directement du Marché Mincing Lane

Pour la Qualité quelques-uns les égalent mais ne les surpassent pas

Bon Thé du Japon en feuille écrasé, incolore	10c
Bon Thé du Japon, demie-feuille, incolore et entier	12c et 16c
Japon de choix, fort et doux	20c
Bon Thé noir, (demie-feuille), valeur extra	12
Bon Thé noir, liqueur riche, en entier	16c
Thé noir de choix, très fort, en entier	20c
Thé de surprise, à 30c la lb., valant 50c, absolument pure et fort, un bon mélange de thés Indien et Chinois	30c
Spécialement choisi Ceylon, China et Darjeeling mêlé	40c
Choix extra Ceylon et de l'Inde mêlé, le plus beau et le plus délicieux de la Puissance	60c
Oolong (de l'Ile Formose)	60c

Namuna, Assam, Darjeeling, Cachar et Sylhet, Kangra, (Himalaya) Neilgherries (Madras) Souchong, Pouchong, et Congo, Pekoe, Orange Pekoe, Fleur Pekoe, et autres varié- tés spéciales de l'Inde, Ceylon, Java, Japon et thé de Chine, (Noir et vert) le plus beau importé dans la Puissance, depuis longtemps.

Avant d'aller acheter ailleurs, ayez s'il vous plait des échantillons de mes fameux thés et comparez-les avec les autres.

Avantage sans précédent pour les Amateurs, dans les Annales du Commerce de thé.

GRAND DÉPOT DE THÉS, No 22 RUE de la FABRIQUE

A. WATTERS

Avis aux Consommateurs

Les PRODUITS de la

PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

11, Place de la Madeleine, à PARIS

(Ci-devant, 207, rue Saint-Honoré)

Tels que ORIZA-OIL ★ ESS.-ORIZA ★ ORIZA-LACTÉ ★ CRÈME-ORIZA
ORIZA-VELOUTÉ ★ ORIZA-TONICA ★ ORIZALINE ★ SAVON-ORIZA

Doivent LEUR Succès et la Faveur du Public *Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication. A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.*

Mais comme on contrefait ces Produits Oriza pour vivre sur leur réputation
NOUS AVERTISSONS LES CONSOMMATEURS AFIN QU'ILS NE SE LAISSENT PAS TROMPER

Les véritables produits se vendent dans toutes les maisons honorables de Parfumerie et Droguerie.

Envoi franco de Paris du Catalogue illustré.

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTESTINS, telles que : *Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau*, etc.

TRÈS IMITÉS ET CONTREFAITS

Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES

1f 50 la 1/2 boîte (50 grains)—3 fr. la boîte (105 grains). Notice dans chaque boîte

A *Québec :* Pharmacie de M. MORIN, et les bonnes Pharmacies.

VIN DE VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.

AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE DE CHAUX

Composé des Substances absolument indispensables à la formation et au Développement de la Chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le VIN DE VIAL est l'heureuse Association des Médicaments les plus actifs, pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Etiolement, les longues Conva- lescences, etc. En un mot, tous ces états de Langueur, d'Amaigrissement, d'Epui- sement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés. — *Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON.*

Dépôts à *Québec :* Dr ED. MORIN & Cie et dans toutes les Pharmacies et Droguerie.

Le Guide Français des Etats-Unis

TROISIÈME ÉDITION

Contenant les noms, le genre d'affaire et l'adresse des Marchands, Manufacturiers Hommes de Profession, ainsi que des messieurs du Clergé, Journaux, Pu- blications Françaises, Colléges, Couvents, Ecoles, Sociétes Canadiennes des Etats-Unis.

Classifiés par ordre alphabétique, par catégories et par Etat. Suivi d'une foule d'autres statistiques et renseignements précieux sur tous les centres canadiens de la République Américaine, des Guides de Cohoes, N. Y., Lowell, Worcester, Fall River, Holyoke, Mass., Manchester, N. H., Biddeford et Lewiston, Me., Woonsocket, R. I., Detroit, Mich., St-Paul et Minnéapolis, Minn., contenant les noms de tous nos compatriotes, et de toutes autres places où nous serons requis de faire le recensement par le curé de la paroisse ou les principaux mar- chands canadiens, pourvu que ces réquisitions nous parviennent avant le 1er Août.

La Société de Publication Française d'Etats-Unis, veuillez me considérer comme souscripteur au volume ci-dessus nommé, pour lequel je vous envoie d'avance UN DOLLAR et je m'engage à vous payer, sur livraison, la balance du prix de souscription, $1.00, pourvu que mon nom, occupation et adresse y soient inscrits comme suit :

NOM.....
Occupation.....
(Veuillez signer et retourner). Adresse.....

Le Véritable ONGUENT CANET-GIRARD est un remède souverain pour la guérison de toutes les *Plaies, Panaris, Furoncles, Anthrax, Blessures* de toute espèce.
Ce Topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrène.
EXIGER SUR CHAQUE ROULEAU LA SIGNATURE CI-CONTRE
Dépôt général à PARIS, *4, r. des Orfèvres.* — A *Montréal*, Laviolette & Nelson.

Hazard

ILS NE FERONT PAS CELA !

La commission du Havre de Québec n'aura plus M. Perley comme ingénieur. M. Boswell lui succède et M. Laforce Langevin sera son second. Il ne se fait pas de travaux, en ce moment, sous le contrôle de la commission, mais nous prévoyons qu'à la prochaine session il sera proposé d'en exécuter. Donc, nous prévenons sans retard le gouvernement et le parlement qu'il s'est passé ici, en rapport avec les travaux du Havre de vrais brigandages, des vols de grands chemins. La Commission n'y a vu que du feu. Ce corps public s'est laissé duper, rouler, ignorer, jouer à un degré qui effraiera l'opinion publique, quand tout sera mis au jour. L'on n'aura pas longtemps à attendre maintenant !

Est-il bien vrai que tous les membres du cabinet ne savent pas ce qui s'est passé, ou que leur confiance en les déclarations parlementaires de M. McGreevy les a rassurés ? Le *Canadien* s'engage à disparaître de l'arène s'il ne prouve pas irréfutablement que M. McGreevy a menti à la chambre des Communes. Il prendrait comme juge n'importe lequel des ministres ! Le secret des soumissions a été violé, le pays a été pillé, les entrepreneurs de bonne foi ont été les victimes d'infâmes machinations, des centaines de mille piastres ont été dérobées. Et la commission du Havre, qui n'a pas su découvrir ces fraudes gigantesques, reste absolument la même ! Que disons-nous ? Elle reçoit ses inspirations d'hommes qui ont pris part à ces tripotages, qui en ont bénéficié, qui les ont organisés. La commission du Havre est-elle frappée de cécité? Le cabinet de la Puissance est-il résolu à fermer les yeux à la lumière ?

Le ministre de la justice, Sir John Thompson, est un honnête homme et un grand avocat. Que le gouvernement le délègue pour faire une enquête sur les accusations du *Canadien*. Sommes-nous condamnés, dans cette région, à être taillés et volés à merci ? Faut-il que nous, les conservateurs, nous portions en silence la responsabilité et le poids des dilapidations qui sont devenues aujourd'hui publiques et qui durent depuis des années ?

Pour sauver quelques personnages qui ont prévariqué, forfait à leurs devoirs, à leurs serments, à l'honneur, va-t-on demander à tout un parti de se perdre ?

Non, les chefs conservateurs ne feront pas cela !

Ils ont été induits dans la plus complète des erreurs. Qu'ils ne persistent pas à y demeurer. Autrement, ils seraient solidaires des forfaits dont nous avons l'indestructible preuve.

Le *Progrès du Saguenay* a recueilli quelques renseignements sur l'exploration qui est actuellement faite sur la côte nord par des ingénieurs anglais et français à la demande de la compagnie du chemin de fer du Labrador. Les ingénieurs poussent l'exploration avec la plus grande activité. Ils ont déjà parcouru toute cette partie du pays jusqu'à la Pointe-aux-Esquimaux, et ils disent n'avoir rencontré jusque là aucune difficulté sérieuse. Ils suivent autant que possible le bord de la mer avec leur tracé.

Les ingénieurs ont déclaré à plusieurs reprises que si leur rapport établit la possibilité du projet, les travaux seront commencés sans aucun délai et qu'en deux ou trois ans tout le chemin sera construit. La compagnie est très riche et est disposée à faire tout en son pouvoir pour la réalisation du projet.

L'archevêché et le collège de St-Boniface à Manitoba, vont être éclairés à la lumière électrique.

L'IVROGNERIE

Il ne nous appartient pas de faire de leçon au clergé catholique de notre province sur les questions de dogme et celles du domaine purement religieux, mais nous nous permettrons en toute franchise de demander à l'épiscopat si tout ce qui pouvait être fait contre l'intempérance a été fait dans le passé, si aujourd'hui l'on tente d'apporter les remèdes les plus efficaces qu'une hiérarchie puissante comme celle du culte catholique peut appliquer. Il n'y a pas à le nier, l'ivrognerie fait d'effroyables ravages. En certains temps et dans certaines régions, l'on dirait, en vérité, que les trois quarts de la population ne songent qu'à s'enivrer, à se dégrader, à se vendre.

En tous temps et dans toutes les parties de la Province, on rencontre des ivrognes et des hommes ivres en nombre de plus en plus alarmant.

L'Eglise Catholique en Angleterre s'est résolument mise à l'œuvre contre ce fléau. Son Eminence le cardinal Manning et les évêques de la province ecclésiastique viennent de publier l'acte suivant :

Résolutions de temperance à lire le 1er dimanche de chaque mois

L'attention des fidèles est attirée sur l'ordonnance et l'invitation suivantes, qui doivent être lues à haute voix, en chaire, dans toutes les églises catholiques d'Angleterre, le 1er dimanche de chaque mois, par ordre du cardinal archevêque et des évêques de la province de Westminster :

" Les habitudes si répandues d'intempérance sont la cause d'une multitude de maux qui affligent notre pays. Elles dégradent et détruisent le corps et l'âme d'innombrables chrétiens ; elles portent sans cesse devant le trône de Dieu des offenses contre sa divine majesté, lesquelles provoquent sa colère.

" C'est pourquoi le cardinal-archevêque et les évêques d'Angleterre ont résolu d'inviter tous les fidèles de leurs diocèses à s'unir à eux, dans un effort sérieux et persévérant, pour arrêter le débordement de tant de maux et pour offrir à la majesté de Dieu outragée des réparations convenables.

" En conséquence, tous ceux qui se trouvent ici présents sont invités à prendre une des résolutions suivantes, à leur choix, à savoir :

" 1. Offrir la messe et la bénédiction de ce jour pour l'extirpation de l'ivrognerie, pour la persévérance de ceux qui ont pris l'engagement et pour la propagation de la vertu de tempérance.

" 2. Réciter une fois par semaine le rosaire ou le chapelet aux mêmes intentions.

" 3. Pratiquer habituellement quelque acte déterminé de mortification dans le boire, sous la direction et l'approbation confesseur.

" 4. Ne jamais entrer *dans les cabarets et autres débits* pour y prendre des boissons enivrantes.

" 5. Ne jamais prendre de boisson enivrante *en dehors du temps des repas.*

" 6. S'abstenir de toute boisson enivrante le *vendredi* et le *samedi*, en l'honneur de la Passion de Jésus et des Douleurs de Marie.

" 7. S'abstenir complètement de *liqueurs alcooliques.*

" 8. Prendre l'engagement de l'abstinence totale pour *une année.*

" 9. Prendre l'engagement de l'abstinence totale pour *la vie.*"

Ensuite, le prêtre pourra dire les paroles suivantes, que le peuple répétera après lui, à haute voix ou dans le fonds du cœur :

" Je me propose fermement, avec le secours de Dieu, de tenir la résolution que j'ai prise, — pour son honneur et sa gloire, — en réparation des péchés d'intempérance et pour le salut des âmes, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il ! "

Les évêques ordonnent strictement aux recteurs de chaque église d'avoir soin que l'instruction ci-dessus soit lue *au moins* à l'un des offices de paroisses, le premier dimanche de chaque mois.

De plus, les élèves désirent que, dans chaque paroisse, les confréries et associations pieuses soient exhortées à prêter leur concours à cette croisade contre l'intempérance.

Dans les localités où il n'existe pas encore de société d'abstinence totale, les évêques désirent qu'un registre soit tenu pour y inscrire ceux qui, par dévotion ou par devoir de conscience, voudront prendre l'engagement de l'abstinence et s'enrôler dans les sociétés de tempérance qui seront établies canoniquement dans le diocèse.

Le clergé devra fréquemment, soit en chaire, soit au confessionnal, insister sur la tempérance et sur le renoncement à soi-même dans l'usage des boissons enivrantes.

Cette feuille doit être conservée en chaire ou dans une autre place convenable et en évidence, de façon qu'elle puisse être lue les jours prescrits.

LA VOCATION DE BOISSEAU Fils

(Tribunaux Comiques.)

Les prévenus traduits en police correctionnelle présentent souvent des moyens de défense qui stupéfient littéralement ; mais il y a que, les gamins de Paris, renvoyés devant le Tribunal à l'occasion de menus délits qu'ils ne peuvent nier matériellement, pour trouver de ces atténuations qui auraient désopilé le poète grec Philémon, lequel mourut de rire en voyant un âne manger des figues ; il est vrai qu'il avait quatre-vingt-dix-sept ans (pas l'âne, bien entendu).

Voici sur le banc, un des gamins en question ; il se nomme Boisseau et a onze ans.

M. le Président.—Vous n'avez jamais été condamné ?

Le prévenu.—Non m'sieu, pas encore.

M. le président.—Ah ! pas encore ; mais avez-vous été poursuivi ?

Boisseau.—Oui, m'sieu : j'étais tout petit ; il y a une vache qui a couru après moi. *(Rires).*

M. le président.—Je vous demande si les agents vous ont mené quelquefois chez le commissaire de police ?

Boiseau.—La fois du couteau seulement m'sieu.

M. le président.—Oui, un couteau de 13 sous, que vous avez volé à l'étalage d'un bazar. Reconnaissez-vous le fait ?

Boisseau.—M'sieu, c'était pas pour moi c'était pour Taupineau.

M. le président.—Qu'est-ce que c'est que Taupineau ?

Boisseau.—M'sieu, c'est un camarade ; dont nous regardions le bazar ensemble, alors qu'il me dit : " Oh ! je voudrais bien un beau couteau comme ça." Alors moi j'en ai eu un..

M. le président.—Et vous l'avez pris à l'étalage.

Boisseau.—M'sieu, il était.. presque tombé..*(Rire général).*

Presque tombé ! l'âge mûr ne trouverait pas cela.

Le père Boisseau est cité comme civilement responsable de M son fils. Il arrive à la barre et s'y cramponne en homme qui ne compte pas trop sur la solidité de ses jambes.

M. le président.—Vous ne surveillez donc pas votre fils ?

Le père.—Pas le surveiller ?..moi !.. Je lui fiche une pile tous les jours. *(A son fils :)* Tu verras ça en rendrant à la maison.

M. le président.—Il ne s'agit pas de frapper votre enfant, mais de lui donner de bons conseils et surtout de bons exemples, de meilleurs qu'en ce moment.

Le père.—Moi !.. qu'est-ce que je fais ?

M. le président.—Vous êtes ivre.

Le père.—J'ai bu une journée avec un marchand de vin, dont je lui avait donné mon garçon comme apprenti, l'ayant déjà placé chez cinq ou six marchands de vin ; il n'y reste pas.

M. le président.—Vous ne paraissez y rester, vous ; c'est en cela, en effet, que vous lui donnez l'exemple. Avez-vous d'autres enfants ?

Le père.—J'en ai dix,

M. le président.—Dix ?

Le père.—Dix, ma femme et moi. *(Rires).*

M. le président.—Enfin, réclamez-vous votre fils ?

Le père, *à son fils.*—Veux-tu apprendre un état, à la fin des fins ?

Boisseau.—Oui, p'pa : mais pas garçon marchand de vin.

M. le président.—Cet enfant a raison ; il y en a déjà trop, de marchand de vin.

Le père.—Je ne peux pourtant pas le mettre en apprentissage chez un ministre.

Boisseau.—Il y a Taupineau que son père a un état que je veux bien l'apprendre.

Le père.—Qu'est-ce qu'il est ?

Boisseau.—Il est logeur. *(Rires dans l'auditoire.)*

Le père.—Apprenti logeur ! Il est à tuer.

Le Tribunal, jugeant que le prévenu a agi sans discernement, ordonne qu'il sera rendu à son père qui le réclame.

Le père Boisseau *(sortant).*—Qu'est-ce que je vas en faire, de ce chameau-là ?

Brulée vive

Un malheureux accident est arrivé samedi à Sainte-Marie de la Beauce. Une jeune fille, Mlle Armand, qui passait près d'un poêle, reçut sur sa robe une étincelle des fourneaux. Aussitôt sa robe prit feu. M. Armand, et une sœur de la victime se précipitèrent à son secours, mais il était trop tard pour prévenir les brûlures. Le Dr Fortier fut mandé en toute hâte. Bien que Mlle Armand souffre atrocement, le docteur ne désespère pas de sa guérison.

Souvent en danger

Les vies d'enfant sont souvent en danger par de soudaines attaques du choléra, choléra morbus, diarrhée, dyssenterie et maladie des entrailles. Une précaution certaine et raisonnable est d'avoir toujours en mains l'Extrait de Fraisier sauvage du Dr Fowler.

LA SAISON DES HUITRES

La saison des huîtres s'est ouverte au Canada le 15 septembre.

Chez nos voisins les américains, elle est ouverte depuis le 1er.

Cette ouverture est toujours un gros événement à Baltimore et New-York est la ville des Etats-Unis où il se consomme le plus d'huîtres. Il y a des hôtels et des restaurents qui en achètent pour $6,000 et plus par mois et ce commerce fait vivre environ 20,000 personnes dans la ville.

Mais c'est à Baltimore que se trouve le plus important marché d'huîtres des Etats-Unis. Aussi, y a-t-il un Oyster Exchange, ou Bourse aux huîtres.

A Baltimore, l'ouverture de la saison des huitres est aussi curieuse qu'intéressante. Tous les bateaux servant à la pêche des huitres ont quitté le port samedi soir le 30 août et la pêche s'est ouverte le lundi matin du 1er septembre au lever du jour.

De nombreux remorqueurs se rendent vers les principaux bancs, et sitôt qu'un bateau a son chargement d'huîtres, il est conduit à Baltimore. Alors commence, comme les années précédentes, une course folle dans la baie de Chesapeake, chaque bateau cherchant à arriver le premier.

Les arrivages commencent dans l'après-midi et l'on estime qu'il a été débarqué avant minuit, le 1er septembre, 40,000 boisseaux d'huîtres, représentant une somme de $25,000. Les bancs d'huîtres qui se trouvent dans la baie de Chesapeake et à l'embouchure des rivières qui s'y jettent, ont une étendue de 123,520 acres. Ils produisent six millions de boisseaux d'hîtres en moyenne par saison, et ils fournissent de l'occupation à 50,000 personnes.

Dramatique cérémonie de mariage

Père qui veut tuer son fils

New-York, 19—Hier, pendant que se célébrait à l'église catholique de Jersey City, le mariage du jeune Cassell avec Miss Mary Deely, le père du marié, qui s'était glissé furtivement dans le saint édifice, et qui paraissait en proie à une grande surexcitation, s'est élancé vers son fils et pointant rapidement son pistolet, a fait feu. Heureusement, la balle est allée se loger dans le mur, sans atteindre personne.

Henry Cassels s'apprêtait à tirer un second coup, quand le Rév. Père Sheehan, qui officiait, lui a saisi le bras et a été assez heureux, après quelques moments d'une violente lutte pour le désarmer.

Grande a été l'émotion dans la foule des personnes présentes, comme bien on pense. Quant à la mariée, elle s'était évanouie. Le père a profité de la confusion générale pour s'esquiver, et à minuit, on ne l'avait pas arrêté encore. La cause de sa colère est, dit-on, son antipathie pour Miss Deely, dont il ne veut pas pour bru.

Après les belles-mères querelleuses, voici les beaux-pères violents qui entrent en scène.

Les chiens policiers

La police anglaise, jadis si fière de son organisation, est obligée de confesser son impuissance depuis qu'elle n'a pas réussi à découvrir les assassins des femmes éventrées dans le quartier de White-Chapel, à Londres.

Aussi songe-t-elle à recourir à l'odorat des chiens, ce qui n'est pas d'ailleurs une idée nouvelle, car personne n'ignore qu'aux Etats-Unis, avant l'abolition de l'esclavage, les propriétaires du Sud faisaient chasser par leurs meutes les esclaves fugitifs.

La race de chiens employée pour cet usage est celle des limiers normands; elle descend des chiens de chasse venus de Normandie avec les compagnons de Guillaume-le-Conquérant, qui suivaient à la piste un ennemi blessé et qui savaient découvrir la retraite d'un proscrit caché dans les marais.

De nos jours on ne s'en sert plus beaucoup pour la chasse ; toujours, dans les campagnes, on les emploie contre les voleurs de bestiaux.

Un journal anglais a raconté en ces termes les tours de force d'un chien, nommé Gamester, qui vivait au commencement de notre siècle :

" Un individu avait volé un mouton ans une des fermes de M. Selbd Lowndes. Averti de ce larcin, le propriétaire dmit son limier à la recherche du coupable. L'homme était allé se cacher sous n vieux hangar situé à une très grande istance de son domicile et il s'était littéralement enseveli sous un tas de fumier mais le chien qui l'avait suivi à la piste découvrit le voleur et l'obligea de se montrer.

" M. Lowndes avait rencontré, dans les environs de son château, Gamester attelé à une petite charrette de colporteur.

" Frappé de la superbe prestance de l'animal, il voulut l'acheter. Le marchand lui demanda 10 livres sterling, c'est-à dire 250 francs, et l'affaire fut aussitôt conclue. Quelques jours plus tard, un amateur de sport offrait 2,500 francs du même chien, mais M. Lowndes n'aurait consenti à le vendre à aucun prix."

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce fait, c'est que le chien ne connaissait pas l'homme qu'il traçait et n'avait jamais senti son odeur.

Le roi du Portugal

On écrit du Lisbonne que depuis plusieurs mois déjà, on parle du pauvre état de santé du roi du Portugal. Dom Carlos a eu, dans son enfance, plusieurs maladies dangereuses qui ne sont pas restées sans effet sur sa constitution. Malgré sa corpulence, sa bonne mine, le roi souffre depuis longtemps d'insomnie et de nervosité qui le mettent parfois dans un état d'irritation. Il ne participe pas volontiers à des cérémonies officielles, et sa femme, la reine Amélie, a toujours beaucoup de peine à le faire assister aux fêtes et à le faire voir au peuple et à l'armée.

Pendant les dernières manœuvres, dom Carlos était déjà si souffrant que la reine dut le remplacer pour passer la revue des troupes : elle monta à cheval et entourée des dames de la cour, fit défiler les troupes devant elle.

Quelques jours après, le roi se sentit mieux et prit part à une partie de chasse, et c'est là qu'il fut atteint d'une fièvre maligne. Son état devint bientôt si grave que l'on dû suspendre les séances ordinaires du conseil des ministres.

On croit que, dans ces circonstances, l'influence de la reine Amélie ne fera que s'accroître, d'autant plus que le prince royal est encore un enfant de trois ans.

Les Bateaux-Parisiens

Quelques détails sur les bateaux-omnibus qui circulent sur la Seine, à Paris :

La société des Bateaux-Parisiens compte 103 petits vapeurs, pour lesquels elle verse à la ville plus de 500,000 francs par an, comme droits de circulation, d'octroi, etc.. Sur chacun d'eux se trouve une équipe de cinq hommes, pour la plupart recrutés le long du Rhône, de la Saône et de la Loire. Cette équipe se décompose de la manière suivante : un marinier, un chauffeur, un mécanicien, un receveur, un pilote qui tient la barre, ces deux derniers, coiffés d'une casquette galonnée ou portant une ancre dorée au col de leur habit.

Les bateaux parisiens franchissent en une heure 20 minutes les 15 kilomètres qui séparent Charenton de Point-du-Jour. En général, on estime de 800 à 1,000 le nombre des personnes qui, chaque jour, prennent passage sur chaque bateau. Le nombre des stations est de 22.

Pendant toute la durée de l'exposition, les bateaux affectés spécialement au service du Champ de Mars ont transporté 12,527,125 personnes en 185 jours. On a eu à enregistrer pour l'année entière qui vient de s'écouler, un mouvement général de 32,885,104 voyageurs, tandis que la moyenne normale, en temps ordinaire, n'est que d'une vingtaine de millions.

La nouvelle femme grasse

Le petit village de Cokeville, situé dans les environs de Pittsburg (Pennsylvanie), s'énorgueillit de compter parmi ses habitants une jeune fille, qui, pour son âge, passe pour la plus grasse et la plus forte des Etats-Unis. Voici le signalement de cette nouvelle curiosité humaine tel que le donne une dépêche de Pittsburg.

" Nom, Della Beck ; âge, 16 ans ; poids, 450 livres ; ceinture, 61 pouces de circonférence ; buste, 34 pouces ; tour du cou, 22 pouces ; tour du bras, 31 pouces ; hauteur, 5 pieds 4 pouces ; pieds, d'une grosseur à faire crever de jalousie les plus jolies filles de Chicago ! "

Fille d'un mineur, Della Beck est très intelligente, assez jolie, malgré sa monstruosité, et d'une excellente santé. Lorsqu'elle est née elle était d'un poids moyen ; mais, à l'âge de cinq ans, elle pesait déjà 140 livres. Depuis quelque temps son poids s'accroît régulièrement d'une livre par mois. On a dû lui faire fabriquer un lit et un fauteuil spéciaux. Son rêve serait de se faire exhiber dans quelque musée et des offres brillants lui ont déjà été faites à cet égard ; mais ses parents s'y opposent de la façon la plus absolue, et, avec son poids, il ne lui est pas facile de se faire enlever.

Accident à Lennoxville

Un pénible accident est arrivé à Lennoxville, dernièrement. Un jeune homme nommé Fogarty, de cette ville, avec son épouse et sa sœur, ainsi qu'un petit enfant, faisaient une promenade dans une voiture double. Les chevaux ayant pris peur, allèrent s'abattre sur un poteau de télégraphe, à l'entrée du village. Le choc fut tellement violent que l'énorme pièce fut dérangée de quatre pouces de sa base. La voiture fut brisée et les occupants lancés par terre. Les deux dames n'ont pas beaucoup de mal, mais M. Fogarty a eu la mâchoire et les dents cassées, un œil enfoncé, etc. L'enfant n'a éprouvé aucun mal.

LA PETITE SŒUR

M. Guillaume Breslier se recueillit pendant un instant, puis il commença en ces termes :

—Vous n'ignorez pas, monsieur le marquis, quel est l'objet de notre association. Elle a pour but, laissez-moi vous le rappeler, de permettre que vous répariez, à bref délai, les brèches faites à votre fortune, sans qu'il m'en coûte rien à moi votre créancier, qui veux me payer de tout ce que vous me devez, si c'est possible, et réaliser même des bénéfices. Vous, vous souhaitez de vous enrichir. Voilà bien l'objet de notre association.

—C'est cela même ! dit André, qui voulait à tout prix gagner, par sa docilité la confiance de M. Guillaume.

—Les moyens qui peuvent nous conduire à ce résultat sont nombreux. Il y a d'abord certaines opérations que vous devrez chercher à faire surgir dans votre monde et que vous conduirez sous ma direction. Il y a ensuite votre mariage. Si vous trouvez, en même temps qu'une grosse dot, la possibilité de vous l'approprier..

—N'insistons pas, monsieur : j'ai compris et nous sommes d'accord.

—C'est que cette dot, mon jeune marquis je crois que je puis vous l'offrir.

—Une dot ! vous pouvez me l'offrir, monsieur ! Est-ce possible ?

—Oui vraiment. Ecoutez plutôt. Je vous ai parlé d'une chanteuse que je protége et qui occupait en votre absence vos appartements ?

—Vous m'en avez parlé, monsieur.

—Ceite jeune fille appartient à une noble famille. Elle est créole, belle comme le jour, et ne s'est jetée dans la carrière théâtrale que par suite d'une castastrophe dont son père, un vieux gentilhamme qui habite l'île Bourbon, a été victime. Un procès, monsieur le marquis, oui, un procès est venu fondre sur cette famille, heureuse jusque-là, et l'a plongée dans la misère. Mademoiselle Florence d'Alvary.

—C'est le nom de cette noble fille ?

—C'est son nom, Mademoiselle Florence d'Alvary n'a pas hésité en présence du malheur qui frappait sa admirable voix. N'est-ce pas que c'est touchant ?

—Oh ! très touchant, monsieur.

—Elle m'est arrivée ici; son pere, mon vieil ami le comte d'Alvary, me l'a recommandée, et vous comprenez maintenant pourquoi je l'avais intallée chez vous. Elle est si intéressante. C'est le désir de venir en aide dans sa famille qui l'a fait monter sur les planches d'un café-concert, en attendant que les portes de l'Opéra s'ouvrent devant elle. Quoi qu'il en soit, tandis que son dévouement filial était en train de faire d'elle une grande artiste, le ciel semblait vouloir lui préparer une récompense éclatante. Le procès intenté à son père prenait tout à coup une physionomie inattendua. Perdu en première instance, il paraît devoir être gagné en appel, et une lettre de mon noble ami d'Alvary, reçue ce matin, ne laisse aucun doute à cet égard. Or, le gain de ce procès, monsieur, fait de Mademoiselle Florence d'Alvary une héritière de deux millions, et elle est fille unique. Comprenez-vous ?

En écoutant ce récit, dans lequel il pressentait une part de mensonge égale à la part de vérité et quelque odieuse infamie, André sentait son cœur battre et son sang lui monter aux joues. Mais il ne broncha pas. Il se leva, mit les mains dans ses poches et répondit avec flegme :

—Vous voulez me proposer d'épouser la petite. Si elle est honnête et jolie, je veux bien.

Le plaisir que fit cette réponse à M. Guillaume accentua l'expression satisfaite de sa physionomie. Il ne l'espérait pas aussi décisive. Le matin de ce jour, une lettre de Joseph Alvary lui était parvenue. Elle manifestait quant au résultat du procès, une espérance sérieuse. Il avait alors conçu le projet de préparé un mariage entre Florence et André et d'assurer ainsi au jeune marquis une dot sur laquelle il comptait bien prélever un bénéfice. Pour faire agréer sa proposition, il avait coloré son récit et transformé en vieux gentilhomme son ancien camarade, en se promettant de n'avouer cette supercherie que lorsque André aurait pris envers Florence des engagements irrévocables. Néanmoins, il ne s'attendait pas à réussir aussi facilement et la réponse d'André lui causa la plus vive joie.

—Oui, je ne dis pas non, reprit le marquis ; mais la jeune personne est-elle honnête, est-elle jolie ?

—Vous en jugerez, mon jeune ami. Je ne vous demande pas de vous engager à l'aveuglette.

—Mais, j'y songe, monsieur, reprit André ; nous raisonnons dans l'hypothèse du procès gagné. Cependant s'il était perdu, si Mademoiselle Florence restait sans dot...

—Il ne faudrait pas épouser alors.

—Mais si je l'aimais déjà ; vous dites qu'elle est jolie.

—Oh ! monsieur le marquis, je vous tiens pour un homme sérieux, incapable de céder à un caprice ou à une fantaisie, incapable surtout d'accoupler votre nom de gentilhomme au nom d'une chanteuse, quoique cependant une prima dona puisse être encore un parti fort brillant.

—C'est ce que me disais.

—Il faudrait voir, apprécier les circonstances. Pour le moment, votre conduite est toute tracée. Vous devez essayer de plaire, vous faire aimer sans vous livrer, et agir de telle sorte que si les millions arrivent, la petite soit engagée envers vous, mais que s'ils n'arrivent pas vous ne soyez pas engagé envers elle. L'opération est difficile, j'en conviens ; mais elle n'est pas au-dessus de votre habileté.

—Décidément, je vaux mieux aujourd'hui qu'autrefois, pensa André, qui feignit de méditer les paroles de son interlocuteur. Il y a trois ans j'aurais peut-être ouvert l'oreille aux conseils de ce coquin : aujourd'hui, je suis tenté de le faire passer par la fenêtre.

Il regardait cette fenêtre et M. Breslier tour à tour ; mais il renonça à tout projet violent. Il devait suivre jusqu'au bout la voie dans laquelle il s'était engagé.

—Quand verrai-je cette jeune personne ? demanda-t-il.

—Tout à l'heure ; nous déjeunons avec elle.

—Vous l'avez invitée !

—C'est elle au contraire qui nous invite et qui m'a prié de vous présenter.

—Je ne sais si je dois accepter...

—Vous l'humilieriez en refusant. Elle entend s'excuser auprès de vous d'avoir osé occuper votre appartement. Allons, monsieur le marquis, un peu de bonne volonté. Deux millions, songez-y.

—Je vous obéirai, monsieur.

—Les chiffres ont toujours leur éloquence, se dit M. Guillaume, dupe en ce moment de la satisfaction apparente d'André.

—Mademoiselle Frorence habite au-dessus de vous. Nous n'avons qu'à monter chez elle.

—Elle est installée dans cette maison ?

—Je lui ai accordé le droit d'occuper un appartement qui était vacant. Il faut que vous sachiez, mon jeune ami, que cet immeuble m'appartient.

—Ah ! vous m'en direz ! fit André, pour qui cette révélation fut un coup de lumière, et qui comprit mieux les causes de sa ruine, en apprenant qu'il avait eu, sans le savoir, M. Breslier pour propriétaire.

Ils quittèrent l'appartement d'André et montèrent à l'étage au-dessus, où ils furent introduits dans un petit salon. Assise devant un piano, un recueil de compositions musicales sous les yeux, Mademoiselle Florence les attendait en travaillant. Elle était vêtue d'un peignoir blanc, ses beaux cheveux répandus sur les épaules, toute charmante avec ses yeux candides, son air ingénu qui impressionnai rent vivement André. Jamais il n'avait vu créature plus féline, plus prenante, et pour parler net, plus brutalement séduisante. Elle le remercia en fort bons termes de l'hospitalité qu'elle avait reçue chez lui et fit avec esprit les honneurs d'un fin déjeuner, à la composition duquel M. Guillaume Breslier n'était pas étranger. Elle parla de son art, de ses espérances, de ses projets d'avenir et ne fit aucune allusion aux millions attendus et annoncés par M. Guillaume. Enfin, elle se mit au piano et chanta de sa jolie voix plusieurs morceaux de son répertoire. Ses actions comme ses paroles respiraient une simplicité si grande, un naturel si parfait, qu'André resta convaincu qu'elle ignorait les plans conçus par son créancier, aussi bien que les confidences que lui-même avait reçues. Quant à Breslier, il la regardait à tout instant et ses yeux interrogeaient André, comme s'il eût dit :

—N'est-ce pas qu'elle est charmante ?

Il fallut enfin se séparer.

—Mon voisin, dit Mlle Florence, tandis qu'André prenait congé d'elle, j'espère que vous daignerez monter chez moi quelquefois. Je n'ose vous prier de venir m'entendre sur les horribles planches où le malheur m'a conduite.

—Je tenterai de vous plaire ici, et j'irai vous admirer là-bas, répondit galamment André.

Les joues de Mlle Florence se colorèrent d'un vif incarnat, bien qu'elle n'attachât aucune importance à cette banale flatterie. Elle était seulement émue en songeant qu'elle aurait un auditeur tel que le marquis de la Breslaye.

—N'avais-je pas raison, mon jeune ami ? demanda M. Guillaume à André, lorsqu'ils furent dehors. N'est-ce pas que cette aimable enfant est belle et touchante, et que si elle a sa dot, ça fera une fière marquise ?

—Je suis de cet avis ! répondit André, en quittant son associé pour aller voir Sidonie.

Après les scènes qui s'étaient déroulées durant cette journée, il avait besoin de se retremper dans l'inaltérable et sereine affection de sa petite sœur.

Quant il eut vu partir André, M. Guillaume remonta chez Florence tout joyeux et se frottant les mains.

Il tenait une affaire, une affaire brillante, lucrative qui devait, si elle se réalisait, lui assurer, avec la libre possession du bien d'André de la Breslaye, et à défaut, avec le paiement intégral des sommes qu'il lui réclamait, un honnête bénéfice sur la dot de Florence.

—Que pensez vous de mon jeune ami, ma chère enfant ? demanda-t-il à la chanteuse. Comment le trouvez vous.

Elle le regarda tranquillement, sans deviner les arrière-pensées qui se cachaient sous cette question, et répondit :

—Il m'a paru doux, bon, bien élevé, et j'aurai beaucoup de plaisir à le revoir.

—Oh ! vous le reverrez ! Il reviendra, car vous l'avez charmé.

Il mit dans ces paroles un accent convaincu qui aurait ouvert les yeux d'une jeune fille moins naïve, moins ignorante que Florence et plus disposée qu'elle à tirer parti des sentiments que sa jeunesse sa grâce et sa beauté pouvaient inspirer à un jeune homme facile à de telles séductions.

Le langage de M. Guillaume, tout rempli de réticences, contenait un conseil qu'elle ne devina pas.

Mais, ce conseil, la petite créole ne pouvait le comprendre.

Son cœur n'était pas plus prêt que son esprit pour un tel rôle.

Elle n'avait rien d'une courtisane.

Elle ne savait ni calculer, ni conspirer.

Elle ne connaissait pas l'art de dresser, par des combinaisons savantes, des piéges aux crédules.

Après la scène que nous venons de raconter, André avait fui. Il était las de la comédie qu'il jouait. Son rôle lui pesait.

Sourire quand le cœur saigne , faire fête a l'homme qu'on méprise ; imposer silence à la conscience révoltée, c'est là une tâche qu'il n'est pas donné à tous d'accomplir. Elle était au-dessus des forces d'André.

C'est pour ce motif qu'il s'était éloigné sans que son cœur fût touché par la grâce de Florence, sans avoir même essayé de se prêter aux projets de M. Guillaume, sans avoir voulu regarder en face les perspectives dorées que le tentateur avait fait luire à ses yeux.

Il voulait d'abord courir chez Sidonie, puiser des forces dans un regard de ses beaux yeux qui troublaient son âme, se retremper auprès de cette pensée virile et saine qui paraissait inaccessible aux tentations vulgaires et ne cherchait son inspiration que dans le sentiment du devoir.

Mais il renonça bientôt à cette visite et il voulut se recueillir avant d'aller trouver son amie.

Il se rendit dans la rue des Postes, feignit, pour expliquer son arrivée soudaine de revenir d'un court voyage et s'enferma dans la petite chambre qu'il n'avait louée qu'afin d'y chercher le repos.

Il était trois heures.

Le soleil, lourd et chaud au dehors, n'entrait dans cette retraite qu'en traversant le feuillage des marronniers, dont les branches se heurtait aux croisées en éteignant l'éclat de ses rayons.

Le silence était profond ; les yeux, en regardant au dehors, se reposaient sur une pelouse verte, assombrie par l'ombre des maisons qui enserraient le jardin de toutes parts.

La petite chambre, un peu obscure et paisible, engageait à la méditation. Dans cette paix André oublia le monde pour ne penser qu'à Sidonie.

Déjà le remords troublait sa couscience. Il se trouvait répréhensible d'avoir formé des projets dont l'exécution, même entrevue à travers des difficultés auxquelles il se reprochait de n'avoir pas suffisamment réfléchi, coûtait à son honneur.

Il avait associé sa vie à celle de M. Guillaume Breslier. Dans quel but ? Dans le but de soustraire à l'odieux personnage les preuves accablantes d'une faute passée, grâce à laquelle celui-ci le menaçait et se défendait.

Or, cette soustraction ne pouvait s'effectuer que par des moyens dont l'emploi répugnait à la délicatesse d'André.

Briser une serrure après avoir espionné, forcer un tiroir après s'être introduit par la ruse dans l'intimité de M. Guillaume voler les pièces compromettantes, telle était la tâche qu'André s'était imposée.

C'est pour l'exécuter qu'il avait consenti à ouvrir l'oreille aux propositions de son créancier. A cette heure, aux obstacles qui compromettaient le succès de son entreprise, venaient se joindre les scrupules de sa conscience.

Quelle que fût la légitimité du but, il doutait de la probité de l'exécution. Il restait effrayé de ses projets. Même quand il s'agit d'user de représailles envers un voleur, un honnête homme hésite à commettre un vol.

Ces réflexions, dira-t-on peut-être, André avait bien tardé à les faire. Rien de plus humain que sa conduite cependant. Il n'en comprenait la caractère odieux qu'au moment où lui apparaissait la honte des compromissions consenties par lui, sous des influences plus promptes que raisonnées.

—Il faut renoncer à ces plans misérables ! disait sa conscience.

—Et cependant, si tu parviens à les exécuter, ton salut est asssuré répondait l'intérêt. Ne possédant plus aucune pièces à l'aide desquelles il menace, Breslier sera désarmé et obligé de rendre gorge. Que faut-il pour réussir ? Un peu d'audace et de fermeté. rien de plus.

Ces pensées se pressaient dans l'esprit d'André, le tiraillaient dans tous les sens. Il était assis devant une table sur laquelle ses coudes restaient appuyés, le front dans les mains, cherchant à s'orienter au milieu de ce dédale et à trouver le droit chemin.

—Si je consultais Sidonie ! se dit-il tout à coup.

Il écarta cette inspiration. Pour consulter Sidonie, il aurait fallu d'abord lui avouer qu'il avait menti et rougir à ses yeux. Il ne voulait pas faire l'aveu de son mensonge.

Tandis qu'il méditait ainsi, on frappa à la porte de la chambre.

Surpris, il s'empressa cependant d'aller ouvrir ; il resta stupéfait.

C'était Sidonie. Courbelot l'accompagnait.

—Vous ici ! s'écria-t-il.

—Oui, c'est moi ; ou plutôt c'est nous. Notre présence vous étonne-t-elle ?

—Je ne vous attendais pas.

Elle s'assit, regardant timidement autour de soi.

Pourquoi venait-elle, de la sorte, à l'improviste ?

Est-ce un vulgaire accès de curiosité qui l'amenait ? Est-ce au contraire, quelque grave affaire ?

Il y eut un assez long silence, comme s'ils eussent été troublés et embarrassés, en se trouvant en face l'un et l'autre dans ce logement de garçon.

Sidonie se leva, s'avança vers la croisée, contempla le jardin ; elle fit ensuite le tour de la chambre regardant les meubles, les estampes accrochées aux murs dans de modestes cadres de bois doré.

Puis, elle dit :

—C'est frais et calme.

Après ces paroles, elle alla de nouveau s'asseoir.

—Puisque ma visite vous surprend, reprit-elle, il faut que je vous l'explique. Je suis sortie, il y a une heure, avec mon père Courbelot, afin d'aller porter chez une pauvre femme qui est un grand danger des linges confectionnés de mes mains. Après les avoir remis entre celles de la mère, j'ai voulu rentrer. Mais en passant devant cette rue, je me suis rappelé que vous y aviez votre domicile. Le désir m'est venu de voir votre porte. Après l'avoir vue, j'ai eu l'idée de demander si vous étiez chez vous. Je ne comptais pas vous rencontrer.

—Je viens de rentrer, répondit André, et je bénis le ciel de mon retour, puisqu'il m'a permis d'être là pour vous recevoir.

—C'est une fête pour moi

—Je voudrais pouvoir en dire autant. Malheureusement, j'ai au cœur un gros chagrin.

—Vous, ma chère Sidonie ! répondit André : vous un gros chagrin.

Sidonie ne répondit pas sur-le-champs.

Elle regardait André avec attendrissement, toujours assise, et offrant inconsciemment à ses yeux ses beaux traits, séduisants et fins, dont la gravité naturelle était augmentée par la couleur noire des vêtements qu'elle portait.

Puis elle continua :

Je suis triste parce que mes petites sœurs des pauvres subissent en ce moment des cruelles ennuis.

—Ces saintes femmes ! des ennuis ! s'écria André.

—Dans l'accomplissement de leur sainte mission, elles écoutent plus leur zèle qu'elles ne consultent leurs forces. Les misères qui les sollicitent sont nombreuses, et leur ardente charité veut les soulager toutes. C'est ainsi qu'elles se sont chargées peu à peu d'un lourd fardeau. Leur établissement compte aujourd'hui cent pensionnaires, et les aumônes, au lieu de s'accroître, diminuent. Elles en sont à se demander chaque matin à l'aide de quelles ressources elles feront face aux nécessités qui s'imposent. Bien qu'elles aient suffi jusqu'à ce jour à toutes les exigences, je devine bien qu'elles ont conçu des inquiétudes mal dissimulées par leur héroïque sourire et leur confiance en Dieu. Voilà ce qui m'attriste. Avant hier, si je n'étais intervenue, les vieillards n'auraient pas soupé.

De telles privations ! est-ce possible ? demanda André, que gagnait l'émotion.

—Mes chères sœurs ont consenti à accepter ma bourse, mais en déclarant que c'était pour la dernière fois, parce que ma position, disent elles, ne justifie pas de tels sacrifices. Je crains que si l'on ne vient pas à leur aide, elle ne puissent poursuivre l'exécution de leur tâche héroïque.

—Et je me suis sottement ruiné ! dit André en gémissant.

—Si j'étais riche, continua Sidonie feignant de ne pas l'entendre, je saurais bien leur imposer mes bienfaits. Malheureusement, je n'ai plus rien, j'ai tout donné, et le notaire chargé de me compter les revenus que je dois à la générosité de M. Cailloures entend me payer chaque huit jours, afin de ne pas laisser entre mes mains de grosses sommes. Il prétend que je dépense tout en œuvre de charité.

Ces révélations allaient au cœur d'André et mettaient des larmes dans ses yeux.

—Ah ! quand je pense que j'ai gaspillé ma fortune en folies de toutes sortes, que je me suis ainsi privé du bonheur d'accomplir un grand acte de charité, je me trouve impardonnable ; que dis-je, impardonnable ! il me semble que les misères qu'il ne m'est plus donné de soulager, font de moi un criminel.

—A quoi bon pleurer ? demanda tristement Sidonie.

Mais André ne l'entendit pas ; il état absorbé par une pensée unique, qui se traduisit tout à coup par ses paroles :

—Tenez ma chère petite sœur, donnez-moi un conseil. J'avais résolu, vous le savez, d'arracher ma fortune aux mains de M. Guillaume. Votre confidence confirme mes résolutions. Je veux redevenir riche pour secourir les misères dont nous venons de parler et toutes celles—elles sont nombreuses—qui passeront à la portée de ma main. Mais, je ne peux l'être qu'en commettant un acte qui aura si je l'accomplis, tous les caractères d'un acte attentatoire à l'honneur.

—Alors, il vaut mieux rester pauvre, répondit simplement Sidonie.

—Quoi ! vous me conseillez la pauvreté ?

—Je vous conseille l'honnêteté.

—Ah ! si je pouvais vous dire !....

—Et que me direz-vous que je ne sache déjà ! s'écria Sidonie. Ce que vous m'avez caché, je l'ai deviné ! Votre situation est claire pour moi. Vous voulez rentrer dans vos biens, rien de mieux. Mais renoncez-y s'il faut exécuter un seul de que avez conçus.

Elle s'arrêta.

Le marquis n'osa l'interroger, de peur qu'elle ne lui avouât que ce qu'il avait essayé de lui cacher, elle ne l'ignorait pas.

Cette peur était mal fondée, Sidonie ignorait les relations établies depuis quelques jours entre André et M. Guillaume. Seulement, l'attitude du marquis envers la disposait à la défiance.

—Croyez moi, cher André, reprit-elle. Pour atteindre un but, il n'y a qu'une voie, la voie droite ; n'en suivez pas d'autres. Et si vous êtes découragé, si vous êtes triste, élevez votre âme vers Dieu, priez et vous serez fortifié. Mais gardez vous des inspirations que pousse dans le cerveau la colère ou le dépit; gardez-vous surtout, pour vous venger de votre ennemi, de vous servir de moyens secrets dont vous n'oseriez pas vous vanter hautement.

—Vous me répétez ce que ma conscience m'a dit tout à l'heure ! observa le marquis résigné.

—Sidonie eut pitié de lui et le releva par ces paroles, dans lesquelles il faisait implicitement l'aveu de ses mensonges précédents.

Au moment où Sidonie encoré émue par les conseils qui venaient de tomber de sa bouche, se dirigeait vers la porte, après avoir serré la main d'André, Courbelot l'arrêta en disant :

— Je crois, ma chère fille, que tu oublies le principal motif de notre visite..

— C'est vrai répondit Sidonie en souriant.

Puis s'adressant à André, elle ajouta :

—J'avais formé le projet de vous demander un petit service.

—Oh ! dites vite, je serais si heureux de vous prouver mon zèle.

—Ce dont il s'agit est bien simple. Ma chère petite Estelle est sur le point de se marier. Elle épouse un honnête garçon qu'elle aime et qui l'a choisie, après avoir contribué par les conseils qu'il lui a toujours donnés, à la maintenir dans le bien malgré les périls auxquels était exposée sa vertu.

—Mais cet honnête garçon, je le connais, c'est Jousseras.

—Lui-même. J'aurais voulu, au moment où ils entrent en ménage, leur venir en aide et aider à leur établissement. J'en suis empêchée par l'exiguité de mes ressources. Néanmoins, ils veulent passer outre.

Jousseras a obtenu le consentement du père d'Estelle, et se faisant fort de subvenir par son travail aux besoins de sa femme et de la rendre heureuse, il entend que la noce ait lieu prochainement. Le spectacle de l'affection qui unit ces deux êtres est si touchant que, loin de m'opposer à leurs désirs, je m'efforce de les favoriser. Aujourd'hui j'ai à vous demander, de la part d'Estelle, de consentir à être son témoin, avec mon père Courbelot.

—Un désir pour vous est un ordre pour moi. Je serai le témoin d'Estelle. A quand la noce ?

—Le jour n'en est pas encore fixé et nous allons nous occuper de la publication des bans. En attendant, Jousseras prépare l'installation de son jeune ménage. Il a loué dans notre maison le logement naguère occupé par son beau père, de telle sorte que je ne serai pas tout à fait privée des services d'Estelle, et qu'elle pourra me consacrer les heures durant lesquelles son mari sera au travail. Je vais maintenant lui annoncer que vous consentez à l'assister le jour de son mariage.

—Ajoutez, je vous prie, qu'elle aura

e moi ce jour là, un souvenir qui lui rouvera combien je suis touché du dé-ouement qu'elle vous a témoigné.

Sidonie se retira. Quand elle se fut loignée, André, dont le cœur était plein l'elle, reprit sa rêverie au point ou il l'a-ait laissée.

La visite de sa petite sœur avait accru 'émotion qui était déjà dans son âme ıvant qu'elle arrivât.

En l'entendant parler du mariage d'un utre, il n'avait pu s'empêcher de songer u sien. Mais en jetant un regard sur a position présente, il était obligé de re-onnaître qu'en dépit de son titre et de on nom, il n'était pas un brillant parti.

Lorsque pour la première fois, peu de ours avant, il avait osé. dans le jardin de Luxembourg, faire connaître à Sidonie es sentiments qu'il nourrissait pour elle, l s'était fait un mérite, son seul mérite, les efforts qu'ils allait tenter pour recon-quérir sa fortune, et de cette fortune elle-même; de telle sorte qu'elle avait dû com-prendre qu'il ne demanderait sa main que e jour où le succès aurait couronné ses ef-orts.

Et voilà que le succès s'éloignait de lui, t que loin de le pousser à entamer la utte avec M. Guillaume, sa conscience, l'accord avec l'opinion de Sidonie, lui or-lonnait de n'en rien faire, si, comme pré-ude à ce combat, il fallait recourir à des noyens que la délicatesse et l'honneur ondamnaient.

Désireux de ne pas allonger inutile-ment ce récit, nous ne suivrons pas la ensée d'André dans tous ses développe-ments. Nous en avons assez dit pour aire pressentir les résolutions définitives u'il allait prendre.

Rester plus longtemps l'associé de M. Breslier répugnait à sa délicatesse. Il ré-olut de rompre cette association.

Tenter par la ruse ou la force de fouil-er dans les papiers de son créancier, afin l'y prendre ceux dont on se faisait une rme contre lui, lui semblait un plan pé-illeux pour sa réputation et attentatoire à l'honneur. Il résolut d'y renoncer.

Et quand il eut fait ainsi le sacrifice de es espérances, quand il eut laissé fuir olontairement l'occasion de se défendre ontre les machinations habiles de son nnemi, expiant, ainsi, une fois de plus, es fautes de sa jeunesse, il se demanda uelles ressources lui restaient, desquel-es il pût tirer gloire auprès de Sidonie. a ruine étant consommée, que pouvait l offrir ?

Il ne possédait rien, et il ne pouvait ettre à son actif quelque belle action ui l'eût laissé riche malgré sa pauvreté.

—Eh bien ! s'écria-t-il tout à coup, se arlant à lui-même, l'oisiveté m'a perdu, e travail me réhabilitera. C'est le travail ui me rendra digne de Sidonie, et lors-ue j'aurai prouvé, par ma persistance à oursuivre un tel but, que je suis capable le résolution et d'énergie, je ne vaudrai as moins aux yeux de ma petite sœur ue si je lui apportais, dans les parche-ins de ma famille, une dot opulente !

C'est ainsi que se résumèrent ses bon-es résolutions. Il travailla dès le même our à les réaliser.

Deux tâches s'offraient d'abord à lui. La première consistait à trouver un em-loi, ce qui n'était pas facile ; on a beau être né gentilhomme et nourrir des in-entions louables, quand l'habitude du ravail manque, aussi bien que des con-aissances spéciales, on n'inspire pas ai-ément confiance.

Mais il se rappela les offres de Lan-illon.

L'honnête ouvrier s'était fait fort de le aire entrer comme correcteur dans l'ate-ier de typographie où il travaillait. Ce n'était pas assurément l'emploi qu'André ıvait le droit d'espérer, et, sans faire ontre de vanité, il pouvait prétendre à ne position moins modeste et plus lucra-ive.

Mais il n'en était pas qui lui sourît da antage, car celle ci lui offrait un travail ans lequel son intelligence aurait une rande part, et qui était le plus propre à ccroître son instruction. C'était en même emps celle qui lui permettrait le mieux le poursuivre obscurément, sans s'expo-er à être rencontré par d'anciens amis, a réalisation de ses projets.

Il se décida donc à prier Lantillon de enir ses promesses.

La seconde tâche, d'une exécution plus difficile, consistait à agir à l'insu de M. Breslier, et à ne rompre les conventions ui les liaient, qu'en le ménageant et en n'excitant pas sa colère.

Pour l'accomplir plus facilement, An-dré résolut de feindre d'abord un voyage et de justifier ainsi son absence.

Pendant ce temps, il essayerait libre-ment la vie nouvelle qu'il voulait em-brasser, et c'est seulement quand il l'au-rait expérimentée pendant quelques jours, u'il ferait connaître ses intentions.

Il se promit en outre. Si M. Breslier persistait à exiger qu'il épousât Florence Alvary, de faire appel aux sentiments de a jeune chanteuse et d'obtenir d'elle u'elle prît l'initiative du refus.

Le même jour, il eut avec Lantillon un ong entretien dans lequel, séduit par la aison froide et la probité de l'honnête ouvrier, il lui ouvrit son cœur. Lantillon ouché jusqu'aux larmes par ces confi-ences, se livra pendant la journée du lendemain aux démarches nécessaires pour lui donner satisfaction.

André, mandé par lui à l'imprimerie Michelon, fut présenté au chef de ce vaste établissement, où Lantillon travail-lait sans interruption de puis vingt-cinq ans et où il exerçait sur ses camarades une influence égalée seulement par le res-pect à son patron ?

Ce dernier reçut André dans son cabi-net et lui dit :

—Puisque c'est Lantillon qui vous pré-sente, je n'ai besoin de savoir qui vous êtes, ni de quoi vous savez faire. On vous ju-gera à l'œuvre, et j'ai la conviction que si vous savez peu, vous ne tarderez pas à apprendre beaucoup.

Lantillon vous aidera ; c'est un maître incomparable. Vous entrerez en fonction demain matin.

Avait-il deviné qu'André n'était pas un ouvrier ordinaire, et qu'en mettant le pied dans une carrière nouvelle pour lui il cherchait à réparer par le travail un passé coupable ? On peut s'expliquer ainsi la bienveillance de son accueil.

Dans le cours de l'après midi, André se rendit à son appartement de l'avenue des Champs-Elysées, annonça à ses gens qu'il partait pour huit jours et qu'il n'y avait pas d'autres explications à donner aux personnes qui le demanderaient.

Il monta ensuite chez Mlle. Florence Alvary, qui parut charmée de le voir, mais resta aussi simple, aussi bonne fille que la veille.

André lui annonça brièvement qu'il allait faire un court voyage, dont il n'a-vait pas eu le loisir d'entretenir M. Guil-laume, et il la pria d'employer son influ-ence à calmer les susceptibilités du vieil-lard, s'il se montrait blessé d'un départ aussi prompt et aussi peu expliqué.

A six heures du soir, une voiture de remise le transporta, lui et sa valise, à la gare de Lyon, au vu et au su de ses gens. Il la laissa s'éloigner, puis il se jeta dans un fiacre et se fit conduire rue des Pos-tes.

Un peu plus tard, il alla dîner chez Si-donie et lui annonça qu'il se mettait au travail dès le lendemain.

—Je le savais répondit-elle. Lantillon m'a tout appris, et je suis profondement remuée en pensant à l'effort que vous avez dû faire pour surmonter des répu-gnances que je devine et prendre de résolutions aussi énergiques. Lantillon m'a mystérieusement parlé des confidences que vous lui avez faites et desquelles il résulte qu'il ne tenait qu'à vous de créer une vie heureuse et facile, mais que vous n'en avez pas voulu, parce que vous avez redouté les reproches de votre conscience. Je ne vous demande pas vos secrets, mais je prierai Dieu pour que le souvenir du bien être auquel vous avez courageusement renoncé ne vienne pas troubler vos ef-forts.

—Nul souvenir ne les troublera, dit André, car le seul qui reste et domine en est moi celui des espérances que vous avez laissé à mon cœur le droit de conce-voir.

—Oh ! taisez-vous, par pitié ! s'écria Sidonie toute remuée, autant par les ef-forts que tentait André afin de mériter son estime et son amour que par la cha-leur de ses accents.

—Un seul mot. Je ne sais si jamais je pourrai mettre à vos pieds l'héritage de mes aïeux, si follement dissipé. Mais laissez-moi croire que si je vous apporte une âme régénérée par le travail, épurée par le sacrifice, vous jugerez qu'elle vaut une fortune et que le triomphe que j'au-rai remporté sur moi-même, en pensant à vous, n'aura pas moins de prix à vos yeux que celui que j'aurais pu remporter sur M. Guillaume, et auquel vos conseils m'ont fait renoncer.

Pour toute réponse Sidonie lui tendit les mains.

Il se courba afin d'y poser ses lèvres, et il sentit tomber sur son front une lar-me brûlante.

—Vous pleurez, Sidonie ?

—C'est à Dieu que vous me disputez. André. Je me suis promise à lui, et je crains qu'il ne châtie ma faiblesse.

—Il vous bénira si cette faiblesse est le prix de mon salut.

IX

LE DRAME

L'atelier était vaste, clair, aéré, cons-truit au milieu d'une immense cour plan-tée de vieux arbres, aux ramures épais-ses, dont les feuillages s'inclinaient sur les vitraux qui formaient sa toiture et par lesquels il recevait la lumière.

Au printemps, ces arbres se couvraient de fleurs.

Lorsque, vers le soir, une brise douce les secouait, ils répandaient par les vasi-tas entr'ouverts dans l'atelier déjà rempli de leurs frais parfums, une pluie de blanc pétale qui réjouissait le regard. En hi-ver, les vasistas restaient clos.

L'œil n'apercevait plus alors que des branches nues capricieusement projetées à droite et à gauche, dans une sorte de liberté maladive.

Dans l'industrie typographique de Pa-ris, cet établissement construit aux envi-rons des Invalides, était réputé pour sa belle situation et son installation confor-table, aussi bien que pour l'habile exécu-tion des travaux qu'on lui confiait.

Il n'occupait pas moins de 200 per-sonnes.

L'atelier dans lequel nous introduisons le lecteur était celui de la composition.

Il y en avait un autre pour les machi-nes mues par la vapeur ; tous les deux étaient réunis par un long couloir au fond duquel se trouvaient les bureaux.

Dans l atelier de la composition, on comptait cent cases.

On nomme aussi, en termes d'impri-merie, la boîte en bois devant laquelle se tient chaque ouvrier et qui est divisée en un grand nombre de petits compartiments où sont contenus les caractères de plomb qui servent à la composition des mots.

C'est dans la casse que se trouve la ri-chesse d'une imprimerie ; petites lettres de plomb, inoffensives en apparence, et desquelles on peut dire qu'elles ont révo-lutionné le monde.

Reproductions inconscientes de toutes les conceptions du cerveau humain, elles servent tour à tour au bien et au mal ; favorisant tantôt la propagande du poi-son intellectuel qui détruit la santé de l'âme, tantôt la propagande des doctrines honnêtes qui sont le contre-poison.

Elles ont commis tous les crimes, ces petites lettres ; elles ont accompli aussi des actions glorieuses.

Elles ont poussé les princes à l'écha-faud, allumé les fureurs populaires, fait couler le sang, puis exalté les héroïques exemples, surexcité le patriotisme, et porté jusqu'aux extrémités du monde les accents du génie, un jour parole de Dieu, un autre jour parole du diable.

Qui oserait ne pas les bénir pour tout le bien qu'on leur doit ! qui voudrait les maudire pour le mal qu'elles ont fait !

Elles sont l'organe impassible et fatal de la pensée de l'homme, son esclave et son courtisan, et ne valent que par ce qu'il vaut !

Au milieu de l'atelier, ruche laborieuse où se déployaient l'intelligence et l'activi-té, se trouvait une sorte de petite cabane en bois, vitrée de toutes parts, assez grande pour contenir un large bureau et quatre chaises.

Là était la place des correcteurs char-gés de relire les épreuves et d'y effacer les fautes typographiques et autres com-mises par l'ouvrier.

Dans l'atelier que nous décrivons, ils étaient deux, d'abord un premier correc-teur, dont les cheveux avaient grisonné, dont le visage avait pâli, moins par le fait de l'âge que par le fait de la fatigue subie dans les longues veilles passées sur les épreuves.

On mettait tour à tour sous ses yeux, dans une seule journée, des textes latins et des textes français, du roman, de la philosophie, des recettes culinaires, des travaux de statisque.

Un correcteur est tenu de tout connaî-tre, d'être universel. Il faut avoir vécu dans les imprimeries ; avoir vu à l'œuvre ces hommes dont la modestie n'est le plus souvent égalée que par la science, pour pouvoir apprécier tous les services qu'ils rendent aux auteurs, soit en redressant quelquefois sans s'en vanter une phrase boiteuse, soit en rectifiant une faute d'or-tographe,— une ou plusieurs.

Celui dont nous parlons parcourait tou-tes les épreuves des travaux typographi-ques accomplis dans l'atelier.

Puis, après cette lecture sommaire, il se réservait les révisions les plus difficiles et passait les autres à son auxiliaire, qu'on appelait le deuxième correcteur, et dont l'emploi fut, grâce à la recommandation de Lantillon, occupé par André.

Lorsque, pour la première fois, M. Ja-quier—c'était le nom du premier correc-teur—mit sous les yeux d'André un volu-mineux paquet d'épreuves, en lui indi-quant comment il fallait s'y prendre pour signaler les fautes typographiques qu'elles contenaient, André conçut quelque in-quiétude, redoutant de se trouver au-des-sous de sa tâche.

Mais M. Jaquier le rassura, et, à la recommandation de Lantillon, manifesta pour lui une bienveillance telle, qu'au bout de quelques heures, notre apprenti correcteur commençait à espérer qu'il se ferait rapidement à son emploi nou veau :

Il convient de dire aussi que dans l'a-telier tout le monde lui faisait bonne mine.

Les typographes sont particulièrement intelligents.

La nature de leur travail développe leur esprit, et l'on peut dire d'eux qu'ils sont la tête de la population ouvrière.

Chez la plupart, ce développement pro-gressif et professionnel de l'intelligence tient lieu d'éducation, et on trouve com-munément dans leur milieu cette délica-tesse de sentiments, cette finesse d'appré-ciation qui passent à tort, pour être un des priviléges naturels des gens du mon-de ?

André apprit vite à apprécier ses nou-veaux compagnons ; il trouva auprès d'eux l'amabilité, la serviabilité, la discrétion.

Nul ne l'interrogea. Il n'eut pas be-soin, pour dissimuler son histoire, de re-courir au mensonge. Il n'eut qu'à se taire.

Dans l'atelier, on causait peu.

Le travail typographique n'est pas de ceux qui peuvent se poursuivre au mi-lieu d'une conversation.

Il faut le calme et le recueillement.

Ce n'est donc que pendant les heures de loisir qu'André aurait pu se lier avec ses nouveaux compagnons. Ces heures étant rares, il perdit l'occasion d'entrer dans leur intimité.

Il les entendit parler cependant pour comprendre qu'il circulait parmi eux un grand nombre d'idées fausses sur les hom-mes, les choses et les institutions.

C'est là le revers de cette noble profes-sion, qui est un des accessoires les plus utiles de la pensée humaine, puisqu'elle concourt de la manière la plus efficace à a propagation.

Ceux qui la cultivent ne se défendent pas assez contre des préjugés et des con-ventions qu'ils entendent prêcher trop souvent, et qu'ils devraient cependant ac-cepter que sous bénéfice d'inventaire.

Malheureusement, il y a des mots et des systèmes qui exercent une séduction dangereuse et puissante sur ceux qui poursuivent à tout prix la réalisation d'es-pérances plus ou moins légitimes, et qui croient y trouver les moyens de les réali-ser.

C'est un malheur de ce temps qu'on parle sans cesse aux hommes de leur droits et jamais de leurs devoirs, qu'on ne leur dise pas assez que, pour être féconds, les progrès des œuvres humaines doivent être lents, résulter de l'expérience et de l'étu-de, et que le temps ne consacre pas les entreprises qui ont été conduites sans son concours.

A force de leur laisser croire que la per-fection matérielle et morale peut être at-teinte ici-bas, et de faire miroiter à leurs yeux les jouissances qu'ils peuvent en attendre, on a créé une génération à tous ses degrés pressée de jouir, chaque jour plus convaincue que la misère peut être chassée de la terre, et qu'il est possible d'atteindre honnêtement la fortune autre-ment que par le travail.

André surprit souvent sur ces divers questions des appréciations qui révélaient une entière bonne foi et des illusions dangereuses.

Parfois, il entendait la voix de Lantil-lon les condamner ou les approuver d'un mot auquel son âge et son expérience donnaient une grande autorité.

La sagesse parlait alors par la bouche de l'honnête ouvrier ; mais André surpre-nait sur les lèvres des esprit forts de l'a-telier un sourire ironique, qui lui prou-vait que si le respect qu'inspirait Lantil-lon leur fermait la bouche, ils n'en étaient pas moins convaincus que le brave homme radotait, et ceux-là seuls avaient raison, qui parlaient des droits du prolétariat.

En constatant ces choses, André se di-sait que ce serait une œuvre utile à entre-prendre que de rétablir sur tous ces points la vérité outragée et de venger la raison et le bon sens, soit par une propagande de publications intéressantes et sages, soit par des conférences populaires, où tous les systèmes pourraient se présenter, se comparer et subir un examen.

C'est elle qui recevait ses confidences, c'est à elle qu'il communiquait ses im-pressions du jour, ses craintes, ses dé-couragements, ses espérances, et c'est par elle aussi qu'il aimait à être fortifié.

Quatre jours s'écoulèrent ainsi, au bout desquels il commença à se préoccuper des moyens de faire connaître à M. Guillau-me sa ferme volonté de rompre l'associa-tion qu'ils avaient contractée.

Le hasard fit naître l'occasion que cherchait André.

Il quittait l'atelier vers sept heures, le soir du quatrième jour, lorsqu'en trave-sant le boulevard des Invalides, il enten-dit prononcer son nom.

Surpris, il se retourna.

M. Guillaume Breslier se tenait debout devant lui, appuyé sur sa canne, et le re-gardant avec stupéfaction :

—Mais je ne me trompe pas, c'est mon jeune ami ! disait-il. Je vous croyais en voyage, monsieur le marquis je vous en voulais même un peu de vous être éloi-gné sans me prévenir. Je me deman-dais quel pouvait être le motif de votre disparition mystérieuse, et voilà que je vous retrouve. Vous n'êtes donc pas parti !

—Non, monsieur, non, j'ai dû partir, mais j'ai changé d'avis et je suis resté.

—M'expliquerez-vous ?.... Vous me devez des comptes, comme à un associé.

—J'ai quitté l'avenue des Champs-Ely-sées pour des motifs qui me sont person-nels et qui ne vous intéressaient pas. J'y ai laissé, d'ailleurs tout l'argent que vous m'aviez remis, et vous trouverez intacts, dans mon secrétaire, les cinq mille francs que j'ai reçus de vous il y a quelques jours pour subvenir aux dépenses de ma maison.

—Et que m'importe les cinq mille francs ! s'écria M. Breslier. Je sais bien que vous n'êtes pas un voleur : mais j'ai le droit de vous demander quel but vous poursuivez et pourquoi vous m'en faites mystère ?

Tout en parlant, il examinait André avec attention.

André était vêtu de noir. Il semble que son costume ne pouvait révéler à M. Guillaume Breslier le secret qu'il cher-chait à deviner.

Il fut étonné cependant de constater une certaine négligence dans les vête-mente du marquis. Ils portaient la tra-ce du laisser aller de l'atelier et du frot-tement sur la table de correction, souillée d'encre et couverte de poussière. Enfin, André n'avait pas de gants et on voyait à ses doigts deux ou trois taches causées par la plume.

—On dirait, Dieu me pardonne, que vous venez de vous livrer avec acharne-ment à quelque travail du bureau !

A cette observation de M. Guillaume, André demanda en souriant :

—N'en ai-je pas le droit ?

Cette question fut un trait de lumière pour son créancier. Il se frappa le front en poussant une exclamation qui conte-nait à la fois la marque de son étonne-ment et la preuve de son dépit.

—Je divine, fit-il ironiquement le mar-quis de la Breslaye aura été saisi par le repentir et aura conçu d'héroïques rela-tions, notamment celle de se racheter par le travail.

—Pourquoi pas ?

—Vous avouez ! Ainsi, c'est donc vrai ! Vous avez un bureau, vous êtes employé ! Ah ! je voudrais que quelques-uns de vos amis vous rencontrassent ici !

—S'ils me rencontraient, monsieur, je n'aurais pas à rougir devant eux, puisque je ne dois à personne qu'à moi-même le pain que je mange. Soyez convaincu que mon indépendance leur inspirerait mal-gré la modestie de ma position, plus de respect qu'un luxe que je ne devais qu'à votre caprice.

—Ah ! marquis, marquis ! on vous a changé ; je ne vous reconnais plus. Par-lons sérieusement ; vous ne pouvez per-sister dans de tels projets ; ils sont puérils et point sérieux. Vous êtes engagé envers moi. Vous avez même promis d'é-pouser Mlle Florence d'Alvary, si son père gagne un certain procès, sur lequel me sont déjà parvenus les renseignements les plus satisfaisants.

En entendant M. Breslier parler avec une fermeté qui prouvait qu'il ne renon-cerait pas de gaieté de cœur et ses plans et sous laquelle on sentait gronder la co-lère, André comprit la nécessité d'être prudent.

Il était encore à la discrétion du per-sonnage. S'il lui déclarait tout à coup qu'il entendait rompre le marché conclu peu de jours auparavant, il s'exposerait aux conséquences d'un dépit qui touchait en quelque sorte du doigt.

Il se garda donc de protester contre les paroles qu'il venait d'entendre et répondit avec calme :

—Je ne vois pas en quoi Mlle Florence d'Alvary pourrait être blessée par certai-nes modifications qu'il me convient d'in-troduire dans ma vie ? Le travail n'a ja-mais déshonoré personne.

M. Guillaume Breslier mordit ses lè-vres, comme s'il eût voulu empêcher qu'el-les livrassent passage à l'expression de son irritation.

Il dit doucement.

—Votre langage, monsieur le marquis, ne suffit pas à porter la lumière dans ma pensée. Je continue à ne pas compren-dre. Vous me devez des explications plus complètes.

Ses yeux brillaient sous ses lunettes avec plus d'éclat que de coutume ; de sa canne, serrée entre ses mains crispées, il battait le sol d'un mouvement saccadé. André pensa qu'il ne pouvait se refuser à ces explications décisives.

—Je suis prêt à vous les donner, mon-sieur, répondit-il ; je vous dirai franche-ment ce que je pense de vous, de moi, de notre situation, de nos projets : je vous exposerai les motifs qui m'empêchent de m'y associer plus longtemps, et quand vous m'aurez entendu vous serez bien près, j'en ai la conviction, de me donner raison.

—Eh bien, parlez ! parlez ! s'écria M. Breslier en laissant éclater sa fureur, qui se traduisit assez comiquement par des gestes de vieille femme affolée.

—Oh ! pas ici, monsieur, ni à cette heure !

Calmé par cette réponse, un peu hon-teux de son emportement, M. Breslier regarda sa montre et répondit :

—Vous avez raison ; je suis d'ailleurs attendu et me voilà presque en retard. Je vais chez Mlle Florence qui veut me parler avant de se rendre à son concert. Je me garderai bien de lui dire dans quel état je vous ai rencontré.

—Je n'ai pas à le taire, objecta douce-ment André.

—J'aurai l'honneur, monsieur le mar-quis de vous attendre demain matin, ré-pliqua M. Guillaume, feignant de n'avoir pas entendu l'objection.

—C'est impossible, du matin au soir, ma journée est prise.

—Ah ! oui ! par votre emploi !

—Je suis à votre disposition ce soir, si vous le voulez.

—C'est que je rentrerai tard peut-être ; j'ai l'habitude de passer mes soirées au concert, et je ne le quitte que lorsque ma protégée a chanté son dernier morceau. Cependant puisqu'un entretien est néces-saire entre nous, je renoncerai pour ce soir à mes habitudes ; je rentrerai un peu plus tôt que de coutume, mais ce ne sera pas cependant avant onze heures. Si vous

ne trouvez pas cette heure trop avancée...

—Je serai chez vous à onze heures précises, interrompit André.

Ils se séparèrent sur ces mots. André hâta le pas afin de se trouver chez Sidonie à l'heure où elle se mettait à table avec Courbelot, pour prendre le repas du soir. Quand il arriva, son visage couvert de sueur, trahissait la précipitation de sa course.

Sidonie l'interrogea.

Comme il ne voulait pas lui parler de M. Guillaume Breslier, il ne fit aucune allusion à ce qui venait de se passer, et mit au compte d'un surcroît de travail, le retard qu'il avait subi.

Vers dix heures, il prit congé de Sidonie. Descendant la rue Saint Jacques, il gagna les quais de la Seine, qu'il devait suivre pour se rendre dans la rue Cuvier

C'était une belle nuit d'été succédant à une chaude journée. Vers le soir, une brise fraîche s'était levée aux bords du fleuve et répandue dans l'air, où elle soufflait doucement, comme pour faire descendre sur les travailleurs un soulagement à leurs fatigues du jour.

On ne voyait pas un nuage au ciel ; les tièdes vapeurs répandues dans l'atmosphère n'altéraient pas l'éclat des étoiles ; dans l'immensité du céleste horison envahi par la nuit, elles brillaient sereines et rimineuses, réfléchies par les flots de la Seine, avec leur front d'azur assombri.

Les promeneurs, assez nombreux, goûtaient avec délices les charmes de cette nuit, les uns marchant à pas lents, les autres accoudés aux parapels du fleuve et regardant couler l'eau, dont la surface semblait piquée de mille gerbes d'or.

Ce grand calme permettait André de se recueillir et de préparer à l'avance le langage qu'il devait tenir à M. Breslier.

Il marchait à pas comptés, s'arrêtant fréquemment, se laissant distraire de ses pensées, tantôt par le spectacle d'une barque qui dessendait doucement la Seine, tantôt par le grondement de l'écume de l'eau se brisant contre l'arche du pont.

C'est ainsi qu'il dépassa la rue Cuvier, et ne s'en aperçut qu'en se trouvant tout à coup, sur une partie des quais qu'il ne connaissait pas.

Au même moment, dans le silence du soir, les sentiments sonores d'une cloche se firent entendre. C'était une horloge du quartier. André compta onze coups.

—Je me suis mis en retard, pensa-t-il ?

Il revint précipitemment sur ses pas, désireux de ne pas faire attendre M. Breslier.

Il s'engagea dans la rue Cuvier, à cette heure obscure et déserte comme un coupe-gorge, et dans laquelle on n'entendait d'autre bruit que celui d'un vent tranquille, dans les arbres du jardin des Plantes, traversé de temps en temps par le rugissement des fauves de la ménagerie.

La grille s'ouvrit aussitôt. Il traversa la terrasse et pénétra dans le vestibule où se trouvait la loge du concierge. Ce vestibule était plongé dans l'obscurité ; mais, au moment où il allait essayer de gagner à tâtons l'escalier, la loge s'ouvrit. Une vieille femme, qui succombait sous le poids de son sommeil interrompu, lui tendit une bougie, en disant :

—On vous attend, monsieur. Quand vous voudrez sortir, vous frapperez un peu fort à mes carreaux et j'ouvrirai.

André remercia, prit le bougeoir et gravit l'escalier.

Un bruit de sonnette se fit entendre et résonna dans le silence. Il attendit environ cinq minutes, et comme personne ne venait ouvrir, il sonna plus fort. Le même calme repondit à son appel.

Il crut d'abord que M. Breslier s'était endormi en l'attendant, et pour le réveiller, il frappa contre la porte quelques coups, puis il courba la tête et colla son oreille contre la boiserie.

Alors il crut entendre un bruit sourd. C'était un trépignement de pas sur le parquet ; puis il lui sembla distinguer un déchaînement de voix irritées, le fracas d'une porte qu'on ferme brusquement. L'impression que lui causèrent ces rumeurs confuses se traduisit dans cette question qui involontairement monta à ses lèvres et qu'il formula tout haut :

—Est-ce qu'on se bat là dedans ?

André commença à éprouver alors une vive inquiétude.

De nouveau, il sonna et frappa ; puis il prêta encore l'oreille. Alors, il crut distinguer un long soupir, accompagné d'un frôlement d'étoffe, comme si, de l'autre côté de la porte, un corps eût été traîné sur le tapis.

Une voix à demi étouffée se fit entendre, et ces paroles parvinrent à l'oreille d'André.

—Oui, oui, je viens ouvrir ; c'est Dieu qui nous envoie ce secours.

Presque aussitôt, André comprit que la personne qui venait de parler, tenait un suprême effort pour ouvrir la porte ; et comme il ne pouvait rien, qu'attendre qu'elle eût réussi, il resta là, pendant quelques secondes, le cœur brisé par l'angoisse et l'esprit livré aux conjectures les plus sinistres.

Tout à coup la voix reprit :

—J'ai tiré le verrou, mais je n'ai pas la force d'ouvrir ; poussez.

André s'appuya du poids de tout son corps contre la porte ; la porte céda ; il se précipita dans l'antichambre où régnait une obscurité complexe. Mais comme il tenait toujours à la main le bougeoir à la clarté duquel il s'était dirigé dans l'escalier, il put se rendre compte presque immédiatement de ce qui se passait.

Accroupie contre la porte et comme épuisée par l'effort qu'elle venait de faire se tenait Mme Suzanne.

La pauvre vieille gouvernante de M. Breslier offrit aux regards épouvantés d'André, une face sillonnée de larges égratignures et dans les rides de laquelle coulaient de minces filets de sang.

Son bonnet, brusquement arraché, pendait sur les épaules, retenu par les brides serrées autour du cou et perdu dans les cheveux blancs dénoués et épars.

Les agrafes de la robe avaient été enlevées au corsage par un effort violent : ce corsage entr'ouvert, déchiré, déchiqueté, laissait deviner une terrible lutte.

—Que se passe-t-il madame Suzanne ? s'écria André.

Elle voulut se soulever, ne put y parvenir, parut y renoncer ; mais étendant les bras, elle désigna le passage qui conduisait au cabinet de M. Breslier en disant :

—Courez, monsieur, par pitié ; on assassine mon maître.

Sans penser aux dangers auxquels il s'exposait, sans songer que l'homme pour lequel on sollicitait son secours était son ennemi, et ne lui avait fait que du mal, André s'élança et se trouva d'un bond dans le cabinet de M. Breslier.

Là, un étrange spectacle l'attendait.

Sur la cheminée, était posée une lampe qui répandait dans la pièce une vive clarté.

Au fond, une des fenêtres était grande ouverte, encadrant un coin de ciel étoilé, sur lequel se découpaient les branches et les feuilles des arbres de la terrasse qui précédait la maison.

Ceux de nos lecteurs qui ont encore présente à la mémoire la description que nous avons donné du cabinet de M. Breslier se souviendront d'un certain bureau en bois de rose, incrusté d'ornements de cuivre et de médaillons en porcelaine peinte.

Les tiroirs de ce meuble étaient ouverts et les cartons de deux vastes casiers placés près de là, jetés par terre, crevés pour la plupart, au milieu de tous les papiers qui s'en étaient échappés pour se répandre sur le tapis.

On eût dit qu'une main curieuse et violente avait brusquement enfoncé les meubles pour en vérifier le contenu.

Ce désordre remplit les yeux d'André ; mais il ne fit que l'entrevoir, car son attention fut aussitôt attirée sur un autre objet.

Au milieu de la salle, non loin de la croisée, deux hommes se battaient avec fureur. L'un était M. Breslier, l'autre un malfaiteur redoutable, à en juger au moins par sa face abrutie et bestiale, son costume dépenaillé et la violence des coups qu'il portait à sa victime.

Dans la lutte qu'André surprenait ainsi, M. Breslier avait été vaincu.

Il était étendu sur le tapis.

Lassés d'une résistance que la gravité du péril avait exaspérée, mais que l'âge rendait vaine, ses bras impuissants à le défendre s'agitaient dans le vide, tandis que l'homme, à cheval sur lui, avait jeté ses formidables mains autour du cou du vieillard et tentait de l'étrangler.

—Bandit ! s'écria André.

En même temps, il fut à côté du groupe formé par les deux lutteurs entrelacés.

Mais, en le voyant entrer, celui que nous pouvons désiger comme un voleur, avait lâché sa victime, s'était levé et dirigé précipitamment vers la croisée, non sans avoir eu soin de prendre au passage, un large coffret de bois déposé sur le bureau.

M. Guillaume Breslier, quoique presque asphyxié, suivit du regard les mouvements du voleur.

En le voyant s'emparer du coffret, il se souleva, reconnut André, et un cri où s'exprimaient à la fois ses angoisses et sa gratitude, s'échappa de ses lèvres.

—Arrêtez le misérable, monsieur le marquis, murmura-t-il. Le coffre !...

Il ne put achever, et cédant à une faiblesse ses yeux se fermèrent, et sa tête tomba lourdement sur le parquet.

André, cependant, s'était précipité vers l'homme afin de lui couper sa retraite. Celui-ci n'hésita pas à sauter par la croisée. Peut-être, avait-il calculé déjà qu'elle n'était qu'à neuf pieds au-dessus de la terrasse.

Mais, au moment où il posait le pied sur la barre d'appui, André le retint, en le saisissant par un pan de son vêtement.

L'homme se sentit perdu André représentait à ses yeux la justice humaine qui criait vengeance contre son forfait. Derrière ce nouveau venu, il sentait une puissance contre laquelle il était hors d'état de résister.

Il fallait donc se sauver, même en sacrifiant le fruit de son vol. Il n'hésita pas, et voulant du même coup se [illegible] dré qui venait d'interr[illegible]

il saisit des deux mains le coffret qu'il portait sous son bras et le jeta de toutes ses forces à la tête du marquis.

En même temps, profitant de la surprise de celui-ci, il enjamba la barre d'appui et sauta sur la terrasse.

André s'était brusquement jeté de côté et avait évité ainsi un coup destiné à le tuer.

Il courut vers la croisée par laquelle l'homme venait de disparaître, et, se penchant au dehors, il se mit à crier de toutes ses forces.

—A l'assassin ! Au voleur ! Arrêtez-le !

Sous l'empire d'une terreur qui succédait logiquement à sa criminelle audace, scélérat, à qui le formidable saut qu'il venait de faire n'avait rien enlevé de sa présence d'esprit ni de sa vigueur, traversait la terrasse en courant, grimpait comme un chat le long de la grille et se jetait dans la rue.

Mais, au même moment, deux ombres se dressèrent devant lui, celles de deux sergents de ville, arrêtés depuis quelques secondes devant la maison, intrigués par le bruit qui sortait de la chambre éclairée.

André les vit bondir sur le voleur.

—Retenez-le, messieurs ! leur cria-t-il, il vint de commettre un crime !

Mais l'homme était doué d'une force peu commune que doublait le péril ; il se debattit entre les mains qui voulaient le contenir, et parvint à leur échapper.

Il se mit alors à courir dans la direction de la Seine, poursuivi par les sergents de ville, dont la voix s'éleva à son tour, mêlant des cris à ceux qu'André avait poussés.

André entendit le bruit précipité de leurs pas s'éloigner et se perdre dans la nuit.

La scène que nous venons de décrire avait duré moins de temps que nous n'en avons mis à la raconter. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées depuis l'arrivée inopinée d'André, lorsqu'ayant fermé la fenêtre, il fut libre de porter secours à M. Breslier.

Le malheureux n'avait pas perdu complètement connaissance. Il avait pu suivre les péripéties dont nous venons de tracer le tableau. Quand André le souleva pour l'asseoir dans un fauteuil, il savait déjà que sa cassette était sauvée.

Il leva vers son libérateur un regard où se traversait une reconnaissance sincère et lui dit :

—Ah ! monsieur le marquis, je vous dois la vie.

—Qui aurait dit cela il y a quelques heures, quand je vous ai rencontré ?

—Mais que vous est-il donc arrivé ? demanda André, pressé d'avoir une explication.

(A continuer.)

Suicide

Un suicide extraordinaire vient d'être constaté à Wanfercée-Baulet, dans le Hainaut, en Belgique.

La maison d'une négociante de cette ville, Rosalie Brichard, restant close pendant quelques jours, des voisins en avisèrent la police qui fit ouvrir la porte par un serrurier. Dans la première pièce de l'appartement qu'occupait la négociante on aperçut une longue mare de sang ; sur une table un revolver dont cinq coups avaient été déchargés et un trousseau de clefs.

Dans la pièce voisine, qui servait à Rosalie Brichard de chambre à coucher, le lit était défait et taché de sang ainsi que des vêtements et monchoirs jetés sur le lit. Sur la table de nuit on trouva un livret de la caisse d'épargne, des obligations et quelque argent en monnaie. Enfin, dans la cuisine on aperçut le cadavre d'un chat, tué d'un coup de revolver.

Quant à la maîtresse de la maison, elle avait disparu et ce ne fut que le lendemain que l'on repêcha son cadavre dans la Sambre. Elle avait au front une blessure faite par une balle de revolver. On trouva sur elle une lettre à l'adresse du bourgmestre annonçant qu'elle allait mettre fin à ses jours, et un testament par lequelle elle distribuait à ses héritiers toute sa fortune qu'elle avait laissée sur la table et qui s'élevait à quinze mille francs environ.

D'après ces pièces et les constatations de l'enquête, on suppose que Rosalie Brichard, après avoir tué son chat, s'est tiré un coup de revolver à la tête, mais, ne s'étant que légèrement blessée, eut assez de sangfroid pour changer de costume afin de ne pas se montrer dans ces vêtements couverts de sang et alla ensuite se jeter dans la rivière.

Procès criminel

Nous avons déjà parlé d'un nommé Plante, de Drummondville, qui avait porté une plainte contre un nommé Rocheleau l'accusant d'avoir payé un nommé Poudrette pour mettre le feu à sa grange, et de la mort de ce dernier à la suite de brutalités reçues à Sherbrooke, en venant rendre témoignage.

Une enquête a eu lieu devant les juges de paix Doré, Bousquet et Lafond qui ont condamné Rocheleau à subir son pro[illegible]me de la cour crimi[illegible]ec, le 22 octobre.

T T T

EXTRAORDINAIRE

Un Harmonium valant $75 pour être gagné en achetant une livre de THÉ au magasin de

J. B. ROUSSEAU

Comme toujours, nos thés sont importés directement, et pour cette raison sont vendus de vingt à vingt-cinq pour cent marché qu'ailleurs.

QUALITÉ GARANTIE

J. B. ROUSSEAU,

Importateur de Thés et de Cafés.

240, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

Les chars urbains seront payés aller et retour à toute personne qui achètera pour $1.00. 14 août 1390—3m.

Succursales : 206 rue St-Jean. Rue des Marchands, Lévi

Pour

Crampes, Frissons, Colique, Diarrhée, Dyssenterie, Choléra-Morbus et toutes maladies des intestins,

AUCUN REMÈDE N'ÉGALE LE

PAIN-KILLER

ET

49 années d'experience prouvent que le PAIN-KILLER de PERRY DAVIS est le meilleur Remède de Famille pour

Brûlures, Meurtrissures, Entorses, Rhumatisme, Névralgie, et Mal de dents.

Vendu Partout a 25c. et 50c. la Bouteille.

☞ *Prenez garde aux contrefaçons et aux viles Imitations.* ☜

LA COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

Ancienne maison METHOT fondée en 1808

Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL

Propriétaires des maisons suivantes:

CLOUTERIE VENTADOUR, Beauport.

FABRIQUE DE MOULANGES, rue de la Chapelle, St-Roch.

Entrepot de Grosse Quincaillerie et de Charronnage, rue des Soeurs, B.-V.

BUREAUX et MAISON DE VENTE, pied de la Côte de la Montagne.

☞ Stock universel et complet.

☞ archandises de qualité supérieure.

Téléphone: 48 ☞ Prix sans précédents à Québec

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ

DU

J. LIEUTAUD Aîné, à Marseille (France)

MARQUE DÉPOSÉE

Ce savon, préparé d'une façon irréprochable avec des produits purs, est recommandé par les plus grands docteurs pour le traitement des *Maladies contagieuses, de la Peau, Eczémas, Dartres*, etc., et pour les *Lavages* qui précedent et suivent les opérations chirurgicales.

PRÉSERVATIF SUR, SOUS ET EN CAS D'ÉPIDÉMIES et contre les Piqûres de Moustiques et autres insectes.

Exiger la Marque et la signature ci-contre :

Dépositaires à Québec : D. E. MORIN & Cie.

MARQUE DÉPOSÉE

Pourquoi laisser votre Enfant souffrir du Mal de Dents

QUAND LE

TRESOR DES NOURRICES

DU DR. PICAULT, LUI GUERIRA SON MAL

C'est un remède sûr ; il est agréable à prendre. Il ne peut faire aucun mal, arrête les vomissements et les diarrhées, et empêche les convulsions.

☞ A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES.

14 Décembre.—12m.

BARBANÈGRE

Dans un récent voyage en Normandie, je dois m'arrêter dans la charmante ville de Bolbec.

Profitant de quelques heures de loisir, je visitai cette cité industrielle et n'oubliai pas l'hôtel de ville, ancienne propriété particulière adossée à une colline et entourée d'un parc superbe qui sert de jardin public.

De cette visite, il m'est resté un souvenir particulier.

Dans le riche salon en soie ponçeau du rez-de-chaussée, mon attention s'était arrêtée longtemps sur une belle toile signée Quiesnay de Beaurepaire et représentant le défilé des défenseurs d'Huningue, en 1815, devant l'archiduc Jean.

Cette épisode glorieux de notre histoire nationale, que je ne m'attendais guère à retrouver, est peut-être bon à rappeler à une époque où on se demande chaque matin en se réveillant s'il ne faut pas mettre " sac au dos. "

La petite ville d'Huningue est située, comme chacun sait, sur la rive gauche du Rhin, presque en face du Bâle.

Le général Barbanègre avait eu à peine le temps de la mettre en état de défense, lorsqu'au début de la campagne de 1815, elle fut investie par les 30,000 hommes de l'archiduc Jean d'Autriche.

Sa garnison comprenait 135 hommes valides, que secondèrent de leur mieux, il est vrai, les habitants de cette héroïque cité.

En dépit de cette fabuleuse infériorité numérique Barbanègre, à la nouvelle du désastre de Waterloo ne faiblit pas.

Il trouva moyen de persuader aux habitants et à la garnison qu'il ne fallait pas capituler. Et il ne capitula pas.

Le petit nombre de nos soldats ne permettant pas de garnir convenablement l'enceinte, les postes furent composés de deux ou trois homme et souvent même d'un seul.

Sommé à plusieurs reprises de rendre la place, Barbanègre se contenta de hausser les épaules et d'accompagner cette réponse de sorties vigoureuses.

L'archiduc, voyant que menace et procédés d'intimidation de toutes sortes ne produisaient aucun effet sur le général, convertit le blocus en siège régulier.

Il ouvrit la tranchée le 14 août, avec 176 pièces de gros calibre, qu'il fit tonner à la fois.

La ville ne fut bientôt qu'un monceau de cendres.

Habitants des deux sexes et militaires restèrent impassibles.

L'héroïsme n'était plus considéré comme une vertu, tant il était unanime.

Pendant que les troupes défendaient les approches de la ville, les bourgeois, organisés en compagnies d'incendie, exécutaient avec sang-froid, au milieu des projectiles lancés sur eux, les divers travaux de réparation ordonnés par Barbanègre.

Les femmes et les enfants affrontaient la mort en transportant, des magasins aux remparts, les munitions nécessaires aux combattants.

L'Alsace a toujours été la terre des braves.

Cependant le feu de l'ennemi ne cessait pas. La place entière était la proie des flammes. Une caserne que le général avait fait blinder avec un soin extrême était seule à l'épreuve des coups. C'était l'arche de Noé de cette population valeureuse, c'était là que se réfugiaient les femmes les enfants et les blessés.

Le reste des édifices, criblés d'obus, étaient inhabitables. La garnison n'avait aucun lieu de rassemblement.

Pour courir au-devant de l'ennemi, les braves qui la composaient étaient obligés de s'échapper un à un, sous une voûte de feu.

Ayant chacun plusieurs centaines de mètres de terrain à garder, il passaient leur temps en courses folles et n'avaient pas un instant de répit.

La nuit, ils avaient recours à la ruse pour en imposer aux assiégeants. Des postes composés de deux hommes se dédoublaient : l'un des deux s'éloignait et criait à l'autre *Qui vive ?—Ronde major !* répondait celui-ci. Cet artifice, souvent répété, laissait croire à l'ennemi que de nombreuses patrouilles circulaient sans cesse et que la garnison était considérable. Quelquefois, un factionnaire, déguisant sa voix et se repondant à lui-même, figurait à lui tout seul la ronde, la patrouille et le factionnaire.

Nous étions toujours maitres de la plaine, grâce à une redoute située à environ 600 mètres du corps de place. Elle était occupée par trois canonnier servant deux pièces de 4 ; une douzaine de travailleurs étaient employés aux remparts.

300 Autrichiens avaient inutilement tenté l'assaut, l'archiduc fit à nos trois braves l'honneur de les bombarder.

La position devint bientôt intenable.

Nos trois canonniers et nos travailleurs se retirèrent à la faveur de la nuit, sans oublier leurs canons.

Cette perte de la redoute rapprochait le feu ennemi de la place et nous empêchait d'envoyer des bombes dans Bâle, dont les habitants nous étaient hostiles et abritaient les troupes de l'archiduc.

L'archiduc continua le bombardement avec une nouvelle vigueur. Le magasin à foin et deux autres maisons encore debout furent incendiés ; on éteignit l'incendie sous une grêle d'obus.

L'archiduc, exaspéré, somma de rechef Barbanègre, qui se contenta de lui demander une trêve, pour célébrer la Saint Louis, sous prétexte qu'il s'était soumis à l'autorité de Louis XVIII.

L'archiduc lui accorda un armistice de vingt-quatre heures.

Barbanègre profita de ce répit pour passer ses " troupes " en revue.

L'aspect de ces braves, exténués de fatigue et de privations, réduits par le feu au tiers de leur effectif, les progrès toujours croissants des travaux d'approche, la perspective d'un assaut qui ne serait qu'une boucherie inutile, lui firent juger que toute résistance était désormais inutile.

Il hésitait pourtant quand un espion lui apprit que des renforts considérables arrivaient à l'archiduc.

" Eh bien ! s'écria Barbanègre, nous allons demander à nous en aller ; mais je ne capitule pas ; plutôt la mort ! "

Le lendemain, 26 août, il entra en pourparlers avec les mandataires du prince.

Au moment où l'artillerie de renfort et les troupes annoncées par l'espion défilaient sous les murs d'Huningue, la convention fut signée.

Barbanègre pouvait *s'en aller*, avec armes et bagages, derrière la Loire.

Dès que la nouvelle fut connue, toute la ville de Bâle accourut pour voir défiler cette garnison intrépide qui avait soutenu douze jours de tranchée ouverte une place presque détruite. Une foule innombrable bordait la route qu'elle devait suivre.

Le prince impérial d'Autriche, deux archiducs, le maréchal russe Barclay de Tolly, plusieurs princes et princesses d'Allemagne, étaient au nombre des curieux, devant l'armée autrichienne, rangée en bataille.

Lorsqu'il aperçut le général Barbanègre à la tête de 50 hommes en loques et de quelques ouvriers, l'archiduc fronça les sourcils.

" Où sont les autres ? " demanda-t-il avec impatience.

Barbanègre se retourna, saluant de l'épée, sans forfanterie.

" Nous sommes au complet," dit-il simplement.

Et il passa devant le prince stupéfait, pendant que ses débris défilaient la tête haute et recevaient de l'ennemi les honneurs militaires.

Comme une traînée électrique, la nouvelle se répandit parmi la foule que ce détachement microscopique composait toute la garnison.

L'admiration alors fit place à tout autre sentiment.

En un instant, la foule entière mit chapeau bas, l'archiduc le premier. Il félicita hautement Barbanègre et lui témoigna, d'une voix vibrante d'émotion, l'estime que lui inspirait son héroïque conduite.

Des applaudissements sans fin accompagnèrent " l'armée " de Barbanègre jusqu'à sa sortie des lignes d'investissement.

Tel est l'épisode que produit en partie la toile de Quesnay de Beaurepaire.

. . . . . .

Barbanègre avait débuté dans les volontaires de la République. Il s'était distingué un peu partout, notamment à Austerlitz, à Iéna, où il écrasa la garde prussienne sous les yeux de la reine de Prusse, à Ratisbonne, à Eckmühl et à Wagram.

On le retrouve à Eylau, à la tête de son régiment, qui s'y couvrit de gloire.

A Tilsitt, les souverains réunis de Russie, de Prusse et de France le complimentèrent sur la magnifique tenue de son régiment, le 48e de ligne.

Il fit encore la campagne de 1812 dans le corps de Ney et commandait la brigade d'arrière garde pendant la retraite.

Je ne sache pas que Barbanègre ait été coulé en bronze dans son pays natal, à Pontacq, en Béarn. Il est mort ignoré.

Sic transit gloria mundi !

OSCAR LÉONI.

A l'Hôtel-Dieu de Quebec

Hier matin, dans la chapelle des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, deux novices de chœur prononçaient leurs vœux de religion, et trois postulantes de chœur recevaient le saint habit de l'ordre.

Les nouvelles professes sont les Révérendes Mères Honoré Shea de Sainte Gertrude, et Dulcina Picher de Saint Cyrille, toutes deux de Québec.

Les trois postulantes ont reçu, avec l'habit religieux, les noms suivants : Mademoiselle Marie Marcotte (de Portneuf) celui de Sr Ste. Claire de Montefalco ;

Mademoiselle Philomème Hardy, de St. Ubald, celui de sœur St. Jean-Baptiste ; et Mademoiselle Ernestine Drolet, de Québec, celui de sœur Marie de l'Ange-Gardien.

La cérémonie a été présidée par Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin, évêque de Chicoutimi, et le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé C. Picher,

BON VOYAGE

La goélette *Snow Queen*, capt Couette, est partie mardi après-midi, à 1 heure, du quai de la Commission, pour l'Ile d'Anticosti. Elle avait à bord M. Arthur Turcotte, le capitaine Couette et vingt-cinq hommes d'équipage. Elle est en destination de l'île d'Anticosti, où le steamer *Idaho* est à la côte. Comme on le sait, MM. Turcotte & Provost et M. George Tanguay, ont acheté la cargaison de ce steamer, et M. Turcotte est leur représentant dans la tentative qu'ils vont faire de sauver la balance du chargement, qui se compose de 84,000 minots de blé-d'inde, plusieurs mille meules de fromage, dix-huit tonneaux de minerai de cuivre, une grande quantité de lard, etc. Sur le pont de la *Snow Queen* il y avait un petit engin, des cuves en fer trouées, des pompes à air, enfin tous les appareils nécessaires au travail de sauvetage de la riche cargaison que contient l'*Idaho*. Le pont supérieur du navire est au-dessus de l'eau et à marée basse son second pont l'est aussi de deux pieds. Aux dernières nouvelles, il était encore intact.

A tous ceux qui sont à bord nous souhaitons bon voyage, à tous les intéressés plein succès.

Trois goélettes sont déjà en route pour le lieu du naufrage, pour le compte de MM. Turcotte, Tanguay et Provost, la *Regina*, capt. Parent, le *Three Brothers*, capt. Tremblay, et une goélette appartenant à M. Bélanger, des Escoumains.

Les trois goélettes à vapeur *Florence*, appartenant aux MM. Reid, *Lady Belleau*, appartenant à MM. Gagnon, et *Diver*, à M. Bégin, sont aussi parties dans l'après midi d'hier pour l'Ile Rouge, où est échoué le *Barcelona*, dont la cargaison se compose de 1500 tonneaux de rails, propriété de M. Beemer, et de cinquante tonneaux de cargaison générale. MM. Reid, Gagnon et Bégin ont entrepris de décharger le *Barcelona* à raison de la moitié de la cargaison.

Le nouveau procès de Morin

C'est le 17 octobre que doit venir devant les tribunaux, le cas du condamné à mort Morin, de Montmagny. Une dépêche spéciale de Montmagny dit qu'à mesure que les jours s'écoulent et que l'on approche du jour de l'expiration du sursis, Morin est un peu plus agité ; il paraît avoir hâte que son affaire soit réglée ; il compte toujours échapper à la mort, mais la prison de Montmagny commence à l'ennuyer énormément et il aimerait à changer de place.

Morin a passé un excellent printemps et un été presque joyeux. Il a pu en effet jouer aux quilles presque tous les jours avec les autres prisonniers, dans la cour de la prison.

Morin a aussi un appétit de loup ; il a engraissé considérablement depuis quelques mois.

Les PILULES de VALLET

ont été approuvées et recommandées par l'*Académie de Médecine de Paris* pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement et de faiblesse générale.

NOTA. — Les *Pilules de Vallet* (vraies) sont blanches et sur chacune est écrit le *nom Vallet*. — Dans toutes les Pharmacies, et 19, rue Jacob, Maison **E. FRERE.**

Jenkins Globe Valves

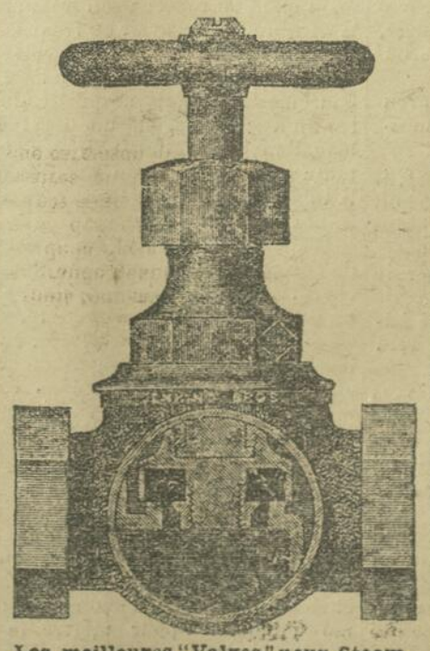

Les meilleures "Valves" pour Steam, l'Eau chaude, Acide, etc.

— CHAQUE VALVE GARANTIE —

MECHANICS SUPPLY Co

96, rue St-Pierre

30 août 1890 Téléphone

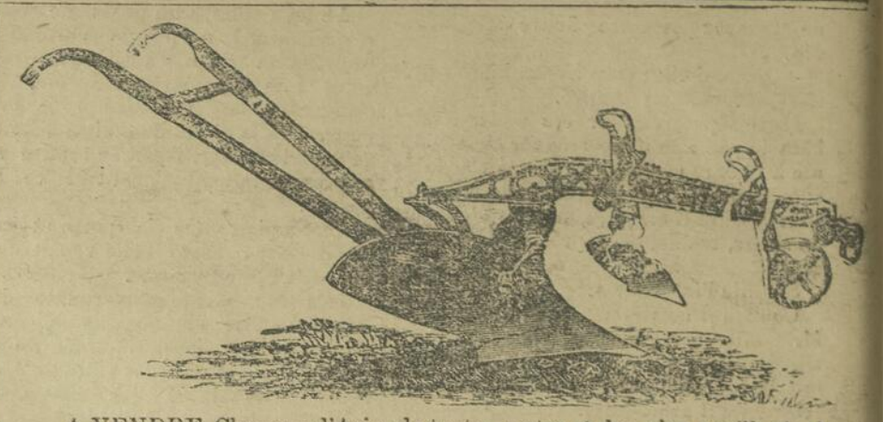

A VENDRE Charrues d'Acier de toutes sortes et des plus améliorées à UN et DEUX CHEVAUX, ainsi que toutes sortes d'Instruments d'Agriculture, de la manufacture PATTERSON.

☞ Une visite est sollicitée chez

J. G. LEFRANÇOIS,
110, Rue St-Paul, Québec

Guérison du mal de dents

La *Gibbon's Tootache Gum* guérit infailliblement et sur le champ. Préparée par J. A. Gibbons & Cie, Toronto, et veudue dans les pharmacies. Prix, 15 cents.

ATTRACTION SANS PRECEDENTE
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE

L.S.L.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la législature pour des fins d'éducation et de charité. Ses franchises font partie de la présente constitution de l'état, Voté en 1879.

Sa Charte actuelle finira le 1er Janvier 1895.

Les grands tirages ont lieu semi-annuellement, (juin et décembre) et ses grands tirages a un seul numéro se font à chacun des autres dix mois de l'année, et cela se passe en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, Le.

Renommée depuis vingt ans pour l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement de ses prix, attesté comme suit :

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gerons et controlons personnellement les tirages eux-mêmes, et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et avec bonheur pour tous les intéressés ; nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec un fac-simile de nos signatures attachés dans nos annonces

G. T. Beauregard
P. A. Early

Commissaires.

Nous soussignés, Banquiers et Banques paierons tous prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.

J. H. WALMSLEY, Prés. Louisiana National Bk
PIERRE LANAUX, Prés. State National Bk.
A. BALDWIN, Prés. New Orleans National Bk.
CARL KOHN. Prés. Union National Bk.

Grand Tirage Mensuel

A l'Académie de Musique Nouvelle Orléans
MARDI, le 14 OCTOBRE 1890

PRIX CAPITAL $300,000

100,000 numéros dans la Roue

LISTE DES PRIX

1 PRIX CAPITAL DE	$300,000	$300,000
1 GRAND PRIX DE	100,000	100,000
1 GRAND PRIX DE	50,000	50,000
1 GRAND PRIX DE	25,000	25,000
2 GRANDS PRIX DE	10,000	20,000
5 PRIX DE	5,000	25,000
25 PRIX DE	1,000	25,000
100 do	500	50,000
200 do	300	60,000
500 do	200	100,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX APPROXIMATIFS DE	$500	$50,000
100 do do	300	30,000
100 do do	200	20,000

PRIX TERMINALS

999 PRIX DE	$100	$99,900
999 PRIX DE	100	99,900
3,134 Prix, s'élevant à		$1,054,800

Prix des billets :

Billet complet vingt piastres ;
Demi billets $10 ; quart de billets $5.00
Dixième $2 ; vingtième $1

Taux de Clubs : 55 fractions de billets à $1.00 pour $50.00.

Faites toutes vos remises par l'Express, la Compagnie paiera tous les frais

M. A. DAUPHIN
Nouvelle-Orléans, La.

Raypelez-vous que la présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, charte que la **Cour Suprême des E.-U.** a déclaré être un **contrat** avec l'état de la Louisiane et partie intégrale de la constitution de l'état, **n'expirera pas avant le 1er Janvier 1895.**

La législature de la Louisiane, qui a été prorogée le 19 Juillet de cette, a statué qu'un **amendement** à la constitution de l'Etat soit soumis au peuple, à une élection en 1892, qui donnera à la charte de la **Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane**, une extension jusqu'à l'année **dix-neuf cent dix-neuf.**

POUR
Piqûres de Moustiques,
Coup de Soleil,
Hémorrhoïdes,
Brûlures,
Inflammations,
Hémorrhagies,
Entorses, Boiterie,
Mal d'Yeux,
Echauffaisons,
Blessures,
Meurtrissures
— ET —
TOUTES LES DOULEURS
EMPLOYEZ LE
POND'S EXTRACT

EMPLOYEZ LE POND'S EXTRACT

10 avril 1890—12m 2fs c-cl

VIN
BI-DIGESTIF DE
CHASSAING
DIGESTIONS DIFFICILES
MAUX D'ESTOMAC
PERTE DE L'APPÉTIT
DES FORCES, etc.
PARIS, 6, avenue Victoria, 6, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

J. B. Renaud & Cie

Avoine. Blé d'inde, Orge,
Farines, Son, Gru, Moulée d'avoine
MOULEE DE BLE D'INDE
L'Engrais par excellence et à bon marché
Barley, Gruau, Avoine roulée.
— AUSSI —
Lard, Saindoux, Huiles de poisson, Gros Sel, Sel fin (4 mts, et en 56 lbs), Liverpool, reçus ces jours derniers,
A BAS PRIX
J. B. Renaud & Cie.
72 à 82 rue St-Paul.
26 mai—

Le remède de Piso pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.
CATARRH
En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié affranchi à toute adresse contre paiement de 50 sous. E. T. Hazeltine, Warren, Pa., E. U. de l'A.

PISO'S CURE FOR
Le Meilleur Remède pour la toux
En vente dans toutes les Pharmacies
CONSUMPTION

MANQUE DE FORCES
ANÉMIE - CHLOROSE
LE FER
BRAVAIS
Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donné la vigueur nécessaire.
Se Défier des Imitations et Contrefacons.
Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge
DETAIL : TOUTES PHARMACIES.
Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare.